Le Canada refuse de participer à l'accord sur le blé

(Lire en page 3)

TEMPERATURE
BEAU ET FROID
Minimum: 5
Maximum: 15
Gracieuseté de Shearer Lumber Mtl.

LE DEVOIR
ÉDITION FINALE

Directeur: Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Aujourd'hui
l'Eglise célèbre la fête de
ST-FORTUNAT

VOL. XLVII — No. 44 — MONTREAL, MARDI, 21 FEVRIER 1956 — 5 sous le numéro

Violent débat sur la margarine à la Législature

QUEBEC (par Jean-Marc Laliberté) — Le débat "annuel sur la margarine a pris une tournure nouvelle, hier, alors que l'Opposition a particulièrement attaqué l'attitude du gouvernement de la province de Québec vis-à-vis des lois fédérales prohibant la margarine au Canada et qui ont été déclassées inconstitutionnelles par le Conseil Privé, en 1950.

Les députés oppositionnistes ont reproché au gouvernement de l'Union Nationale d'adopter des lois inopérantes. Ils ont soutenu que le gouvernement tentait de leurrer les cultivateurs. Ils ont dit que toutes les lois prohibant la margarine passées depuis 1949 n'ont rien donné et n'ont assuré aucune protection à l'industrie laitière.

Après les discours du ministre Jean-Paul Sauvé et du député Yvon Dupuis (lib.) de Montréal-Ste-Marie, l'amendement à la loi sur la margarine a été adoptée en troisième lecture par un vote de 52 contre 13.

Le premier ministre de la province, M. Duplessis, a soutenu cependant que ce n'est pas Québec qui avait contesté les lois fédérales mais bien Ottawa, qui a cédé aux pressions d'une campagne menée particulièrement en Ontario, et a référé toute la question à la Cour Suprême. "Or, comme c'était notre devoir, dit M. Duplessis, le gouvernement de Québec a fait des représentations qui ont été maintenues non seulement par cette Cour, mais également par le Conseil privé".

M. Duplessis a dit qu'Ottawa devrait maintenant coopérer à l'application des lois provinciales. Il a souhaité que le gouvernement central prohibe l'importation des huiles végétales qui servent à la fabrication de la margarine.

Le premier ministre a insisté sur le fait que tout était mis en oeuvre dans la province pour faire respecter les lois existantes.

Voici un résumé du débat d'hier.

Lois et projets de lois

Au début de la séance, la Chambre a voté, sur division, en première lecture, le bill présenté par Me Jean-Paul Noël, député libéral de Montréal-Jeanne-Mance, pour modifier la loi électorale de Québec.

Ensuite on a voté, en première lecture, trois nouveaux projets de lois: 1) bill modifiant la loi de l'hygiène publique de Québec; 2) bill pour réduire de $1,000 à $0.80 le taux de la taxe scolaire de Montréal et 3) Loi pour constituer en corporation le collège de Haute-Rive.

La Chambre, par un vote de 50 à 13, a adopté, en deuxième et troisième lectures la loi concernant l'aménagement des forces hydrauliques de la rivière Outaouais, à l'endroit des caves et fourneaux. Il s'agit d'autoriser le gouvernement à en venir à une entente avec la province d'Ontario en vue de légaliser un exhaussement de huit pieds fournissant 15,000 chevaux-vapeur de plus, et de régler une question relative au paiement d'une somme de $2,462,933 par la province de Québec à l'Ontario.

L'Opposition a voté contre le bill parce que, selon M. Lapalme, cette autorisation donnée par la loi est un mandat en blanc. "Avec cette loi, dit-il, nous n'aurons pas la possibilité de nous prononcer sur la convention qui doit être passée entre les deux gouvernements".

La Chambre a ensuite voté à l'unanimité, les deuxième et troisième lectures de la loi modifiant la loi de l'hygiène publique.

Ce bill a pour but d'autoriser le ministère de la Santé à payer vingt-cinq cent au lieu de quinze cents pour chaque bulletin de naissance, mariage ou décès qui lui est transmis, pour fins de statistiques, en vertu de la loi de l'hygiène publique.

Les succédanés

La Chambre en vint ensuite à l'étude du bill 46, modifiant la loi pour protéger l'industrie laitière du Québec. Ce bill prohibe la vente, la mise en vente et la possession dans la province de tout produit alimentaire, sous quelque nom qu'il soit désigné, servant ou préparé pour servir à l'un quelconque des usages auxquels peut servir le beurre, qui n'est pas un succédané du beurre au sens de la loi pour protéger l'industrie laitière du Québec, mais dont la couleur naturelle a été altérée par un colorant quelconque ou avec lequel un colorant est livré à l'acheteur pour fins de coloration artificielle de ce produit.

Le bill est adopté en deuxième lecture par un vote de 52 à 13. Le débat reprit alors en comité plénier et c'est le député de Verchères, M. Arthur Dupré qui l'a amorcé.

M. Dupré explique d'abord que l'Opposition a voté contre la loi "parce qu'il s'agit encore d'une loi qui sera inoperante". En 1949, dit-il, le gouvernement a passé une loi relativement à la margarine. En 1952, elle n'avait pas donné de résultat, et alors on passa une seconde loi. Il en fut de même en 1954 et enfin l'an dernier on a eu un arrêté ministériel. Tout cela n'a rien apporté parce que toutes ces lois relatives à la margarine et aux succédanés du beurre ne sont qu'un mirage, un trompe-l'oeil. Voilà pourquoi nous avons voté contre le projet qui nous est soumis aujourd'hui et qui n'améliorera nullement la situation.

Depuis 1949, prousuit M. Dupré, je préconise l'idée d'une conférence des ministres provinciaux de l'agriculture. On pourrait adopter une loi uniforme dans toutes les provinces. J'ai aussi demandé que soit imprimé sur tous les paquets de margarine ou succédanés de beurre l'analyse du produit. L'Union Catholique des Cultivateurs demande aussi expressément que l'on donne des analyses sur les empaquetages.

M. Dupré affirme en suite qu'il se vend plus de margarine que jamais dans la province de Québec. La loi sur la margarine n'a profité en aucune manière au cultivateur, car qu'il se vend de la margarine ou non, cela ne peut changer le prix du beurre qui est fixe.

Après avoir cité des articles de "La Terre de Chez Nous" dans lesquels on dit que la loi devant protéger les cultivateurs contre la concurrence déloyale des succédanés du beurre est inopérante. De plus, note M. Dupré, les journaux sont remplis d'annonces de "spreads". C'est donc dire que les quatre lois de l'Union Nationale sont une farce.

M. Hercule Riendeau

Le député ministériel de Laprairie - Napierville, M. Hercule Riendeau, se lève alors pour reprocher à M. Dupré d'avoir fait perdre le temps de la Chambre. Il soutient que la présente loi améliore la loi existante et prévient les infractions.

Et M. Riendeau lance: "Le député de Verchères dit que le gouvernement aurait dû convoquer les ministres de l'agriculture de toutes les provinces. Pourquoi n'a-t-il pas lui-même fait pression auprès de ses amis d'Ottawa pour obtenir des mesures protégeant le cultivateur contre la margarine et les succédanés du beurre?"

Cette attaque devait donner une nouvelle tournure au débat.

M. Reynold Bélanger

C'est le député libéral de Lévis, M. Reynold Bélanger qui, le premier, a relevé les paroles de M. Riendeau. "Si le député de Laprairie - Napierville est sincère quand il demande l'intervention d'Ottawa pour défendre la vente de la margarine que fait-il de l'autonomie?" demande M. Bélanger.

Et il poursuit: "Le député ignore-t-il que le gouvernement fédéral a déjà interdit la vente de la margarine dans tout le Canada et qu'alors il ne se vendait pas de ce produit au Québec. Le député oublie-t-il que c'est en brandissant le drapeau de l'autonomie que Québec a fait la lutte à cette loi. C'est alors que le conseil privé a décidé que la loi fédérale était anticonstitutionnelle, et que le problème de la margarine relevait des provinces".

M. Bélanger affirme ensuite que ce n'est pas la loi provinciale de la margarine qui a sauvé l'agriculture, mais le prix de soutien du beurre, établi par Ottawa. Le député de Lévis après avoir affirmé que la loi provinciale est violée ouvertement, se demande comment peut faire le gouvernement pour venir prétendre que la loi de la margarine a sauvé l'industrie laitière.

M. Laurent Barré

Le ministre de l'Agriculture, M. Laurent Barré, fait remarquer que des réunions de ministres de l'Agriculture ont déjà eu lieu. "Nous avons sérieusement discuté de cette question de la margarine, dit-il, et tous les ministres ont été d'accord pour dire que la margarine était un désastre pour l'industrie laitière canadienne."

M. Barré souligne ensuite qu'il y a confusion dans l'esprit de bien des gens lorsqu'il s'agit de faire la différence entre le mot "margarine" et celui de "spread". "Nous n'avons jamais voulu interdire les produits à base de gras animal, tel le saindoux. Ce que nous voulons empêcher c'est la vente des imitations de beurre, même si elles sont faites avec des ingrédients qu'il n'est pas défendu de vendre dans la province de Québec."

Le ministre a révélé qu'un inspecteur du ministère avait spécialement pour mission de visiter les établissements de commerce et de rapporter au ministère des échantillons des produits qui se vendent.

M. Barré déclare ensuite qu'il évite depuis nombre d'années d'ouvrir une polémique sur la question et d'attaquer Ottawa. "Mais, dit-il, il faut bien constater qu'Ottawa ne protège pas la population. Il n'existe pas de douaniers à la frontière entre le Québec et l'Ontario. Il y a des députés du Québec à Ottawa et ceux-là pourraient intervenir. Pourquoi demander toujours au gouvernement de Québec de tout faire?"

Enfin, M. Barré déclare qu'on n'a peut-être pas obtenu tous les résultats attendus de la loi provinciale sur la margarine, mais que le bill à l'étude permettra d'atteindre les produits qui ressemblent au beurre. "Il est certain, dit-il, que tant qu'il y aura des lois prohibitives, il y aura contrebande, que ce soit pour les cigarettes ou tout autre produit."

M. J.-J. Bédard

Le député libéral de Québec Comté, M. Jean-Jacques Bédard rappelle alors toutes les lois passées par le gouvernement canadien pour combattre la margarine. Dès 1885, dit-il, le gouvernement McDonald adoptait une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des substituts du beurre. En 1903, une nouvelle loi prohibait aussi l'oléomargarine. En 1914, le gouvernement Borden adoptait une loi de l'industrie laitière défendant elle aussi la fabrication et la vente et l'importation des substituts du beurre.

M. Bédard explique ensuite que cette dernière loi a été suspendue de 1919 à 1923 à cause de la situation bien particulière mais que dès 1924 le gouvernement la remettait en vigueur.

En 1948, continue-t-il, la loi fédérale était contestée par le gouvernement de la province de Québec, et en 1950, le Conseil Privé donnait raison à la province. Or, si le gouvernement actuel a pris sur lui de faire biffer des statuts une loi fédérale qui visait à protéger les cultivateurs, comment se fait-il que ce même gouvernement, qui maintenant qu'il a une loi provinciale, ne prend pas tous les moyens légaux pour la faire respecter.

Le gouvernement passe parfois des lois qui seraient bonnes . . . s'il se donnait la peine de les faire respecter, dit M. Bédard qui ajoute: "Or, comme on ne prend pas les moyens dans notre province pour aider les producteurs laitiers le gouvernement actuel passe des lois tout simplement pour faire croire aux cultivateurs qu'il s'occupe d'eux. Il se moque de la classe agricole. Si le gouvernement était sérieux, il appliquerait les sanctions et les mesures punitives contre les violateurs.

M. Bernard Pinard

Le député libéral de Drummond, M. Bernard Pinard, déclare que la loi actuelle, en face des problèmes agricoles compliqués, est une triste comédie. Il ajoute que la vente de la margarine dans la province de Québec est un désastre, au point de vue agricole comme au point de vue général. Il faudrait, dit-il, une loi de portée générale et non pas des lois du genre de celle-ci qui ne veut rien dire.

M. Pinard demande de donner, une fois pour toutes, une structure économique et légale à l'industrie agricole dans la province de Québec.

C'est un désastre pour l'agriculteur, dit-il, qu'il se soit vendu dans le Québec 8,000,000 de livres de margarine par année. C'est un désastre pour les cultivateurs, car la loi qui défend cet-

(suite à la page 3)

Retour à une ancienne coutume — Le spectacle d'un be l équipage par des officiers de la Gendarmerie Royale du Canada redevient familier, dans les rues d'Ottawa, depui s que le gouverneur général Vincent Massey a rétabli l'ancienne coutume de mettre son landau d'Etat à la dis position des nouveaux ambassadeurs venant lui présenter leurs lettres de créance. Ci-haut le nouvel ambassadeur d 'Argentine au Canada, son Excellence Carlos L. Torriani, se rend au Palais du Gouvernement pour la traditionnell e présentation officielle. **(Photo "PC")**

Les Etats-Unis accepteront de vendre des armes à Israël

WASHINGTON (Reuters) — On était d'avis hier soir dans les milieux généralement bien renseignés de la capitale américaine que les Etats-Unis accepteront de vendre à l'Etat d'Israël au moins une partie des armes que ce pays cherche à acheter depuis un mois.

Le State Department doit annoncer prochainement sa décision en marge de cette requête pour l'acquisition de $50,000,000 de fournitures de guerre, y compris des chasseurs et autres armes modernes. Le gouvernement israélien soutient que la vente d'armements de fabrication communiste à l'Egypte constitue une menace à sa sécurité, mais le gouvernement américain a voulu se montrer prudent en refusant de se rendre immédiatement à la requête de Tel-Aviv, de crainte de ne déclencher une course au armements dans cette région. On croit également savoir que Washington voulait en même temps souligner à l'Etat d'Israël son mécontentement en marge de l'attaque perpétrée récemment par ce dernier pays contre la frontière syrienne.

Il semble enfin que les conseillers du président Eisenhower ne s'accordent pas quant à l'opportunité d'expédier des armes en Israël, étant donné la tension qui persiste dans ce secteur.

Quoi qu'il en soit, on affirme dans les milieu autorisés que Washington ne saurait résister davantage au pressions d'Israël, maintenant qu'on a permis l'expédition de 18 tanks légers à l'Arabie séoudite.

En quelques lignes

EN TAXI DESORMAIS

MONTREAL (PC — Maurice Cayer, 24 ans, de St-Apollinaire, a voulu expliquer au tribunal hier sa façon de conduire sa voiture en zigzag dans les rues de la métropole à 2 h. du matin en disant qu'il venait à peine de mener chez elle une jeune fille. "Il vous faudra aller la reconduire en taxi durant les trois prochains mois", lui a déclaré le juge Armand Cloutier en révoquant son permis de conduire pour cette période et en le condamnant à une amende de $75.

PEU D'ESPOIR

SEPT-ILES (PC) — La Sûreté provinciale a déclaré hier qu'elle garde peu d'espoir de repêcher le corps de Mlle Raymonde Grenier, une jeune fille de 18 ans qui s'est noyée mercredi dernier lorsque la voiture qu'elle occupait avec M. Marcel Vilbert a plongé dans le St-Laurent au quai de la Pointe aux Basques. Les recherches des plongeurs sont infructueuses, dit la Sûreté qui attribue cet insuccès aux poissons voraces qui fréquentent les abords du quai à cette période de l'année, soit aux grandes marées qui ont pu ensevelir le corps.

VALEUR DE L'HISTOIRE

QUEBEC (PC) — Le ministre provincial des Affaires municipales, M. Prévost, a annoncé dimanche que la Commission des monuments historiques versera une somme additionnelle de $4,000 à la paroisse St-Pierre, sur l'île d'Orléans, à laquelle elle a jusqu'ici donné $35,000 en retour d'une église aménagée comme site historique.

DEUX DECES

QUEBEC (PC) — Une ancienne supérieure générale du monastère des Ursulines de Québec, soeur Saint-Henri, est décédée hier à l'âge de 82 ans. Elle était la belle-soeur de M. J.-Arthur Paquet, un homme d'affaires bien connu de Québec qui est lui même décédé samedi à l'âge de 83 ans.

UNE BONNE BONNE

MONTREAL, (P.C.) — Mlle Gabrielle Tineault revenait samedi soir au domicile de M. R. Maillet, à Westmount, où elle est employée comme servante; constatant que la porte avait été enfoncée et entendant des bruits à l'intérieur elle alerta la police. Celle-ci a cueilli à son arrivée deux cambrioleurs qui se défilaient doucement. Edgar Bruneau, 25 ans et Laurent Lécuyer, 24 ans, ont comparu hier et ont nié leur culpabilité à l'accusation de cambriolage. Ils subiront leur enquête préliminaire le 28 février et resteront d'ici là en prison.

Et vive le sens de l'humour

Un médecin de Montréal, un des mieux connus, nous envoie sa souscription, accompagnée de ce mot délicieux: d'humour.

"Ci-joint chèque de $15.00 pour encourager le "Devoir" à faire belle façon aux chiros. Amicalement".

Quelle joie de constater que le sens de l'humour ne se perd pas chez nous. D'autres médecins voudront faire comme leur confrère... et trouver une façon souriante de nous encourager. Ils enverront leur souscription aux Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Vol de $211,000 dans un bureau de la Sun Life

Un ou plusieurs habiles filous se sont introduits en sourdine, en fin de semaine, dans une pièce de l'édifice de la Sun Life, 1155 Metcalfe, et se sont emparés de $211,000 en billets promissoires, en bons et en espèces.

La victime est la compagnie "Canada Starch", qui a ses bureaux au 19e étage, chambre 1940. La découverte du vol a été faite, hier matin, par le gérant de la compagnie, M. J. Caddie.

Apparemment, le ou les voleurs auraient pénétré dans le bureau à l'aide d'une clé. Ils se sont emparés de deux billets promissoires de $100,000 chacun, d'un bon de $11,000 et de $1,600 en argent. Le tout était contenu dans un classeur.

Le lieutenant Maurice Décarie et le sergent-détective Steve Sawchuck ont à résoudre un problème fort mystérieux. Ils ne peuvent comprendre comment un'ou plusieurs individus ont pu se rendre à l'endroit du vol sans être vus.

Le maire Drapeau devant la Commission Gordon

Montréal pourrait devenir la 1ère ville du monde en énergie hydro-électrique

MONTREAL (PC) — Le maire Jean Drapeau a prédit hier que Montréal pourrait devenir d'ici 25 ans ou moins la première ville du monde pour l'énergie hydroélectrique.

Exposant l'avenir probable de la Cité, ses soucis financiers et ses problèmes d'habitation et de circulation, le maire estime qu'avant 25 ans la puissance des installations hydro - électriques de la métropole augmentera d'environ 3,000,000 de h.p., passant de 1,825,000 à 4,895,000.

Montréal n'est pas encore certaine de l'effet qu'aura la canalisation du St-Laurent sur son avenir, a dit M. Drapeau à la Commission Gordon, mais le grand potentiel électrique garantit l'avenir industriel de la Cité.

Des intérêts, français, allemands et américains ont acquis de vastes terrains sur la rive sud du St-Laurent pour y établir des affineries de métaux, des aciéries et des usines chimiques. L'expansion des exploitations minérales de la province, particulièrement dans la région de l'Ungava, encouragera l'établissement de nouvelles industries dans la région métropolitaine.

Bien que tous les aspects de la canalisation du St-Laurent n'aient pas été complètement étudiés, a ajouté M. Drapeau, "il semble que la nouvelle voie maritime ne viendra pas à l'encontre des forces d'expansion de la région de Montréal."

Problèmes nombreux

Mais il n'a pas caché que la métropole canadienne a des problèmes internes multiples. Durant les 25 prochaines années, la population de la Cité, qui cause déjà de la congestion dans certains secteurs, augmentera d'environ 400,000 âmes et atteindra 1,450,000. Le Grand Montréal aura une population d'environ 3,047,000 et dans un rayon de 30 milles la population atteindra 3,500,000 habitants.

Cette augmentation nécessitera de plus fortes dépenses pour construire des écoles, des hôpitaux et fournir les services municipau. La Cité a déjà un arrérage de travaux publics d'une valeur de $500,000,000 à entreprendre, travaux retardés faute de ressources financières.

Revenus nécessaires

Le coût de l'administration et de l'expansion de la Cité et de la région métropolitaine augmentera avec les années, dit encore le maire Drapeau. Pour se procurer

(suite à la page 3)

La souscription 1956 pour le Devoir

Après la "fin de semaine", c'est la "semaine des retardataires"!

La "fin de semaine des retardataires" a eu tant de succès... que nous continuons: c'est maintenant "la semaine des retardataires".

Si nous fondions un "Club des retardataires" nous aurions depuis ce matin un nombre impressionnant de membres, lesquels, en membres sérieux, nous ont versé trois mille beaux dollars.

Ce qui porte le total de la souscription à $36,000.

Encore quinze jours à ce rythme et nous aurons presque atteint l'objectif minimum de $100,000.

Donc c'est la semaine des retardataires. Tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas encore envoyé leur souscription sont invités à le faire. C'est leur semaine! Est-il possible que nous atteignions $50,000 en fin de semaine? Oui, si tout le monde y met du sien. Et on admettra que cinquante pour cent de l'objectif après 20 jours... c'est un minimum.

Donc, en avant les retardataires. Nous en voulons de tous les coins de la province, de toutes les provinces du Canada. Que leur nombre soit impressionnant. Qu'on ne se gêne pas, il y a de la place pour tout le monde!

Que chacun fasse sa part dans toute la mesure de ses moyens

(Me René PARE)

Souscrivez généreusement à la campagne des Amis du Devoir

M. GUY PLASTRE, M.A., professeur à l'Externat classique Saint-Viateur d'Outremont, qui vient d'être réélu président de l'Association professionnelle des professeurs laics de l'enseignement secondaire pour la région universitaire Montréal-Sherbrooke. L'exécutif se compose, pour la présente année, de M. Bricault professeur à l'Externat Ste-Croix vice-président; M. Roland Vaillancourt, professeur au Mont-Saint-Louis, secrétaire; M. Gaston Dubuc, professeur au collège Jean-de-Brébeuf, trésorier; M. Michon, professeur au Mont-Saint-Anne (Sherbrooke), directeur.

Chez les sourds-muets

Méthodes d'enseignement complètement révolutionnées

MONTREAL (PC)—Des travaux de recherches menés en Europe et en Amérique, voire à Montréal même, ont complètement révolutionné les méthodes d'enseigner aux sourds-muets.

L'instruction de ces infirmes, que l'on ne pouvait entreprendre jusqu'ici avant l'âge de neuf ans, s'avère maintenant impérieuse dès l'âge de cinq ans.

Voilà ce qu'a déclaré M. l'abbé Gérard Hébert, aumônier de l'Institution des Sourdes-Muettes, en insistant sur la nécessité de créer, à Montréal, une école de trois années d'études pouvant accommoder deux cents jeunes pensionnaires sourds-muets des deux sexes, afin de répondre aux demandes reçues tant à l'Institut des Sourds-Muets qu'à l'Institution des Sourdes-Muettes.

M. l'abbé Hébert fit ses révélations à une petite fête intime qui suivit la bénédiction, par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, d'une nouvelle aile de l'Institution des Sourdes-Muettes.

Une oeuvre nationale

L'institution des Sourdes-Muettes, confiée aux Soeurs de la Providence, est une oeuvre nationale de 105 ans d'existence qui a vu 2,957 élèves passer par ses classes — élèves en grande partie des diocèses de la province de Québec, sauf celui du Labrador. Mais aussi de 15 autres diocèses canadiens et de quelques diocèses américains.

La nouvelle aile, ajoutée à la construction érigée en 1900, rue St-Denis, abrite des dortoirs à l'épreuve du feu pour 444 sourdes-muettes, dont 313 élèves et 131 adultes vivant en permanence à l'Institution.

Le petite fête organisée pour la circonstance dut donner bien du mal aux religieuses et à leurs élèves. Certaines d'entre elles avaient appris par coeur de longs textes qu'elles récitèrent, sans les entendre, au cardinal. D'autres dansèrent du ballet en parfait accord avec une musique enlevante, sans percevoir pourtant le moindre son.

Oeuvre admirable

Son Eminence ne put donc cacher son admiration pour "la patience dont des centaines de religieuses ont fait preuve pour enseigner aux jeunes infirmes" depuis plus de cent ans.

Le cardinal exprima aussi sa vive reconnaissance "du fait que cette maison a fait connaître à des milliers d'enfants Dieu et son Eglise".

Enfin, Son Eminence dit sa foi dans l'avenir de l'institution, en dépit de la tâche presque impossible que la société lui demande.

"Auparavant, dit-il, les jeunes adolescentes venaient passer deux ou trois ans ici et retournaient ensuite dans leur foyer, attendre la voie que Dieu leur avait tracée. Aujourd'hui, on exige que vous donniez à vos élèves une préparation adéquate pour un rôle déterminé dans la vie, car on s'attend de les voir s'intégrer normalement dans la société."

Dans son allocution, l'abbé Hébert souligna que jusque vers 1945 les méthodes d'enseignement ne procuraient de bons résultats qu'avec des enfants de neuf ans environ. C'est ce qui explique pourquoi, à Montréal, on ne prodigue l'instruction qu'aux sourds-muets de neuf ans et plus.

Essai concluant

"Mais, depuis cinq ans, ajoute l'abbé Hébert, nous avons mis à l'essai une classe enfantine où nous recevons des enfants des deux sexes à partir de l'âge de 5 ans et les faisons profiter des techniques nouvelles."

Les résultats obtenus sont concluants. Ils permettent aux autorités de l'institution d'affirmer "que l'enfant sourd est sûrement éducable à partir de 5 ans", qu'il est même "extrêmement important que son développement intellectuel soit entrepris le plus tard à ce moment" et que "nous n'avons plus aucune raison de retarder davantage l'accès des jeunes enfants sourds à l'école."

En quelques lignes...

AVION RETROUVE

PARIS (PA) — Une équipe de chercheurs a rapporté par radio dimanche qu'elle avait trouvé les débris d'un aérobus qui s'est écrasé avec 12 personnes à bord dans le Cameroun français, le 18 avril dernier, a rapporté l'agence France-Presse. L'appareil, propriété de l'Union des transports aéromaritimes a été découvert au coeur d'une forêt.

NOMINATIONS

ROME (PA)—Le premier ministre Antonio Segni a nommé Adone Zoli, âgé de 68 ans, comme ministre du Budget et Giuseppe Medici, âgé de 48 ans, comme ministre du Trésor. Tous deux sont membres du parti chrétien-démocrate de Segni.

LOURDES PERTES

SAN REMO (PA)—Les producteurs de cette "Riviéra des fleurs" ont déclaré aujourd'hui que 40 pour cent de la récolte des fleurs ont été détruits par le froid. L'Association des producteurs de fleurs évaluent les dommages à $11,000,000.

ANNULATION?

JAKARTA (Reuters) — Le gouvernement indonésien a annoncé aujourd'hui qu'il projette d'annuler ses ententes économiques et financières avec la Hollande par suite de l'abrogation de l'Union néerlando-indonésienne la semaine dernière.

NAVIRE AVARIE

COBH, Irlande (Reuters) — Le Sirio, cargo italien de 6,890 tonnes, est arrivé ici dimanche, fortement avarié par un incendie qui éclata durant la traversée de l'Atlantique et mit sa T.S.F. hors d'usage.

LE KHAN ASSEZ BIEN

CANNES (Reuters) — L'Aga Khan a passé une assez bonne nuit. Son état n'est pas alarmant, mais exige une surveillance constante, dit son médecin. Il souffre de maladie du coeur et d'arthrite. Le climat de Cannes devrait le revigorer.

EN ALLEMAGNE

DUSSELDORF (Reuters) — Les Socio-démocrates et les Démocrates libres de la droite ont renversé aujourd'hui le gouvernement de coalition de la Westphalie, que dirigeait Karl Arnold, membre du parti Chrétien-démocrate du chancelier Konrad Adenauer.

AVALANCHE

MONT-WASHINGTON (PA)—M. Aaron Leve, professeur à la Northeastern University, a été enseveli sous une avalanche de neige et de glace, près d'ici, dimanche, et l'on présume qu'il a été tué. Quatre autres skieurs s'en sont tirés avec des blessures légères.

L'emploi a fléchi au Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral annonce, aujourd'hui, que l'emploi a fléchi considérablement au Canada entre le 10 décembre et le 21 janvier.

ENVIRON 5,231,000 personnes étaient au travail le 21 janvier, soit 157,000 de moins que six semaines auparavant.

Toutefois, il y a eu 223,000 chômeurs de moins en janvier 1956 qu'en 1955.

Le Bureau de la statistique estime que le nombre de personnes sans emploi et se cherchant du travail était de 286,000 le 21 janvier à comparer à 200,000 le 10 décembre et à 363,000 le 22 janvier 1955.

Par ailleurs, le service national de placement du ministère du Travail annonce que les demandes d'emploi se chiffraient par 484,553 le 19 janvier.

C'est une augmentation de 197,659 sur le 8 décembre dernier, mais une baisse de 85,029 sur les 569,582 demandes du 20 janvier 1955. Les inscriptions avaient atteint à cette date un sommet d'après-guerre.

Le gouvernement attribue la hausse du chômage à certains facteurs saisonniers. Il fait observer que la diminution de l'emploi, bien qu'inférieure à celle de la période correspondante de l'an dernier, est supérieure à celle d'il y a deux ans.

Dans l'industrie non agricole, le nombre de personnes au travail était de 4,543,000 soit 132,000 de moins que le 10 décembre mais 295,000 de plus qu'il y a un an.

Le communiqué du gouvernement souligne que la baisse de l'emploi provient de la mauvaise température qui a entravé les travaux forestiers dans les Maritimes ainsi que la construction et autres travaux d'extérieur dans les Prairies. Le communiqué note également que certaines industries, telles que celle des accessoires de transport, ont procédé à des congédiements plus nombreux qu'à l'accoutumé.

Education vivante . . .

(suite de la page 6)

un écrivain pour écrire avec le son de sa propre voix?" Combien de jours faut-il à un petit enfant pour conquérir, dans une merveilleuse droiture, cette flamme de l'Esprit, ce nous grec dont le christianisme a fait le Saint-Esprit, pour grandir en âge, en sagesse et en grâce, pour façonner son visage à l'image et à la ressemblance du visage de Dieu.

C'est pour continuer de traduire en termes d'action son exigeant idéal de l'éducation féminine et de l'éducation tout court, que La Société des Femmes universitaires de Montréal présentera, dans cette intention proprement éducative, le mardi soir, 21 février, à neuf heures du soir, au Victoria Hall, la *Collection du Printemps* de l'Association des Couturiers Canadiens. Toute personne intéressée est priée de réserver son billet en communiquant avec Mesdames Marcel Trahan et Jean Saint-Amour, présidentes conjointes du comité du billet : RE. 7-7387 et CA. 8330.

Marie-Antoinette BABOYANT

Avez-vous fondé une paroisse ?

Un curé fondateur de paroisse n'a pas hésité à souscrire. Il écrit:

"Vous trouverez ma modeste contribution. Etant à fonder une paroisse en colonie mes revenus ne me permettent pas de prodigalités. Il faut cependant que tous les hommes de bonne volonté soutiennent le "Devoir": c'est plus qu'un journal, c'est une oeuvre.

"Je le considère comme un journal d'avant-garde. Par sa forme il se distingue des journaux moches qui craignent de lutter contre certaines ambitions démesurées."

Vous qui n'avez pas fondé de paroisse, souscrivez. Envoyez votre contribution aux Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

360 est, rue Rachel, Montréal

MA. 4107

J.W. JETTÉ LTÉE

CHAUFFAGE · PLOMBERIE

VITTEL

GRANDE SOURCE

EAU MINERALE NATURELLE

Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

Exiger la marque

Agent général pour le CANADA

J. ALFRED OUIMET

84, St-Paul Est • Montréal

Et les minorités françaises ? . . .

● Les groupements français, éparpillés dans les provinces anglaises et aux Etats-Unis, ont presque tous leurs organes de défense et de conquête : journaux quotidiens et hebdomadaires, postes de radio, associations d'éducation.

● Mais leur influence est généralement circonscrite à un territoire donné.

● *LE DEVOIR*, depuis près de cinquante ans, s'est donné la mission de faire connaître toutes les minorités françaises d'Amérique, d'exposer leurs problèmes, de défendre leurs causes.

● Sans *LE DEVOIR*, les liens et les échanges entre les groupements français d'Amérique seraient moins forts et moins fréquents.

● Si *LE DEVOIR* venait à disparaitre, la cause française en serait dangereusement affaiblie.

●

C'est pourquoi tous ceux qui ont à coeur la défense et l'illustration du fait français en terre d'Amérique, souscriront généreusement à la campagne des Amis du Devoir.

Objectif : $100,000.

LES AMIS DU DEVOIR INC.

434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL BE. 3361

À NE PAS MANQUER!

Le concours le plus passionnant jamais lancé dans le Québec!

Commandité par

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

$1500.00

EN ARGENT CHAQUE SEMAINE

BULLETINS DE CONCOURS BIENTÔT DANS CE JOURNAL

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

Cantin Sales Agencies Limited

AVIS

En vertu des dispositions de la Loi des Compagnies de Québec, telle qu'amendée CANTIN SALES AGENCIES LTD. donne avis par les présentes, qu'elle fera application à l'honorable Procureur Général de Québec pour qu'il accepte l'abandon de sa charte et en ordonne son annulation, et fixe une date à compter de laquelle elle sera dissoute.

Montréal, P. Q., le 17 janvier 1956

O. F. CARTER
Secrétaire

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées à l'adresse du soussigné dans des enveloppes fournies à cet effet par L'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent et portant l'indication : "SOUMISSION POUR DRAGAGE — ACCES DU PORT DE MONTREAL — SECTION DE LACHINE, LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT",

seront reçues par L'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1225, Edifice temporaire, 2, rue Wellington, Ottawa, jusqu'à 12 h. 30 de l'après-midi (H.N.E.) le mardi 6 mars 1956.

On peut obtenir les plans, prescriptions et cahier des charges, formules de soumission, conditions relatives à la main-d'oeuvre et formules de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, L'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1091, 635, rue Cathcart, Montréal (Québec), ou au Secrétaire, L'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Chambre 1225, Edifice temporaire, 2, rue Wellington, Ottawa, sur dépôt de la somme de cent dollars ($100.00) dont un montant de soixante-quinze dollars ($75.00) seulement sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour l'envoi des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans ladite limite de temps, le dépôt sera confisqué.

Le dépôt de soumission d'un montant représentant au moins cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission, doit être fait conformément aux prescriptions.

L'Administration ne s'engage aucunement à accepter la plus basse soumission ou toute autre.

Raymond-J. BERIAULT,
Secrétaire.

L'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent,
Ottawa, le 21 février 1956.

EATON TOURNE-DISQUES RCA VICTOR A PRIX DE VENTE

Notez qu'il existe une base assortie pour l'un de ces modèles procurant ainsi un ensemble de 3 haut-parleurs

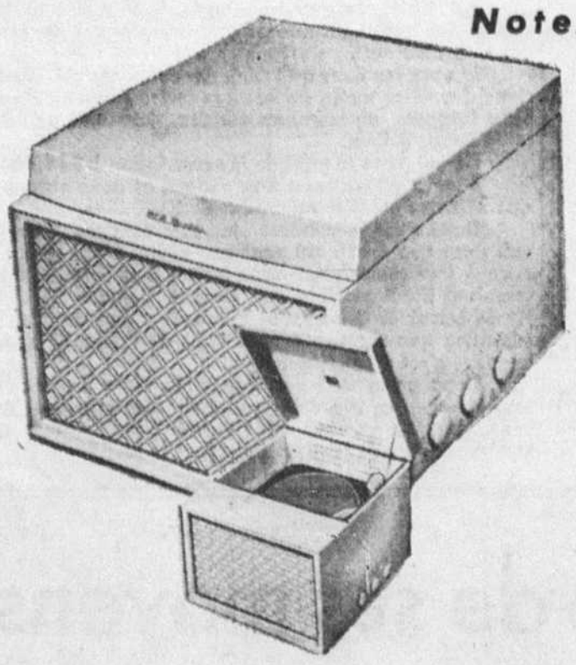

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Les deux tourne-diques ont des contrôles individuels pour notes basses et aiguës.

Les deux tourne-disques conviennent aussi bien pour le vivoir, le recoin ou la salle de jeux.

Les deux tourne-disques possèdent un haut-parleur 8", type Olson.

Les deux tourne-disques sont en plaqué bois authentique.

Les deux tourne-disques sont à PRIX SPECIAL !

RCA VICTOR, à fonctionnement manuel

SPECIAL EATON —

- Joue des disques 33⅓, 45 et 78 rpm, à la main.
- Elégant coffrage, son excellent, fini lustré. PRIX

69.95

NOYER

Pas de base assortie pour celui-ci

SIGNALEZ PL. 9211 demandez le Service des Commandes

Tourne-disques RCA VICTOR, automatique

- Avec changeur à 3 vitesses et tourniquet séparé pour disques de 45 rpm.
- Interrupteur 3 positions suivant que vous l'utilisez avec ou sans les haut-parleurs montés sur la base.
- Base assortie, comportant 2 haut-parleurs donnant une reproduction riche et profonde, pour un supplément de 14.95 seulement.

PRIX SPECIAL EATON

99.95

NOYER OU ACAJOU

RADIOS (RAYON 260), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

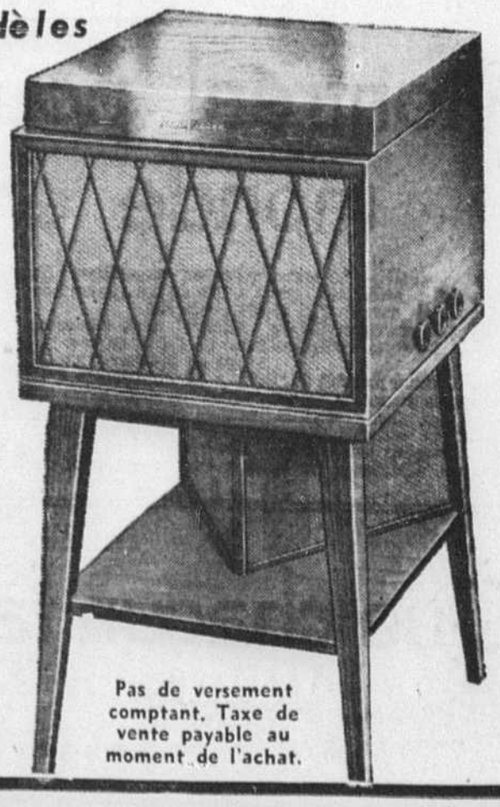

Pas de versement comptant. Taxe de vente payable au moment de l'achat.

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 21 FEVRIER 1956

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

Malgré un sévère avertissement de l'évêque

Des catholiques refusent encore l'entrée des Noirs dans les écoles

Nouvelle-Orléans, (P.A.) — En dépit d'une lettre pastorale de S.E. l'archevêque Joseph Rummel condamnant la ségrégation comme étant immorale et scandaleuse, un groupe de législateurs catholiques de l'Etat persiste aujourd'hui à vouloir empêcher les écoles catholiques de la Louisiane d'ouvrir leurs portes aux Noirs comme aux Blancs.

La lettre de six pages a été lue, dimanche, au cours de toutes les messes des 120 églises catholiques de l'archidiocèse de la Nouvelle-Orléans. L'archevêque annonce dans ce message sa ferme intention de mettre fin à la ségrégation dans les églises et les écoles dès qu'un comité spécial aura terminé l'étude du problème.

L'archevêque n'a pas indiqué quand la ségrégation prendra officiellement fin mais un représentant de l'Eglise avait laissé entendre, il y a quelque temps, que cela se produirait probablement après septembre prochain.

Pas de compromis

Un représentant de la Législature de l'Etat, M. E.W. Gravolet, de Plaquemines, a affirmé que la lettre pastorale ne modifiera en rien l'attitude de son groupe qui entend faire pression, lors de la session en mai prochain, en vue d'assujettir les écoles paroissiales de la Louisiane au lois de ségrégation scolaire adoptées en 1954.

Ces lois ont été jugées anticonstitutionnelles, mercredi dernier, par une cour d'appel fédérale qui a ordonné aux écoles publiques de la Nouvelle-Orléans de respecter la décision prise en 1954 par la Cour suprême et de mettre fin à la ségrégation.

Appel projeté

M. Gravolet a dit que son groupe, défavorable à l'admission mixte dans les écoles paroissiales en appellera de cette décision. "Si notre appel échoue, dit-il, nou soumettrons alors de nouvelles lois de ségrégation qui concerneront également les écoles catholiques.

"C'est une question de justice. Les écoles catholiques doivent être traitées de la même façon que les écoles publiques. Pourquoi user de discrimination envers les parents et les écoliers catholiques?"

Les écoles paroissiales ont été soustraites au lois de ségrégation de l'Etat à la suite d'une campagne dirigée par S.E. l'archevêque Rummel.

Important archidiocèse

L'archidiocèse de la Nouvelle-Orléans, le plus important du sud des Etats-Unis, compte au delà de 500,000 fidèles. Plus de la moitié des catholiques du sud et le cinquième environ des Noirs catholiques vivent en Louisiane. Toutefois, la lettre de l'archevêque n'avait aucune portée sur le diocèse voisin de Lafayette et d'Alexandria.

L'archevêque Rummel, âge de 79 ans et natif d'Allemagne, a déclaré dans sa lettre que "la ségrégation raciale est immorale et scandaleuse parce qu'elle nie l'unité et l'universalité de la Rédemption" en même temps qu'elle "nie l'unité et la solidarité de la race humaine telle que conçue par Dieu."

Montréal pourrait . . .

(Suite de la 1ère page)

des fonds additionnels, les cités devront obtenir des sources spéciales de revenu en vertu de la constitution.

"Nous sommes actuellement devant une série d'embouteillages, particulièrement en ce qui concerne les routes, le transport en commun, les ponts, les écoles et les hôpitaux pour malades mentaux," dit-il.

"Le principal problème qui s'impose aux autorités publiques gouvernant la région métropolitaine est celui de combler la déficience d'équipement social laissée par la grande dépression et la guerre.

"Ce problème est d'autant plus aigu que la population et ses revenus continuent de grandir rapidement."

Logement et circulation

Le maire Drapeau a prédit qu'avec l'augmentation de la population, plus de gens habiteront dans les banlieues. Le grand problème pour la Cité est la rénovation de vieilles maisons et l'établissement d'appartements à bas loyer pour la masse des ouvriers. En tout, le nombre des logements à Montréal, qui était de 258,000 en 1951, devrait atteindre 415,000 en 1981. Le nombre des logements défectueux ou inférieurs est actuellement d'environ 25,000.

Mais la circulation est "le problème par excellence de Montréal", déclare M. Drapeau. Les automobiles circulant dans les rues de Montréal augmentent d'environ 20,000 par année et seront probablement au nombre de 1,000,000 en 1981. Il faut élargir et rénover les grandes artères. Il faudra aussi aménager de nouvelles voies en direction est-ouest et nord-sud.

UN SAC EST DISPARU

OTTAWA (PC) — Les autorités du ministère des Postes ont annoncé hier l'ouverture d'une enquête sur la disparition d'un sac postal recommandé à Peterborough, Ontario.

Le courage, oui, mais il nous faut des sous !

"Courage au personnel du "Devoir", écrit un ami d'Ottawa.

"Vos qualités dépassent de beaucoup les quelques petits défauts qu'on semble vous reprocher".

Merci! Le courage nous voulons bien l'avoir, mais c'est vous seuls qui pouvez nous fournir les sous dont nous avons besoin pour que ce courage serve à quelque chose! Envoyez votre souscription aux Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Nouvelles municipales

Permis municipal des agents d'immeuble réduit à $25?

La commission municipale instituée pour étudier les modifications à apporter au règlement 1862, se rapportant aux permis municipaux, vient de recommander l'imposition d'un permis annuel de $100 aux courtiers en immeuble et la réduction de ce montant à $25, dans le cas des agents d'immeubles à l'emploi d'un courtier.

Cette commission était sous la présidence du conseiller municipal John Sullivan; elle se composait également de MM. Ulric Leblanc, vice-président, Gérard Gauthier et J.-N. Drapeau, tous conseillers municipaux. Cette commission avait été instituée à la demande de la Chambre d'Immeuble et du Montreal Real Estate Board.

La commission a fait une distinction entre les courtiers en immeubles et les agents à leur emploi. Cette distinction n'existe pas actuellement, quant au montant du permis municipal que les membres de ces deux groupes doivent payer.

Le rapport de la commission a été adressé hier à l'Exécutif. Outre la recommandation ci-dessus, il suggère à l'Administration que les courtiers et les agents d'immeubles soumettent leur demande de permis municipal à l'approbation du directeur du service d'urbanisme et également à celle du directeur du service de la police. A l'heure actuelle, seule l'approbation du directeur du service d'urbanisme est requise ; ce dernier s'assure que les locaux des requérants respectent les règlements de zonage, quant à leur situation.

Le rapport suggère également que, pour fin de contrôle, tout courtier soit tenu de soumettre au directeur du service des Finances une liste complète de ses agents, le 1er mai de chaque année, ainsi qu'un compte rendu de toutes les modifications survenues dans la composition de son personnel, au cours de l'année financière de la Ville.

La commission suggère également que le règlement 1862 soit amendé afin que les courtiers et leurs agents puissent offrir et négocier des prêts hypothécaires. Actuellement, les courtiers et leurs agents ne peuvent procéder qu'à des transactions immobilières.

Violent débat . . .

(suite de la 1ère page)

te vente est inopérante. La preuve, dit-il, c'est qu'il n'y a jamais eu de causes contre les vendeurs de succédanés du beurre. La seule qui ait été faite l'a été l'an dernier, par la police fédérale, dans le comté de Drummond, contre un contrebandier qui importait de la margarine des Etats-Unis.

M. Maurice Duplessis

Le premier ministre intervient pour souligner qu'il veut faire certaines mises-au-point concernant les affirmations de l'Opposition. Tout le monde, dit-il, s'entend sur ceci: l'agriculture est l'industrie fondamentale d'un pays et l'industrie laitière en est le coeur.

Or, dans le Québec, il y a des lois qui défendent de faire une concurrence déloyale à l'industrie laitière. Personne n'osera prétendre que c'est un mal. Il y avait, il y a quelques années, des lois fédérales qui prohibaient la margarine. Une grande campagne a été amorcée contre cette législation, particulièrement en Ontario, où elle était dirigée par un ancien ministre fédéral, devenu sénateur, l'hon. M. Euler.

Devant cette campagne, poursuit M. Duplessis, non à l'instigation du Québec, Ottawa a fait référence à la Cour Supérieure. Or comme c'était notre devoir, le gouvernement de Québec a fait des représentations qui ont été maintenues non seulement par cette Cour, mais également par le Conseil Privé.

Il est évident qu'Ottawa ne voyait pas d'un mauvais oeil l'opportunité de se débarrasser d'un tel fardeau. Mais Ottawa devrait maintenant coopérer à l'application des lois provinciales. Si Ottawa voulait vraiment coopérer, il défendrait l'importation des huiles végétales. Sans huile végétale, il n'y aurait pas de margarine ou d'oléomargarine. C'est ce que voulait dire le député de Laprairie-Napierville quand il a parlé de l'intervention souhaitable d'Ottawa.

Application difficile

M. Duplessis dit ensuite que l'application des lois est difficile car il y a toujours des gens qui s'ingénient à les violer. L'Opposition, dit-il, n'agirait pas autrement si elle désirait inciter la population à violer la législation sur la margarine. Le député de Verchères passe son temps à dire que la loi n'est pas applicable, qu'elle ne sera pas appliquée. N'est-ce pas une invitation tacite aux violateurs?

On reproche aussi au gouvernement d'avoir passé plusieurs lois sur le sujet. On devrait pourtant y avoir un indice indiscutable de son désir de rendre la législation toujours plus efficace afin de mieux protéger l'agriculture, dit M. Duplessis.

Le premier ministre rejette ensuite la suggestion d'une réunion des ministres de l'agriculture des diverses provinces pour régler le problème de la margarine.

De toute façon, la loi fédérale a sauté et on a eu par la suite une loi provinciale. Mais tout le monde sait que la margarine se vend quand même dans toutes les villes et villages de la province.

M. Georges Lapalme

Le chef de l'Opposition dit qu'il est assez étrange d'entendre le député de Laprairie-Napierville réclamer une loi fédérale contre la margarine, quand c'est le gouvernement de Québec lui-même qui a combattu la juridiction d'Ottawa en ce domaine.

"Je n'ai jamais vu une once de margarine dans la province avant que l'Union Nationale ne se mêle de cette question", dit-il.

"Il n'y en avait nulle part au Canada parce qu'il existait précisément une loi fédérale qui en interdisait le commerce. A un moment donné, il s'est fait une campagne en faveur de la margarine. Ottawa a alors soumis sa loi à la Cour Suprême pour savoir si elle était constitutionnelle ou non. C'était en 1948, or, le gouvernement de Québec a été le seul à intervenir dans la cause pour soutenir l'invalidité de la loi fédérale. La Cour Suprême a décidé qu'en effet, la loi fédérale était invalide. On est allé devant le Conseil Privé et, encore là, le gouvernement de Québec a appuyé la décision de la Cour Suprême, contribuant ainsi à rendre légales la fabrication et la vente de la margarine.

M. Duplessis. — "Le but de notre intervention n'était pas de remettre la fabrication de la margarine. C'est fausser les faits que d'affirmer une chose pareille."

M. Lapalme. — "Québec a demandé que la loi fédérale soit mise de côté parce que inconstitutionnelle. Il appartient au gouvernement de prévoir les conséquences de son intervention."

M. Duplessis. — "Ottawa conservait toujours le droit et le devoir d'empêcher l'importation des huiles végétales."

M. Lapalme. — "Il ne peut pas, parce que ce serait la mort de 100 à 150 industries canadiennes qui utilisent les huiles végérales comme matières premières. D'ailleurs, il se cultive au pays des produits agricoles dont on tire des huiles végétales."

Voix à droite — C'est faux.

M. Lapalme — Si ce n'était pas une offense, on pourrait envoyer un page ou un messager dans la ville de Québec et il reviendrait ici un quart d'heure après les bras chargés de margarine. Il en est entré huit millions de livres en une seule année dans le Québec. Et le premier ministre nous dit qu'il y a eu des poursuites pour 8,000 livres seulement. C'est justement parce que la loi n'est pas appliquée que nous la combattons. L'amendement qu'on apporte aujourd'hui ne changera rien à cet état de choses, à moins qu'à la veille des élections on ne se décide à faire des raids massifs. Dans l'ensemble, la margarine concurrence continuellement le beurre, tout comme si la loi n'existait pas.

Il est alors 6 heures et l'Hon. Paul Sauvé demande l'ajournement du débat.

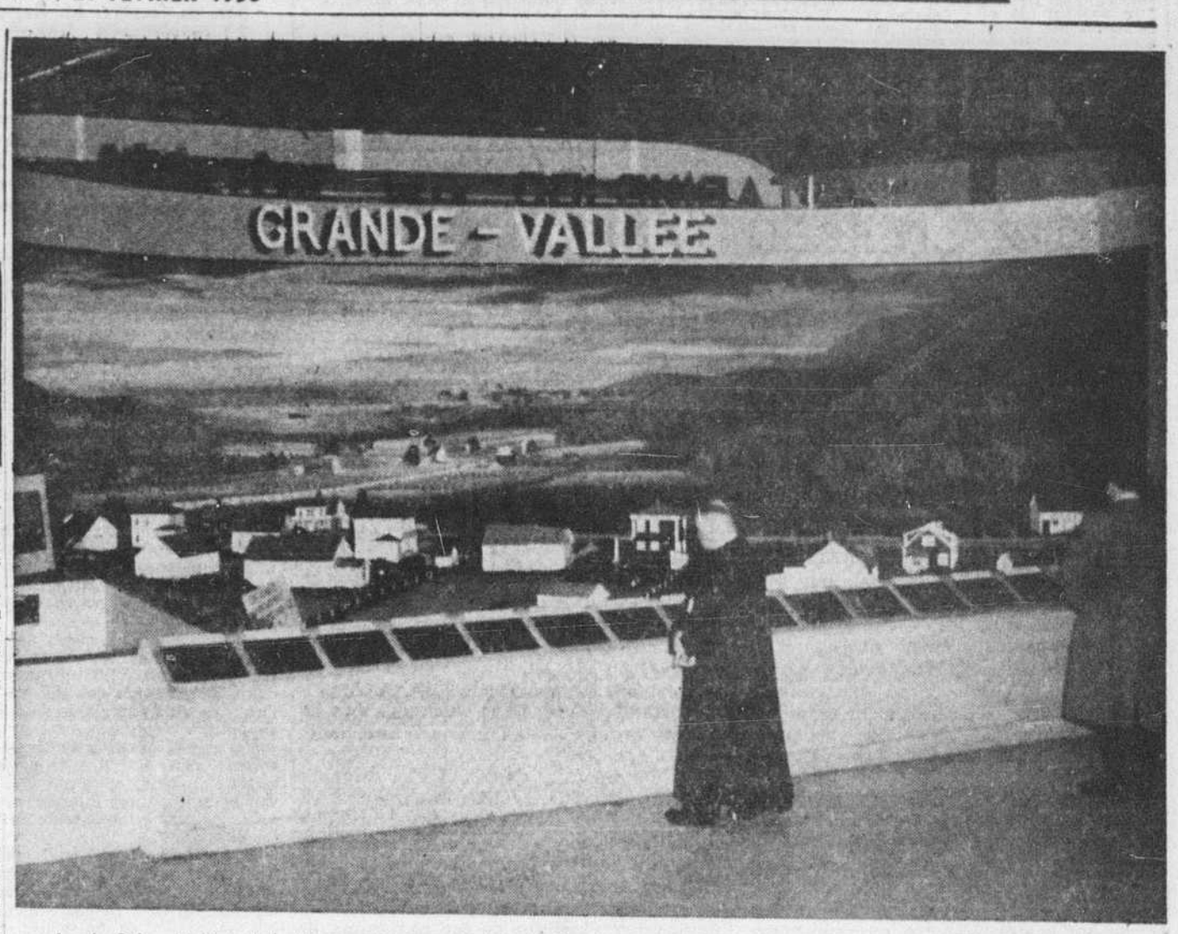

Au 4e Salon National de l'Agriculture, au Palais du Commerce, jusqu'au 26 février, le ministère de la Colonisation fait voir une belle réalisation en matière d'établissement rural. Il s'agit de la colonie qui, en 1938, fut ajoutée à la paroisse de Grande-Vallée, dans Gaspé-Nord, par suite de l'échange de terrains fait par la province. Aujourd'hui 40 familles d'anciens pêcheurs vivent de la terre et de l'industrie forestière dans cette colonie agro-forestière. Grande-Vallée est la patrie d'origine de M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (**Photo J.-F. Bégin, du Ministère de la Colonisation**).

Le Canada ne participerait pas au nouvel accord sur le blé

OTTAWA (PC—Il se peut que le Canada ne participe pas à un nouvel Accord international sur le blé maintenant que la Grande-Bretagne a annoncé son intention de n'en pas faire partie.

Le ministre du Commerce, M. Howe, interrogé à ce sujet aux Communes, a éludé les questions mais il a dit que la décision britannique "diminue certainement l'efficacité de l'accord".

Toutefois, un fonctionnaire du ministère du Commerce a déclaré que le Canada ne participerait pas à un nouvel accord mondial sur le blé si la décision de la Grande-Bretagne signifie qu'une faible partie seulement du commerce mondial du blé tombe sous l'effet de l'Accord.

M. Howe a lui-même déclaré à la Chambre jeudi dernier que le minimum requis pour que le Canada se joigne à une nouvelle entente devrait représenter "environ ues deux tiers du commerce du blé".

L'an dernier, les ventes faites en vertu de l'Accord international, groupant 46 pays, ont été de moins de la moitié des 950,000,000 de boisseaux formant le commerce mondial du blé.

Les observateurs croient improbables que le minimum des deux tiers soit atteint sans la participation de la Grande-Bretagne, le principal importateur de blé dans le monde.

Les Etats-Unis, qui ont exporté le plus de blé l'an dernier, sont intéressés à participer à une nouvelle entente à condition que la Grande Bretagne consente à y adhérer.

On sait que la Grande-Bretagne s'est retirée de l'Accord international il y a trois ans à cause d'un désaccord au sujet des prix.

La semaine dernière, M. Howe a laissé entendre que la délégation canadienne à la conférence de Genève, qui groupe 60 pays, est prête à faire certaines concessions, particulièrement en ce qui concerne le prix maximum, afin d'obtenir une entente pour remplacer celle qui expirera le 31 juillet prochain.

Efficacité mise en doute

La Grande-Bretagne a critiqué l'accord actuel pour d'autres raisons. Elle prétend qu'il ne prévoit pas l'écoulement des surplus existants, ne fait rien pour décourager la production excessive et ne comporte aucune mesure efficace pour la libre fluctuation des prix entre le minimum et le maximum selon l'offre et la demande.

M. John Diefenbaker, député conservateur de Prince-Albert, a demandé à M. Howe si l'Accord international a des chances d'être efficace sans la participation de la Grande-Bretagne.

"Cela diminue certainement l'efficacité de l'entente," a répondu M. Howe. Mais le ministre n'a pas voulu préciser "ce que nous ferons ou ne ferons pas" avant de recevoir le rapport de la délégation canadienne à Genève.

M. Diefenbaker demanda aussi au ministre si la décision britannique entrainerait une réduction prononcée dans les prix du blé.

"La réponse est non," a répliqué M. Howe.

Récemment, le Canada a vendu plus de blé en dehors des conditions de l'Accord international que dans les conditions prévues par l'entente. Le contingentement d'exportation du Canada pour l'année-récolte qui a pris fin le 31 juillet dernier était de 752,300,000 boisseaux, mais notre pays n'a disposé que de 112,900,000 boisseaux en vertu de l'accord alors qu'il en a vendu 155,300,000 en dehors de l'entente.

En ces dernières années, le prix mondial du blé fut le même pour les acheteurs groupés dans l'Accord et pour les autres importateurs de blé. Le prix actuel est d'environ $1.72 le boisseau pour le No 1 Northern.

Le Canada a tenté d'augmenter ses ventes, particulièrement aux pays communistes.

M. Hazen Argue, député CCF d'Assiniboia, a demandé à M. Howe ce qu'il pensait au sujet d'un rapport de Winnipeg voulant que la Russie ait conclu un marché pour acheter du blé canadien. Le ministre a répondu que l'on ne discute pas des ventes aux Communes.

AMERICANISATION

VANCOUVER (PC)—M. William Ross, directeur du bureau de recherches du Crédit Social, a dit samedi que l'accroissement des investissements américains porte la menace que le Canada "cesse d'être une nation".

Nos amis les étudiants

Les élèves de l'école Normale Jacques-Cartier ont souscrit

Nous avions cent fois raison de parler de l'amitié qui unit toujours les étudiants canadiens-français et LE DEVOIR. Cette lettre en fait foi:

"Les étudiants de l'Ecole Normale Jacques-Cartier sont heureux d'apporter leur encouragement au DEVOIR, en souscrivant la somme de trente-cinq dollars.

"Soyez assurés que votre journal est fort bien accueilli chez nous. Nous vous félicitons pour l'excellent travail accompli dans tous les domaines et il faut à tous prix que LE DEVOIR continue de faire connaître la vérité.

"Nous vous souhaitons plein succès pour la présente campagne."

Nous savons que d'autres souscriptions s'organisent dans des collèges, des couvents. Nous remercions tous les étudiants qui prennent l'initiative de nous aider. LE DEVOIR tentera de leur rendre au centuple cette générosité.

Ottawa ne dit rien au sujet de l'abolition de la peine de mort

Meurtre brutal à Londres, 60 heures après l'abolition de la peine capitale.

LONDRES (PA) — La Grande-Bretagne apprend aujourd'hui qu'un meurtre brutal vient d'être commis dans le quartier de Limehouse à Londres, quelque 60 heures à peine après que les Communes eurent voté l'abolition de la peine de mort pour meurtre.

Les journaux consacrent leur première page à la description de ce "premier meurtre sans pendaison". L'échafaud est la seule forme de peine capitale en Grande-Bretagne.

Mme Betty Seneff, 50 ans, a été trouvée poignardée à mort dimanche dans le magasin de vêtements qu'elle xeploitait avec son mari le long du West India Dock Road, à peine 150 verges du poste de police de Limehouse.

Le meurtrier est demeuré au magasin assez longtemps après son crime pour changer ses vêtements maculés de sang contre un complet neuf pris au magasin.

La police a appréhendé pour interrogation un homme qui boitait dans un café du Chinatown.

Un long débat

Ce meurtre ranime le débat qui se poursuit en Grande-Bretagne depuis un siècle sur l'abolition de la peine capitale.

Jeudi dernier, les Communes ont voté l'abolition de la peine de mort pour meurtre, mmais il reste à rédiger les lois qui réaliseront le désir du Parlement.

Le gouvernement hésite à présenter une loi abolissant tout à fait la peine de mort. En attendant la rédaction de la loi, il s'est dit consentant de suspendre toutes les pendaisons.

Selon la loi britannique, tout meurtrier reconnu est automatiquement condamné à l'échafaud. Il n'y a qu'un appel à la Reine qui puisse faire échapper à la potence. La Reine peut accorder une commutation sur recommandation du secrétaire à l'Intérieur.

OTTAWA (PC)—Le ministre de la Justice, M. Stuart Garson, a déclaré hier que le gouvernement annoncera en temps et lieu s'il suspendra les pendaisons au Canada en attendant le rapport d'un comité parlemetaire qui a étudié la peine capitale.

Il répondait aux Communes à M. Hayden Stanton, député conservateur de Leeds, qui avait demandé si le gouvernement songeait à retarder les pendaisons jusqu'à ce que le comité présente son rapport.

"C'est une question de politique gouvernementale qui sera annoncée en temps et lieu", a dit le ministre.

Avis du rétablissement du comité a été donné hier au feuilleton de la Chambre. Le comité a tenu des séances publiques au cours des deux dernières sessions et il sera maintenant reconstitué pour préparer son rapport sur la peine capitale, les châtiments corporels et les loteries.

On sait que la semaine dernière, la Chambre des communes de la Grande-Bretagne a voté en faveur de l'abolition de la peine de mort en ce pays.

La CTM congédie onze chauffeurs d'autobus

A la suite d'une tentative de grève — Le cas de trois autres employés à l'étude.

La Commission de Transport de Montréal annonce, aujourd'hui, que 11 chauffeurs d'autobus qui ont tenté, le 4 février dernier, de déclencher une grève illégale, ont été congédiés.

Le cas de trois autres chauffeurs est à l'étude.

Le porte-parole de la CTM a dit que les chauffeurs ont interrompu le service d'autobus durant une heure sur le boulevard Pie IX, après que le syndicat des mineurs unis d'Amérique eut ordonné un arrêt de travail.

Les 4,500 employés de la Commission sont représentés actuellement par la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer COI-CCT.

Le porte-parole a ajouté que la CTM a averti tous les chauffeurs de tramways et d'autobus qu'ils seront congédiés s'ils se livrent à toute manoeuvre ouvrière illégale.

Un aérobus français s'écrase au Caire : cinquante-deux morts

LE CAIRE (Reuters)—Un quadrimoteur DC-6 de la compagnie des Transports Aériens Intercontinentaux s'est écrasé hier dans le désert, non loin du Caire. Cinquante-deux des 64 personnes à bord ont péri dans la catastrophe.

Une violente tempête de sable soufflait hier après-midi dans la région aride où l'accident s'est produit et les équipes de secours n'ont pu atteindre la scène du désastre. On rapporte même qu'un camion s'incendie et quatre autres véhicules sont demeurés en panne dans le sable. Des patrouilleurs égyptiens circulant à dos de chameau surveillaient néanmoins la route qui mène à l'endroit où l'aérobus français s'est écrasé.

L'avion transportait 55 passagers et 49 d'entre eux ont péri, y compris 11 femmes et 11 enfants. On a précisé de plus que 22 des 27 hommes qui ont péri dans le désastre étaient des soldats. Six des neuf membres d'équipage sont au nombre des survivants avec quatre hommes et deux garçons.

L'appareil était en retard de 20 heures sur son horaire régulier de Saigon à Paris et il se dirigeait vers Le Caire lorsqu'il a piqué du nez et s'est écrasé en flammes à 15 milles au sud-est de cette ville.

Toutes les qualités d'un bon cognac se résument en deux mots...
"JULES ROBIN"
COGNAC
cognac ROBIN
Apprécié des connaisseurs canadiens depuis 1849
13 ONCES—26 ONCES
dR56-2F

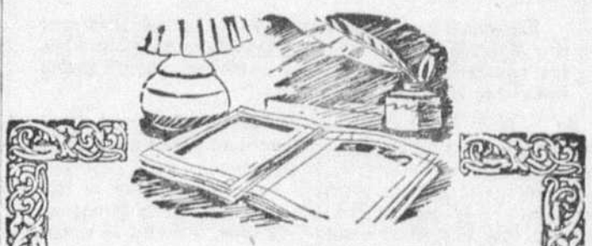

Ah ! si mes parents avaient écrit un LIVRE de FAMILLE
...
Cette lacune sera comblée en faisant dresser votre ARBRE GÉNÉALOGIQUE.
INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN
4184, rue St-Denis, Montréal
179, Boul. Haussmann, Paris

FONDE LE 10 JANVIER 1910 — **LE DEVOIR** — FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux Nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $12.00; Montréal et banlieue $16.00; Etats-Unis et Commonwealth, $14.00; Union postale, $16.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $4.00; Etats-Unis et Union postale, $5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone : BElair 3361★

LE DEVOIR, MONTREAL, MARDI, 21 FEVRIER 1956

Et le Château Maisonneuve, M. Marler?

Le ministre fédéral des Transports, M. Georges C. Marler, était l'invité du Club Richelieu-Montréal jeudi dernier.

La visite de ce ministre, — sa première à cette tribune de choix, — était attendue avec une certaine impatience. Car M. Marler est un ministre relativement "neuf". Chef de l'opposition à l'Assemblée législative de Québec de 1948 à 1953, il a soudain abandonné la politique provinciale, — où il n'y avait plus d'avancement possible pour lui, — et est devenu ministre dans le cabinet Saint-Laurent. Ceux qui connaissent M. Marler savaient qu'il ne mettrait pas bien du temps à faire sa marque dans la capitale du pays. Intelligent, travailleur, ayant le souci presque maladif de l'information complète, de première main, il n'allait pas tarder à transposer dans son nouveau ministère les qualités qui avaient fait de lui un chef d'opposition lucide et renseigné.

Cela n'a pas manqué. Quelques mois après son assermentation, un journaliste du *Montreal Star* écrivait qu'on avait rarement vu homme s'assimiler aussi rapidement et aussi complètement les rouages d'un ministère. A sa première session il a à Ottawa d'ailleurs prouvé sa compétence en défendant ses crédits avec habileté et à-propos.

On avait donc hâte de voir ce ministre, d'autant plus qu'ayant fait toute sa carrière politique dans le Québec, — Montréal et Québec, — il avait la réputation de bien comprendre les problèmes des Canadiens français et d'avoir un esprit ouvert.

●

On avait d'autres raisons aussi de vouloir l'entendre dans un milieu typiquement canadien-français.

M. Marler, comme ministre des Transports, a sous sa direction, au moins générale, les Chemins de fer nationaux du Canada. Or il est de notoriété publique que cette compagnie de la Couronne n'a guère donné justice à la province de Québec. On nous mesure le français, quand on ne nous le refuse pas complètement. Ce qui est beaucoup plus grave, on mesquine aussi sur le service lui-même. La province de Québec, au point de vue milles de rails, est l'une des plus maltraitées du Canada.

M. Marler, ministre qui a fait preuve de compréhension à Québec, avait sûrement des choses à dire à ce propos.

Le ministre a choisi de dire aux membres du club Richelieu ce que les Chemins de fer nationaux ont fait dans le Québec depuis un quart de siècle. Voici l'énumération qu'il a faite :

"La ligne de 27 milles qui relie S.-Félicien à Dolbeau, en 1927 ; la ligne Taschereau-Noranda de 44 milles, en 1928 ; la ligne Senneterre-Val d'Or-Noranda de 102 milles ; la ligne de 14 milles qui relie Pointe-aux-Trembles à Eastern Junction, terminée en 1945 ; l'embranchement Barraute-Kiask Falls de 39 milles, terminée en 1949 ; la ligne Bettyville-Chibougamau-S.-Félicien qui aura 294 milles une fois achevée."

Ces chiffres paraissent impressionnants. Pour qu'ils soient concluants il faudrait les comparer avec ce qui s'est fait ailleurs ou ce qui existait déjà ailleurs.

On espère en tout cas que la présence de M. Marler à Ottawa sera le début d'une politique plus juste des Chemins de fer nationaux envers le Québec. L'avenir le dira.

●

M. Marler n'a toutefois pas abordé la question qui devait intéresser ses auditeurs au delà de toutes les autres: celle du Château Maisonneuve.

Même si à son avis elle n'est pas la plus importante, — on ne le chicanera pas là-dessus, — elle est au moins d'une haute actualité.

Il y a des faits que M. Marler n'ignore certainement pas. Le plus important c'est qu'une pétition signée par près d'un quart de million de personnes a été déposée à la Chambre des Communes en juillet 1955. Elle demandait au gouvernement fédéral, — et indirectement à lui-même, — d'ordonner aux Chemins de fer nationaux de changer le nom de *Queen Elizabeth Hotel* pour celui de *Château Maisonneuve*.

Cette pétition était, de plus, appuyée par des résolutions adoptées par les conseils de 500 cités, villes et villages de la province de Québec. Presque toutes nos grandes cités figuraient sur la liste des municipalités qui réclamaient un changement de nom. A ces requêtes, enfin, s'ajoutait l'opinion d'une quarantaine de corps publics et d'associations de la province de Québec.

On a eu raison de déclarer que l'ensemble de ces documents représentait le voeu d'au moins un million de citoyens de la province de Québec.

Si le ministre, dont on connait la minutie, a pris soin de feuilleter les seize volumes de la pétition, il a dû constater qu'il n'y a pas que les Canadiens français qui souhaitent que le nouvel hôtel montréalais porte le nom de *Château Maisonneuve*. Des centaines de citoyens de langue anglaise ont signé la pétition.

M. Marler aurait eu là sujet d'une intéressante conférence.... ou d'une digression qui aurait passionné ses auditeurs. D'autant plus qu'il aurait pu parler aussi du courrier volumineux qu'il a reçu au sujet du *Château Maisonneuve*, et auquel il a eu la politesse de répondre.

M. Marler connait toute l'histoire du *Château Maisonneuve*. Il sait exactement pour quelles raisons les efforts de la Ligue d'action nationale n'ont pas eu de succès. Il sait que M. Deschâtelets et la Ligue ont été, à un certain moment, à un cheveu de la victoire. Que s'est-il passé? Qui a fait reculer le gouvernement? Ne serait-ce pas un M. Donald Gordon, qui aurait menacé de démissionner?

M. Marler aurait dû nous le dire. Car alors nous aurions pu nous demander si un M. Gordon, si lourd soit-il, doit peser plus lourd qu'un million de citoyens du Québec!

Pierre LAPORTE

Blocs-Notes

Des athlètes ou des clowns ?

J'ignore si les lutteurs qu'on voit à la télévision sont des athlètes ou des clowns ou les deux ensemble. Mais les spectacles qu'ils offrent suscitent chez l'adulte inhabitué le rire ou le dégoût.

De la façon dont on le pratique en Amérique du Nord, c'est le plus écoeurant des sports, le plus outrageant pour la personne humaine, le plus propre à éveiller chez le premier venu — sinon, encore une fois, un rire gargantuesque — le fond de sadisme qui dort en chacun.

Ni l'habileté ni le courage des lutteurs ne nous sont sensibles : c'est une exhibition de grosse brutalité, où des hommes qui tâchent de ressembler à des gorilles, essayent ou font semblant de provoquer la souffrance intolérable. Le spectacle est bassement ridicule, ou révoltant.

On nous parle d'un projet de loi qui bannirait ces grotesques tournois de la télévision. Quatre hommes publics, dont le maire Jean Drapeau, se sont déclarés favorables au principe d'une pareille mesure. Ils ont raison. A notre sens, l'exclusive aurait dû être prononcée dès l'origine par Radio-Canada, réseau anglais comme réseau français.

Vox populi

On répond que la lutte est populaire. Sans doute. Mais si l'Etat se mêle de radio et de télévision, c'est pour y faire régner des barèmes moraux et artistiques supérieurs à ceux dont se contente l'industrie privée. Telle est sa justification.

Dans l'ensemble, la télévision canadienne s'efforce de la mériter. Voilà pourquoi les spectacles de lutte détonnent si furieusement au milieu des autres programmes.

Le goût populaire ne change rien à l'affaire. La pornographie, elle aussi, réunirait de vastes auditoires.

Autrefois, les exécutions capitales attiraient des foules considérables. On y venait comme à un spectacle de choix. C'était, prétendait-on, une entreprise hautement moralisatrice. On y voyait en action le slogan moderne, *crime does not pay*. Pourtant l'on s'est rendu compte, un jour, que cet exhibitionnisme funèbre est un appel aux sentiments morbides; il satisfait, non la justice, mais la cruauté. Dans tous les pays civilisés, on l'a peu à peu supprimé.

La lutte est moins tragique. Ce n'est qu'un ersatz. Mais il reste trouble. Ceux qui y tiennent peuvent toujours se rendre aux arènes à bon marché. Il est inconcevable qu'on nous l'impose d'office dans nos foyers, aux fins de stimuler la vente de la bière. La voix du peuple et des brasseries n'est certainement pas la voix de Dieu....

Le Canada français face à l'immigration

L'ISP vient de réunir les excellents articles consacrés par M. Jean-Marc Léger, dans la *Presse*, au problème de l'immigration. Dans cette brochure, *Le Canada français face à l'immigration*, le journaliste rappelle qu'à peine 100,000 immigrants ont opté pour le français, depuis 1945; cela, sur un total de 1,250,000 immigrants.

En d'autres termes: non seulement le Québec n'a accueilli que 19 p.c. de l'immigration totale, tandis que la part de l'Ontario s'établit à 52 p.c.; mais encore, nous n'avons réussi à attirer dans notre milieu culturel que les deux cinquièmes des Néo-Canadiens instables dans le Québec (100,000 sur 250,000).

M. Léger a raison de parler de catastrophe.

Il analyse les causes de cet échec. Plusieurs échappent à notre responsabilité. Mais il établit que nous n'avons pas, collectivement, accompli un effort sérieux d'accueil et de rapprochement. En particulier, le gouvernement de Québec boude le problème, quand il aurait fallu s'y attaquer depuis dix ans avec un vif sentiment d'urgence.

Il propose une "politique dynamique" d'immigration de la part du Québec: gouvernement, organismes publics et privés, individus. Il le fait avec une chaleur communicative. En outre, ses expériences avec les Néo-Canadiens lui permettent de dépasser les statistiques et de rejoindre les hommes. On lira ces pages avec intérêt et profit.

André L.

La Bible vous parle

Ne témoigne pas à la légère contre ton prochain. (Prov. 24, 28).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Courrier de France

Justice pour François Mauriac

(par Jacques de GRANDPRE)

PARIS, 10 février. — Le point de vue exprimé par un lecteur, M. Raymond Robichaud (Devoir du 23 janvier, qui vient de me parvenir), à propos de certaines idées de François Mauriac et de deux de mes articles écrits avant les élections françaises et parus les 9 et 11 janvier, mérite attention et réponse, car il représente une certaine irréductibilité catholique (non approuvée par tous les catholiques, loin de là!) qui n'hésite pas à placer des avantages pécuniaires, d'ailleurs d'ordre assez misérable, au-dessus des valeurs qui font l'honneur et la grandeur du christianisme.

Peut-être M. Mauriac se trompe-t-il dans sa façon de concevoir les devoirs civiques et les devoirs chrétiens des catholiques de France. La politique est chose complexe et nul ne peut prévoir les répercussions lointaines d'une action donnée, l'évolution de l'opinion publique, celle des partis. L'essentiel est d'allier autant que possible la sagesse et la bonne foi et d'obéir à des mobiles élevés. J'ai, quant à moi, encore plus de chances que M. Mauriac d'être dans l'erreur. Je le dis en toute simplicité et avec l'humilité qui convient à un commentateur étranger au pays où se débattent ces graves questions.

M. Robichaud, lui, risque sans doute beaucoup moins de se tromper, car il semble disposer d'une information qui lui permet "les plus énergiques mises au point".

J'ai cherché avec la meilleure volonté, dans sa lettre, ce qu'il mettait au point et ce qui pouvait compléter une information qu'il déclare "incomplète et tendancieuse".

Je constate d'abord qu'il embrouille la question (façon de la mettre au point) en me prêtant un raisonnement simpliste qu'il me permettra de désavouer : "Les défenseurs de la laïcité sont en même temps les défenseurs de la justice sociale, etc..." D'une prémisse ainsi conçue j'aurais conclu qu'il faut être pour les laïques, et même pour "la laïque". J'aurais imaginé des évêques faisant bon marché de la liberté même de l'enseignement!

Une option

Je préférerais, si l'on tient à ce procédé qui consiste à ne donner que le squelette d'un exposé nuancé, qu'on le fasse comme ceci par exemple: "Les événements ont paru révéler en France, depuis quelque temps, un mouvement de réveil national, de justice sociale, de dynamisme économique, de conciliation internationale. Ce mouvement est de gauche, plus précisément de centre gauche. Il trouve en face de lui des forces conservatrices maintenceuses non seulement de conditions sociales injustes et d'une politique économique désuète, mais d'une attitude aujourd'hui devenue inadmissible en matière de politique coloniale. (On sent bien ici tout ce qu'il manque de considérations nuancées à un résumé aussi succinct d'une vaste question.) Or, il se trouve que ces partis conservateurs ont sollicite et obtenu depuis nombre d'années, l'appui de la masse des catholiques qui croyait en eux et était vivement préoccupée, en particulier, par le problème de l'école libre. C'est à ces partis que les catholiques doivent certains avantages — assez maigres, ne l'oublions pas — comme la loi Barangé. Ces avantages, des esprits assez sérieux comme François Mauriac, Jean-Marie Domenach, et combien d'autres, se demandent s'ils peuvent suffire à faire oublier toutes les hontes et toutes les trahisons. S'ils ont une importance telle qu'on doive leur sacrifier ce qui est peut-être pour la France une chance exceptionnelle, unique, de rénovation et de salut."

Voilà comment j'eusse aimé voir résumer par notre correspondant la pensée d'un certain "catholicisme de gauche" dont je me suis fait l'écho. Il eût ainsi montré qu'il comprenait le sens de l'option qui, selon Mauriac, se posait aux catholiques (et qui, pense M. Robichaud, n'existait que dans l'magination du collaborateur de l'Express... et la mienne); qu'il comprenait aussi le sens des déclarations de certaines autorités religieuses françaises. Les hauts dignitaires qui songent alors qu'il en est temps encore, à désolidariser l'Eglise de France de certaines féodalités économiques et étroitement colonialistes voient plus loin que le bout de leur nez.

Liberté de l'enseignement

M. Mauriac a vigoureusement flétri ce point de vue étroit qui refuse de discerner entre la question fondamentale de la liberté de l'enseignement — aucunement menacée en France — et la **question secondaire** de la loi Barangé. Que notre correspondant lise plus attentivement et il ne confondra plus, j'en suis sûr, deux problèmes aussi distincts. Mgr Liénart est-il pour le laïque et contre l'école libre du simple fait qu'il déclare que les évêques se sont refusés à considérer la question de l'école chrétienne comme l'objectif principal pour deux raisons: 1— "Le nombre et l'importance des questions aujourd'hui en jeu ne permettent pas aux catholiques de se limiter à une objection unique; 2— l'Eglise désire établir la paix scolaire dans la justice et travailler avec tous les hommes de bonne volonté à établir cette paix"?

Voilà d'ailleurs un schéma qui peut résumer la pensée de Mauriac beaucoup plus loyalement que celui de notre correspondant. Il est outrageusement injuste de ranger Mauriac parmi les adversaires de l'école libre et même des crédits publics à l'école libre. (Un nageur qui consent à regret et à la dernière extrémité, à quitter ses chaussures pour sauver sa vie n'est pas nécessairement un ennemi de la chaussure!) Il est injuste de dire qu'il adhère "sans réserves au mouvement Mendès-France" (le mouvement Mendès-France n'est d'ailleurs **pas contre** mais **pour** la liberté de l'enseignement) et que cette adhésion le range, bon gré mal gré, dans le camp de MM. Thorez, Duclos, Mollet, Albert Bayet..." Il importe peu à M. Robichaud que le grand écrivain ait fait jour après jour les réserves les plus nuancées, qu'il ait justifié son attitude par les analyses les plus consciencieuses et les plus pénétrantes, toutes vibrantes d'un patriotisme ému et d'un noble idéal de fraternité humaine et chrétienne. Notre correspondant n'y a vu que du "toupet".

Selon lui, le fait que Mgr Michon se soit déclaré très nettement contre l'athéisme (le contraire eût quelque peu surpris!) constituait une sorte de retour sur la déclaration que j'ai citée de l'évêque de Chartres. Il veut bien m'excuser de n'avoir pas repéré cette "mise au point" parue dans *La Voie de Notre-Dame de Chartres*, mais j'aurais, en ma qualité de lecteur de l'*Express* (à qui rien ne doit échapper de ce qu'imprime ce journal) manqué à "la plus élémentaire probité intellectuelle" en ne citant pas une autre "mise au point" que Mgr Michon aurait fait paraitre dans l'*Express* du 12 décembre. Si je n'en veux pas à M. Robichaud de la légèreté de ses affirmations, je lui en veux un peu du temps précieux qu'il m'a fait perdre inutilement à chercher ce texte hypothétique qui m'eût fort intéressé mais qui, hélas, n'a pas paru dans le journal mentionné. (S'il avait paru et que je ne l'eusse pas aperçu, bien que je consulte assez régulièrement l'*Express*, entre autres journaux, j'eusse été un improbe journaliste: cette pensée me désole.)

Ce qui me console c'est que la campagne si lucidement et si profondément chrétienne de Mauriac a été comprise par des centaines de lecteurs catholiques (laïques, religieux, intellectuels, militants d'action ouvrière et familiale, etc.) qui lui ont écrit et dont plusieurs des lettres ont été publiées dans l'*Express*.

Je ne le fais pas dire à notre correspondant : c'est "leur générosité" qui a parfois entraîné les catholiques "dans des sentiers pleins d'embûches". Ce sont des sentiers réservés en effet aux généreux et aux courageux. Ceux "qui ne perdent pas la tête" savent bien faire taire générosité et élans du coeur, même s'il s'agit de soutenir un grand idéal humain.

Major (C.C.F.) Coldwell

le héros du mois.

Lettres au "Devoir"

Crise de civilisation

Vous parliez, dans votre remarquable conférence que rapporte *Le Devoir* du 30 janvier, du "TOURBILLON dans lequel est emporté le Canada français". Ce tourbillon n'est qu'un aspect de la crise que traversent toute notre culture occidentale, et même l'univers tout entier. Oswald Spengler, le penseur allemand, l'auteur de l'ouvrage *Le Déclin de l'Occident*, qui a tellement influencé Toynbee, retrouverait aujourd'hui, en Occident, une confirmation de ses sombres pronostics ... Le monde occidental s'en va de plus en plus à la dérive car les mots ont perdu leur valeur. Comme le souligne Toynbee, dans *The World and the West*, je crois, la religion, l'éducation, la famille, etc., ne correspondent plus à ce qu'elles devraient être. Il faut tout *revaloriser* et donner un "lifting up" à nos institutions. Des penseurs et sociologues tels que Sorokin, un exilé de l'U.R.S.S. suggèrent que nous "attaquions" le problème sous trois angles : individuel, social, et culturel (cf. *The Reconstruction of Humanity*). Je connais M. Sorokin, avec qui j'ai eu une longue entrevue à Harward, en mai dernier. Il m'a même invité à être l'un des membres - fondateurs d'une nouvelle Association qu'il songe à créer. Les mouvements de régénération de l'humanité sont nombreux : le Père Lombardi, Jésuite italien, a lancé sa *Croisade pour un monde meilleur*. Il est au Mexique à l'heure actuelle.

Je ne vous apprends rien en disant qu'il est impossible d'arrêter le cours de l'histoire : l'histoire est comme un fleuve ou une immense horloge. Dieu seul peut en arrêter la marche. Il est évident que nous assistons, présentement, au déclin et au crépuscule des nations anglo-saxonnes. Les Anglais s'agrippent désespérément aux Américains mais tous deux vont sombrer de plus en plus. Je suis persuadé que l'avenir de l'humanité va se jouer en Asie, et en Chine plus spécialement. Les articles de Robert Guillain sont excellents (*"600,000,000 de Chinois dans l'engrenage communiste"*)... Le journal de ce matin annonce que la langue chinoise va être "alphabétisée" : c'est là un grand pas vers l'unité culturelle du genre humain. J'ai toujours préconisé un alphabet *mondial unique*, dans lequel tous les symboles auraient la même valeur dans le monde entier.

Les philologues et linguistes russes qui ont "romanisé" les caractères chinois vont rendre à la culture le même service que les savants ont rendu à la Turquie, lorsque Mustapha Kemal a rejeté les caractères arabiques pour adopter l'alphabet latin. Je suis certain que l'UNESCO, à Paris, rendrait un service incomparable au genre humain en travaillant à un alphabet mondial, compréhensible par tous les peuples: l'étude des langues en serait énormément simplifiée ... Même le français et l'anglais, dans lesquels les mêmes lettres ne correspondent pas aux mêmes sons ...

Malgré les nuages qui subsistent à l'horizon, je garde un optimisme de bon aloi. Les merveilles de la technologie contemporaine devraient servir à des fins pacifiques (v.g. en agriculture) et non pas à des fins de destruction par la guerre. L'univers, qui est déjà "un" ou unifié par la technique et l'avion, devrait aussi l'être par la culture. Pour cela et pour atteindre ce noble objectif, il faudrait que se réalisât le voeu de Platon, a savoir "que les philosophes soient rois". Le salut de l'humanité ne viendra que des humanités et des humanistes, avec le concours des théologiens, LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DU GENRE HUMAIN. Alors seulement nous aurons la paix, et le genre humain lui-même pourra se livrer au culte des humanités et de la littérature, laquelle, comme le signale Werner Jaeger, le célèbre helléniste allemand de Harvard, "is the real expression of all higher culture" ...

Veuillez me croire,

Bien vôtre,

Jean-Paul TRUDEL,
Los-Angeles

Le problème algérien

Monsieur le rédacteur,

Je tiens à féliciter les journalistes du Devoir, et tout spécialement monsieur Alexandre Guillet, pour son article sur l'Algérie française.

Il est consolant pour nous Français, de voir qu'il y a encore des hommes qui respectent et défendent notre pays, malgré ses fautes. Car, avant de critiquer la politique, surtout sur cette question d'Afrique du Nord; il faut avoir vu et connaitre ces races de Nord-Africains, pour comprendre qu'il n'est pas possible de les laisser déjà à eux-mêmes; pas plus que vous avez laissé ici, les Indiens (Iroquois ou Hurons) à commander les colons européens.

La critique est aisée; mais l'art est difficile, dit le proverbe. Mais je crois que les journalistes du Devoir se montrent à la hauteur de leur tâche.

V. Plantin

Salle Calixa-Lavallée

Monsieur le directeur,

Pour répondre à M. Albert Leblanc, Iberville: Même si nous n'avons pas eu de génies divins et de noms courts faciles à prononcer ou presque mélodieux comme il précisait dans sa lettre du 31 janvier, nous avons eu et nous avons encore de grands musiciens; il y en a qui, comme Mozart, ont été obligés de s'expatrier, et qui sont morts à l'étranger après nous avoir laissé des oeuvres immortelles: comme *O Canada, terre de nos aieux*. On se souviendra de Calixa Lavallée, nom digne d'être honoré.

L. Girard

Lettre de Washington

Une nouvelle orientation politique de Moscou?

par Henri PIERRE

(Tous droits réservés pour *Le Devoir* et *Le Monde*)

Le discours de Khrouchtchev devant le congrès du parti communiste est maintenant analysé avec soin par les spécialistes du département d'Etat, en l'absence du secrétaire d'Etat aucune déclaration officielle n'est à prévoir. Mais officiellement, on s'efforce de corriger la première réaction selon laquelle il n'y avait "rien de nouveau" dans le long exposé du premier secrétaire du parti.

Sans doute, on n'entrevoit pas de changement fondamental à la ligne générale de la politique soviétique. On pouvait s'attendre que Khrouchtchev insisterait de nouveau sur le renforcement des liens avec les nations "neutres", ou restant à l'écart des blocs militaires. L'insistance avec laquelle il a parlé de la coopération avec les partis socialistes, concrétise, dit-on, une évolution en cours. Le monde libre doit maintenant être au fait des intentions des communistes, si franchement exposées par le leader soviétique. L'allusion à la formation de fronts populaires, associée à la conception nouvelle que le communisme peut triompher par d'autres voies que celle de la révolution, représente, dit-on encore un changement d'importance.

On a également été frappé par le ton très assuré et conciliant du discours, beaucoup plus optimiste et "pacifique" que celui prononcé devant le Soviet suprême l'an dernier. Quelques journaux s'en félicitent. On souligne également que le leader soviétique a pris à propos de la guerre thermonucléaire une position différente de celle de Molotov qui, il y a un an, laissait clairement entendre que seul le monde capitaliste serait détruit dans une conflagration atomique.

L'équilibre nucléaire

Néanmoins, dit-on, Khrouchtchev a clairement dévoilé les objectifs du mouvement communiste. Eviter à tout prix la guerre et améliorer les relations avec les puissances ou plus exactement la puissance en mesure de détruire les conquêtes de la révolution ; en même temps continuer de miner le monde capitaliste de l'intérieur et isoler l'Amérique. On persiste à penser ici que la coexistence pacifique ne peut être "le principe fondamental de la politique étrangère soviétique", pour reprendre les paroles de Khrouchtchev, qu'aussi longtemps qu'existe l'équilibre nucléaire, que subsiste ce "déterrent" réciproque donnant aux deux camps l'assurance de pouvoir se détruire mutuellement.

Les experts considèrent que le discours de Khrouchtchev confirme leur appréciation, selon laquelle, contrairement à ce qui est souvent dit ou écrit, les Russes procèdent actuellement à partir d'une "situation de force", et non de faiblesse. Cela implique que l'Occident ne doit pas relacher ses efforts militaires et diplomatiques s'il veut espérer modifier le statu quo.

Rôle de Boulganine

Enfin les spécialistes apportent des atténuations et des qualifications aux premiers jugements soulignant que Khrouchtchev avait définitivement pris la place de Staline et était devenu le seul et unique chef de l'URSS. Sans doute a-t-on noté que Khrouchtchev modifiant le dogme communiste sur divers points, se plaçait de lui-même dans la lignée Lenine et Staline, tout en manifestant assez d'assurance pour se contenter de quelques courtes références à Staline, bref il se dégageait de l'attitude de disciple soumis qu'il manifesta lors du congrès de 1952.

On reste persuadé cependant que le gouvernement de Moscou continuera d'être dirigé selon le principe collégial, que Khrouchtchev a du reste formellement approuvé dans son intervention. Il est normal, dit-on, que devant le congrès du parti communiste, le premier secrétaire du parti ait la vedette le rôle secondaire tenu par Boulganine ne signifie pas, selon eux, que son importance ait diminué dans la direction du gouvernement. En définitive, on ne pense pas que Khrouchtchev soit devenu le seul maître, et on ne prévoit pas, du moins pour une période d'une durée imprévisible, de retour à la formule stalinienne du gouvernement d'un seul homme.

Henri PIERRE

Il y a laissé des plumes...

"Le Devoir, le jugement Caron, Jean Drapeau, trois noms associés à une cause héroïque", écrit E. R.

Sans doute, mais le Devoir y a laissé des plumes sous formes de dollars qu'il n'a pas encaissés, d'annonces qui ont été supprimées, de lecteurs qui l'ont abandonné. Pour combler les vides souscrivez à la campagne des Amis du Devoir. L'adresse: 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

L'ACTUALITE

Dernier train, M. Gordon !

L'on sait que M. Gordon — celui du Canadien National — est empêtré dans un quiproquo retentissant : il prétend donner au Château Maisonneuve le nom de la reine. Or il a fait récemment la confidence suivante, qui m'est parvenue par une indiscrétion involontaire.

De toute façon, je suis roulé, aurait avoué M. Gordon. Je voulais inviter le prince Philip, pour présider à l'inauguration de l'hôtel dédié à sa royale épouse. Or si je m'incline et accepte le Château Maisonneuve, je ne peux pas inviter le prince évidemment. Mais si je m'obstine, je ne pourrai pas l'inviter non plus, car les partisans du Château Maisonneuve pourraient me monter un chahut qui serait fort embarrassant pour le prince.

Or voici que les choses se compliquent davantage. M. Gordon a entrepris d'ériger à Montréal le plus grand hôtel du Commonwealth, enlevant le titre jusqu'ici détenu par le Royal York, de Toronto. Mais profitant de l'agitation montréalaise, le Pacifique Canadien vient d'annoncer qu'il ajoutera à l'hôtel torontois une nouvelle aile de 17 étages. Seuls des experts, mesurant tous les aspects et jaugeant tous les facteurs, pourront dire quel sera l'hôtel champion. Mais il est évident que nous sommes en présence d'une course... ferroviaire.

Au fond, c'est une chance inespérée pour M. Gordon de sauver la face. L'hôtel torontois agrandi mérite, au lieu d'un simple nom ducal, un nom royal. Le changement plairait sans aucun doute à MM. Saint-Laurent et Howe parce que ce serait un hommage à l'entreprise privée, le réseau d'Etat cédant ce grand honneur à son rival capitaliste. Montréal et Toronto seraient également contentes. Qui sait même si le prince Philip n'irait pas à Toronto pour la redédicace.

Je ne serais pas surpris que M. Gordon ait lui-même machiné toute l'affaire, tant cette solution paraît plausible. En tout cas, s'il n'y a pas pensé, il est encore temps. Qu'il n'oublie pas que la campagne actuelle n'est qu'un préambule, et que la guerre des nerfs pour le Château Maisonneuve, s'il nous l'impose, deviendra plus vigoureuse après que l'hôtel sera terminé. Qu'il profite de cette course ferroviaire pour quitter une voie sans issue ; c'est peut-être le dernier train.

ALBIN.

Liste des souscripteurs

$500.00

Les amis d'un chiro.

$200.00

Dr René Laporte
La Ferme St-Laurent, Mtl.

$100.00

Landry Caisses Enregistreuses Compagnie, 915, boul. Saint-Laurent, Mtl.
A. Janin & Cie Ltée, 1460 ouest, Sherbrooke, Montréal.
Un médecin
Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida, 407 Mellon.

C. O. Gervais & Frère Ltée, St-Jean.
Mgr A. Papineau, Joliette.
Ken Johnstone, 326 Victoria, Westmount.

$60.00

Un prêtre de Montréal — 2ième souscription.
Un groupe d'employés.

$50.00

Association des Typos du Journal "Le Devoir", Montréal.
Fédération Nationale des Employés des Corporations Municipales et Scolaires du Canada Inc., 1320, 1ère avenue, Québec.
Eudore Vaillancourt, Québec.
Club Richelieu de Québec Inc., Québec

$30.00

Ecole Normale de Jacques-Cartier, 1301 est, Sherbrooke, Mtl.
Dr W. Monat, 1081 St-Denis, Mtl.
Evêque Joseph-Roméo Gagnon, Edmundston, N.-B.

$25.00

M.H. Myerson, Cercle Juif de Langue Française, Montréal.
Anonyme, Montréal.
Un Père Dominicain, Lewiston.
Couvent des Dominicains, 27 Bartlett, Lewiston, Maine.
Caisse Populaire de Crabtree Mills, Cté Joliette, P.Q.
Louis-Gaston Leblanc, 1290 Saint-Denis, Montréal 18.
Caisse Populaire de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, P.Q.
Ligue du Sacré-Coeur, St-Eusèbe de Princeville, Cté Arthabaska, P.Q.
Anonyme, Joliette.
Mgr. O. Racette, Verner, Ont.
Georges Gingras, 974 rue Manrèse, Québec.
Anonyme L de St-Vital de Lambton
Maison St-Joseph, Pères Jésuites, 1800 est, boul. Henri-Bourassa
Société St-Jean-Baptiste, section St-Jean-Baptiste, Drummond,
Rév. Edmond Lavoie, Somerset, Man.
P. E. Labrecque et Gérard Lévesque, C. P. 368, Riv.-du-Loup
LaSalle Builders Supply Ltd., Mtl
B. Vachon, Ste-Marie Cté Beauce
Caisse Populaire de Charlesbourg
Etienne Lajeunesse, ptre, 160 rue Charron, Ville LeMoyne, Mtl
Giberte B. Trickey, Lachute, C. P. 668, Cté Argenteuil, P. Q.
J.-A. d'Amour, Rigaud.
Me Joseph Marineau, Montmagny.
Juge René Théberge, Montréal.
Jos. Corrain, Lloydminster, Sask.
Mgr Arthur Deschênes, curé, paroisse St-Stanislas, Montréal.
Anonyme de Sherbrooke.
Ville de Dolbeau, Dolbeau.
A. Godefroy Clément, c.s.c., curé 100 avenue Thornton, Ville-Mont-Royal.
Fred. St-Germain, 373 Archambault, St-Boniface. Man.

$20.00

Yvon Bock, avocat, 201 ouest, boul. Gouin, Montréal 12.
Famille A. Paiement, 759 Desnoyers, Montréal 30.
Dr R. Lemay, Deschaillons, P. Q.

$15.00

Paul-Eugène Simard, ptre, Séminaire de Québec, P.Q.
Caisse Populaire de Plessisville, P.Q.
Jean-Guy Décarie, 10,690 Verville, Montréal
Roger Sigouin, 1405 Peel, Mtl
Roméo Poutré, C.P. 11, St-Jean.
Roland Laporte, 3698 St-André, Montréal.
Fabrique de St-Laurent, a/s Jules Poitras, a.s.c., Ville St-Laurent.

$13.00

Albert Landry, St-Albert, P.Q.
Edmond Turcotte, Ste-Marie, Cté Beauce, P. Q.

$10.00

Ant. Houde, ptre-curé, St-Rodrigue, P.Q.
Alfred Tremblay, ptre-curé, St-Thomas d'Aquin, P.Q.
Abbé Emile Méthot, Ottwa, Ont.
Roger Beaulieu, ptre, St-Just-du-Lac, Cté Témiscouata.
Un prêtre de Rimouski.
F. X. Lelièvre, Petite Rivière Est, Cté Gaspé, P.Q.
Gérard Giguère, St-Stanislas, Cté Champlain, P.Q.
Caisse populaire de Hessines, Cté Gatineau, P.Q.
A. Jean Legris, 201 Principale, P.Q.
Dr Gaétan Gauthier, Montmagny, P.Q.
Dr J. M. Caron, Lac Mégantic, P.Q.
Joseph Gagnon, Giffard, P.Q.
Noël Gaulin, 350 rue St-Roch, P.Q. (Launière).
J. Herman Roy, ptre-curé, St-Ulric, Matane.
Mme Victoire Audet, Robinson Road, Nashua, N.H., U.S.A.
Les Missionnaires Oblats de M.-I., Rougemont, P.Q.
Marius Côté, ptre, 95 boul. de l'évêché, Rimouski, P.Q.
Elie Beauregard, St-Lucien, Cté Drummond, P.Q.
Conrad Mousseau, Montréal.
A. Dupré, Montréal.
J. Royer, 3100 Guyard, Montréal.
Maurice Trudeau, 3572 Evelyn, Verdun.
Mgr H. Hébert, c.s., Waterloo, P.Q.
J. H. Pelletier, Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.
Dom. Grenier, ptre, Matane, rue St-Jérôme, P.Q.
Les Pères Blancs, 457 Jeanne d'Arc, Man.
Paroisse du Sacré-Coeur de Hull, a/s Yvon Isabelle, curé, 115 boul. S.-C.
Fabrique de Baie Trinité a/s A. Laberge, curé, Baie Comeau, P.Q.
Dr Gilbert Théberge, Témiscamingue, P.Q.
Coopérative d'Habitation de Kénogami Inc., a/s Omer Cyr, Kénogami, P.Q.
Un ami du Devoir, St-Hyacinthe.
Gérard Beauregard, notaire, Beaupré, P.Q.
Dr Elp. Bois, 2 avenue Bellevue, Québec.
Anonyme, 2680 Laframboise, St-Hyacinthe.
René Gagné, ptre-curé, paroisse de Coleraine, Cté Mégantic.
Louis-Adolphe Lemieux, ptre, Hawkesbury, Ont., paroisse St-Alphonse de Liguori.
Wilbrod Roy, curé, Pentecôte, P.Q.
Edgar Nadeau, ptre, St-Jules, Cté Beauce, P.Q.
Anonyme, Haute-Ville, Québec.
Anonyme, La Patrie.
Dr Ange-Aimé Turcotte, optométriste, Baie Comeau, P.Q.
Anonyme, Inkerman, N.-B.
Roger Beaulieu, ptre, St-Juste
Me Paul Roman, Drummondville
Oscar Landry, pharmacien, Joliette, P. Q.
A. Lefebvre, ptre, Cathédrale de Joliette, P. Q.
Dr F. Brisson, Chicoutimi, P. Q.
H. Plouffe, ptre, Warren, Sault-Ste-Marie, Ont.
Gérard Bouchard, ptre, St-Paul, Alberta
Wilfrid Decosse, Somerset, Man.
Corporation de la Paroisse St-Joseph d'Alma, a-s Maire Joseph Larouche
Léopold Naud, 151 rue Price, Naudville, P. Q.
Carmen Frenette, 2590 Mousseau, Montréal 5.
Association des Zouaves Pontificaux, Valleyfield, P.Q.
Soeur Marie-de-la-Paix, o.s.a., H. D. du S. C., Dolbeau, P. Q.

RÉSERVEZ-LEUR UN BON ACCUEIL

Sacrifiant leurs heures de loisirs, ces âmes charitables se dévouent sans compter à la plus noble des causes. Elles vont de porte en porte, faisant appel à votre générosité pour le soulagement de toutes les souffrances humaines.

Peut-être des portes demeureront-elles closes et des coeurs resteront-ils insensibles. Mais grâce à l'aide généreuse de ceux qui participeront à sa mission de charité, la Croix-Rouge pourra continuer à sauver des vies humaines. Ses besoins sont multiples, prêtez-lui votre appui financier.

Si vous êtes absent lors de passage de ces visiteuses, envoyez directement votre don à votre Croix-Rouge.

Donnez sans compter à la

CROIX-ROUGE

car donner c'est servir l'humanité

Objectif pour le Québec: $1,159,300
du 18 février au 3 mars

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA CAMPAGNE:
1632 Sherbrooke ouest — PL. 1751

Les mots croisés du "Devoir"

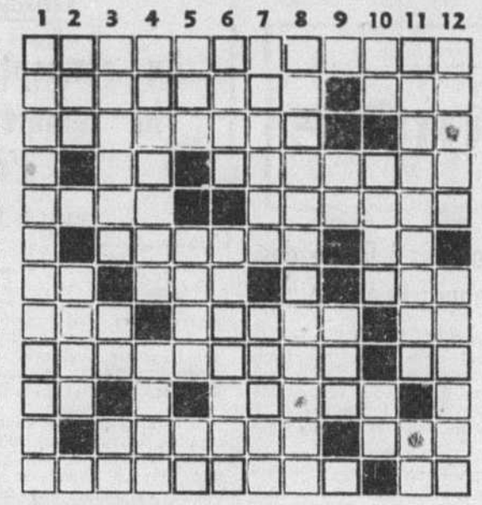

HORIZONTALEMENT

1—Substitution
2—Jeunes collégiens — Sans voiles
3—Mélanges de noirs et de blancs — Consonne doublée
4—Mesure chinoise — Allonger
5—Artères — Jamais entendus
6—Profondeur d'eau nécessaire à un navire — Ajoute
7—Lui — Vermine — Prends connaissance
8—Obtenue — Romancière française — Indique un lieu
9—Ferraille dont on chargeait les canons — Négation
10—Amène une addition — Joués par les actèurs
11—Grande pauvreté — Seule
12—Mélancolie — En matière de

VERTICALEMENT

1—Réaction habituelle à une faveur reçue
2—Vieille monnaie — Brille
3—Partie de la jambe — Addition — Note de musique
4—Satisfaction — Ont leur fête
5—Parcourt — Coupa court — Abréviation de calendrier
6—Ventile — Influençée
7—Personne stupide — En ce cas là
8—Indispensables
9—Direction — Général américain
10—Dans — Combat souvent mortel autrefois — Connu
11—Alimentation — Au monde
12—Chefs — Prolongements

Solution d'hier

Horizontalement:—

1— RENONCIATION; 2— ETUDIER — AMIE; 3— NI — SE; 4— FRAUDULEUSE; 5— LEUR — SOUS — AS; 6— OR — SOEUR — OUI; 7— PONT; 8— EM — SEPIA; 9— MAITRE — GIN; 10— ENTOURE — ETC; 11— NI — LARD — OSEE; 12— TETE — EN.

Verticalement:—

1— RENFLOUEMENT; 2— ETIRER — MANIE; 3— NU — AU — IT; 4— ODEURS — ETOLE; 5— NI — OS — RUA; 6— CERUSE — SERRE; 7— IR — LOUPE — ED; 9— TALUS — NI — ON; 10— IM — OTAGES; 11— OISEAU — ITEM; 12— NEE — SILENCE.

Pas de congrès libéral avant les élections

Ottawa, (P.C.) — Le président de la Fédération libérale nationale, M. Duncan K. MacTavish, a affirmé hier que le parti libéral n'a pas l'intention de tenir un congrès national avant les prochaines élections fédérales.

M. MacTavish a également soutenu qu'il n'est pas question de choisir un assistant pour M. St-Laurent. Il a fait ces déclarations en commentant certaines rumeurs publiées samedi à Winnipeg à l'effet que les libéraux songeaient à convoquer un congrès national avant l'automne prochain afin de choisir un successeur à M. St-Laurent et de lui désigner un assistant.

"Ces rumeurs émanant de Winnipeg ne sont absolument pas fondées", a-t-il déclaré textuellement.

On sait que M. St-Laurent maintenant âgé de 74 ans a lui-même indiqué clairement qu'il entend demeurer leader de son parti lors des prochaines élections nationales. On a indiqué dans les milieux libéraux que ces élections auront probablement lieu au milieu de 1957. Le dernier scrutin national a eu lieu le 10 août, 1953.

KARDEX A VENDRE

5 cabinets Kardex Remington Rand, 16 tiroirs chacun, 1,000 comptes ou cartes d'inventaire.
50% de réduction
Aussi classeurs usagés; format lettre, 2 tiroirs, $25.00
Ouellet & Frère
125 rue Brock, Drummondville
Tél. 2-4806

Marche sur la mairie de Goggia

GOGGIA (PA)—Un millier de chômeurs, y compris plusieurs femmes, ont marché, aujourd'hui, sur la mairie de cette ville italienne et ont attaqué les policiers avec des cailloux, des couteaux et des rasoirs.

Trois policiers qui ont aidé à repousser les manifestants avec des bombes lacrymogènes et des boyaux d'incendie ont été battus et poignardés. Ils ont été transportés à l'hôpital.

Plus d'une cinquantaine de manifestants ont été arrêtés.

On rapporte que les chômeurs ont organisé la manifestation afin d'obtenir plus de vivres. Les denrées sont fort rares depuis la vague de froid sans précédent. Le transport ne suffit pas à la tâche et les prix ont monté considérablement.

On annonce d'autres désordres du même genre dans d'autres villes de la province de Foggia.

Les étudiants font des sacrifices pour souscrire

"C'est un jeune étudiant qui vous envoie un petit deux dollars depuis longtemps épargnés. Je vous remercie beaucoup de compléter la formation de mon cours classique."

Vous ne voudriez pas que cet étudiant, cet adulte de demain, soit un jour privé de son "Devoir". Alors souscrivez à la campagne des Amis du Devoir. L'adresse: 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

NUMÉRO SPÉCIAL SUR PIE XII

- Répondant au désir de l'Episcopat canadien de célébrer avec solennité le 80ième anniversaire de naissance de Sa Sainteté le pape, **LE DEVOIR** publiera **le 3 mars prochain,** une édition spéciale consacrée à Pie XII.
- Cette section spéciale du **DEVOIR DU SAMEDI** sera abondamment documentée et illustrée.

Voici une liste partielle des articles qui y seront publiés:

La personnalité de Pie XII
par Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger
Pie XII et la paix internationale
par François-Albert Angers
Pie XII et l'Eglise du silence
par Mgr Gustave Prévost
Pie XII protecteur des réfugiés
par Jean-Baptiste Lanctôt
Le pape de l'Assomption
par Roger Brien
Pie XII et l'Action catholique
par Claude Ryan
Biographie de Pie XII — Etapes de sa vie (4 articles)
par Georges Huber, notre correspondant à Rome
Le Tombeau de St-Pierre retrouvé par Pie XII
par Paul Sauriol
Pie XII et la question sociale
par l'abbé P.-E. Bolté
Pie XII et l'Education
par le Rév. Frère Robert-Eugène, F.I.C.

Hommages personnels

- Les Diocèses, les communautés, maisons d'enseignement, corporations municipales et entreprises diverses désireuses d'y publier leurs hommages personnels sont priées de réserver leur espace au plus tôt; les pages de cette édition seront fermées le 27 février prochain.

Pour réserver des exemplaires

- Les lecteurs qui veulent se procurer un certain nombre d'exemplaires de ce numéro sont priés de placer immédiatement leur commande en signalant **BE. 3361** ou en écrivant au Service du Tirage, LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 1.

LE PLUS EFFICACE ET LE MEILLEUR JAMAIS VU!!!!

POUR LES DURS D'OREILLES

AUDIUM

MODELE T-8

vous est présenté pour la 1ère fois dans tout Québec avec les grands avantages suivants:

gratis
5 ANS DE GARANTIE

gratis
5 ANS DE SERVICE

ALLOCATION D'ECHANGE JUSQU'A $75.00

TERMES FACILES
64 SEMAINES POUR PAYER

Conçu pour vous donner la meilleure audition possible quel que soit votre degré de surdité, et pour vous permettre toute conversation téléphonique à votre aise.

Démonstration gratuite

Démonstration GRATUITE à domicile ou à nos bureaux. Ecrivez ou téléphonez pour rendez-vous.

C. E. MONGRAIN
400 SHERBROOKE EST
angle St-Denis
Chambre 111 AV. 8-7070

Petites annonces du "Devoir"

ASSURANCE AUTOMOBILE ALLSTATE

9 mois pour payer, police émise immédiatement, estimation sur demande, appeler Jean Granda, HU 8-8191. 27-2-56.

ARGENT A PRETER

De $2,000 à $150,000 en premières et deuxièmes hypothèques. Nous achetons balances de prix de ventes. Service de trois jours dans toute la province de Québec. 4170, Saint-Hubert. LA. 6-6400 et LA. 6-6464. J.N.O.

BUREAU A LOUER

A Ville St-Vincent-de-Paul, pour spécialistes, chiropraticiens, modifications pour convenir. NO. 1-7792. 23-2-56

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Situations vacantes dans une compagnie d'assurance américaine. Pour bilingues et expérimentés. Une personne pouvant écrire polices et avenants département incendies ; une personne pouvant écrire polices département automobiles; 1 dactylographe; 1 "underwriter" junior département incendies ; 1 "underwriter" département "inland marine"; 1 sténographe. Bureau bien situé, assurance groupe, fonds de pension, plan de participation aux profits. MA. 6031, Mlle David. 24-2-56.

LOGEMENT DEMANDE

Couple, un enfant, désire logement rait $50, non chauffé ou 65 chauffé, rait $58, non chauffé ou $65 chauffé. Aimerait district de Rosemont. Tél.: VE. 2690. 23-2-56

MAISON A VENDRE

OUTREMONT

Avenue Beloeil, site exclusif. Cottage détaché, brique solide. Quatre chambres à coucher, solarium, hall, salle de jeu, 26 x 15, deux foyers naturels, garage. Proximité collège et université. Prix: $38,500. I 8958.

23-2-56

SERVICE DE SECRETAIRE A DOMICILE

Economisez en dictant vos lettres, rapports, etc., avec nos machines à dicter (que nous fournissons gratuitement). Allons chercher votre travail à 5 p.m. Est soigneusement dactylographié et livré à votre bureau avant 9 a.m. 5 jours par semaine. CR. 3323.

Transport-Camionnage

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. VE. 3766. J.N.O. T-3569, Montréal.

VENDEUR DEMANDE

NOUS CHERCHONS BON VENDEUR, CAPABLE DE DEVENIR GERANT DES VENTES A BREF DELAI. S'ADRESSER : TECHNIQUES FRANCAISES ENRG., 2116 St-Laurent, suites 40 à 44. Tél. HA. 4721. 29-2-56

AVIS DE DECES

MELANCON — A Montréal, le 20 février 1956, à l'âge de 78 ans, est décédé M. l'abbé Joseph-Marie-Séraphin Melançon, prêtre retiré, ancien aumônier aux pensionnats d'Outremont et d'Hochelaga, de la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, frère de M. Jean Melançon, professeur de diction et de Me Bernard Melançon, notaire. Les funérailles auront lieu jeudi, le 23 courant. Le défunt sera exposé en chapelle ardente à l'Oeuvre des Vocations, 1115 est, boul. Gouin. Translation des restes mercredi, le 22 courant à 8 hres p.m. à l'église Ste-Madeleine-Sophie-Barat, où le défunt sera exposé jusqu'au jeudi, le 23 courant. Le service y sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

T A R I F

Annonces classifiées
"Le Devoir" - BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4h., la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 48c pour 4 lignes (24 mots).

Compter 6 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Ajouter 6 mots par insertion pour indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 5c.

GROS CARACTERES— Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 fois le mot: minimum $1.00.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tél. MArquette 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 25c écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 Ste CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
Marion & Marion
Raymond-A., Robic et Alfred Bastien
1516, rue Drummond, MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.,
Canada Dactylographe Inc.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

Entrepreneur-Electricien
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25ème ave, Rosemont

Royal - Remington - Underwood -

L. C. Smith, Corona silencieuse, régulier et portatif. — Protecteurs de chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Echange, location achat.
N. MARTINEAU & Fils
1019, RUE BLEURY
(Entre Vitré et Lagauchetière)
UN. 1-2697

FLEURISTE

Ste-Catherine et Guy FI. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges AT. 1125

MEDECINS

Electricité médicale - Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.C.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, circoncision, rhumatisme, obésité.
151 ouest, Sherbrooke - HA. 0356

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL

LA FEMME au foyer et dans le monde

Conférence du peintre A. Girard

"Les illusions d'optique modernes", tel sera le sujet traité par Monsieur André Girard, peintre, devant les membres et amis de la Société d'étude et de conférences, mardi, le 21 février, à l'hôtel Windsor.

Français de naissance, André Girard vit le jour au début du siècle à Chinon (Indre-et-Loire). A quinze ans, il entre à "L'Ecole Nationale des Arts décoratifs" et "L'Ecole Nationale des Beaux-Arts", Paris.

Sa vie est parsemée de "grandes rencontres" qui le marqueront tant au point de vue humain qu'artistique.

A l'été 1918, il fait la connaissance de Georges Rouault. Il ne tarde pas à devenir son élève et même son ami: c'est le prélude d'une longue amitié.

Peu de temps après, Monsieur Girard rencontre Lugne Poë, un grand acteur et directeur, qui avec Edouard Vuillard fonda le fameux Théâtre de l'Oeuvre. Ami intime de Bonnard et Lautrec,

M. ANDRE GIRARD

Lugne Poë s'intéresse à l'art de la peinture et en 1921, il décide d'avoir une exposition à la Galerie de son théâtre. André Girard en sera le premier exposant.

En 1925, il remporte un prix au concours d'affiches à l'Exposition Internationale de Paris, exposition des Arts Décoratifs.

Il crée de nombreux décors de théâtres pour Poë et Georges Pitoeff.

De 1935 au début de la guerre, il expose dans les galeries des grandes capitales: Paris: galerie de l'Elysée, exposition internationale (1937), musée de l'Athénée (ou Athènes) et Genève 1938.

En 1939, New-York et San Francisco présentent de ses toiles. Et depuis lors, à Philadelphie, à Whilmington, à Princeton et à Houston, etc., on a pu admirer ses oeuvres.

André Girard a décoré l'église du Saint-Sacrement à Stowe, Vermont et créa les vitraux et le chemin de la croix de la chapelle Ste-Anne à Palo Alto.

La conférence de mardi aura lieu au Salon Rose, à trois heures et sera illustrée de projections lumineuses.

Revue de modes

C'est sous la présidence d'honneur de Madame Jean Drapeau, mairesse de Montréal, que le Comité de la Bourse d'études de La Société des Femmes universitaires de Montréal présentera le mardi soir 21 février, à neuf heures, à la salle des concerts du Victoria Hall rue Sherbrooke, la revue de modes de l'Association des Couturiers Canadiens dont le président est M. Raoul-Jean Fouré. La commentatrice sera Mme Nicole Germain et la pianiste Mlle Yolande Lemarier. La présidente de la Société, Mlle Lucie Robitaille, présidera. Le comité d'honneur est composé de: l'Honorable Sénatrice Mariana B. Jodoin, Mme Arthur Berthiaume, Mme Louis de G. Beaubien, Mme Alfred Thibaudeau, Mme Florence Fernet-Martel, Mme Pierre DesMarais, Mme Eustache Letellier de St-Just, Mme Hector Perier, Me Elisabeth Monk, le Docteur Claire Gélinas-Mackay, Mlle Agnès Lefort, le Docteur Rachel Beaudoin, Me Suzanne Barrière, Mlle Henriette Rouleau.

GRANDISSEZ

Grandissez de 2 à 6 pouces grâce à notre nouveau cours perfectionné. Pour les deux sexes. Résultats garantis. Renseignements gratuits. Adresse: Activities (D 170), Kingsway, Delhi-9, Indes.

UN ENSEIGNEMENT INTELLIGENT

Une revue de France "L'Ecole et la famille", publiée à Lyon, et qui est la revue de l'enseignement ménager agricole et technique des écoles catholiques de France, présente mensuellement les textes français d'étude en littérature, en arithmétique, en puériculture, en alimentation, en coupe et en couture comme en tous soins ménagers dont la connaissance technique de base ne saurait être assez poussée.

Une édition à travers vingt autres, pour le test d'intelligence. Des vers de Victor Hugo:

Dans Besançon, vieille ville espagnole,
jeté comme une graine au gré de l'or qui vole,
naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
un enfant sans couleur et sans voix;
si débile qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
abandonné de tous, excepté de sa mère,
et que son cou ployé comme un frêle roseau
fit faire en même temps sa bière et son berceau.
Cet enfant que la vie effaçait de son livre
et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
c'était moi...

Le poème continue et est à lire en entier. Il est une glorification touchante de l'amour maternel dont il est dit, à la dernière ligne:

Chacun en a sa part et tous l'ont en entier!

Puisque nous avons affaire avec un organe d'enseignement intelligent, il est presque inutile d'ajouter que tout le processus scolaire qui tient alentour de ce texte est aussi intéressant que le texte lui-même. Les questions sur l'idée de l'écrivain sont des modèles de pédagogie. Celles qui se rapportent à l'auteur, situent sa ville natale, et les particularités de sa naissance: "sang breton et lorrain à la fois", donnent avec la suggestion des interrogations, de splendides occasions de penser, et de sonder les mystères de la génétique.

Un autre texte sur *"le mystère de l'amour"*, tiré de la revue *"L'Anneau d'or"* continue la glorification des beaux sentiments et est un commentaire de la façon dont est accueilli par une mère aimante un onzième enfant. "Quels points de comparaison voyez-vous avec le texte de Victor Hugo, et quelle est l'image employée pour montrer que le coeur ne s'appauvrit pas en se multipliant?"

Et ce qui est le mieux de tout, c'est le texte d'Honoré de Balzac sur le bonheur de l'allaitement, faisant dire à une de ses héroïnes: *"ce plaisir qui n'est qu'entre nous, l'enfant et Dieu!"* Présenté à des adolescentes et à des adolescents, par des éducateurs de qualité, qui ne croient pas "aux sauvages" ..., quelle merveille!

"Les mondes doivent se rattacher à Dieu comme un enfant se rattache à toutes les fibres de sa mère", continue Balzac. *"Dieu, c'est un grand coeur de mère!"*

La revue éducative qui soutient le thème: "La maternité conduit à Dieu par l'amour et la joie, par la prière, par la douleur" présente ensuite un poème de Lucienne Bray qui est la prière d'une mère pour l'enfant qu'elle attend; et, pour la douleur, c'est un poème d'une mère en deuil et qui, de son enfant partie, sait dire: *"Sous la terre, elle n'a ni mouvement, ni chaleur, ni vie, mais dans mon coeur, elle parle, elle vit, elle aime."*

C'est ainsi qu'il faut parler à la jeunesse, tous les jours de la vie. C'est de cette façon qu'il faut établir la grandeur de la maternité — et de la paternité — dans la culture des grands sentiments du coeur et de l'esprit, accordés à la pensée du Créateur. Pas un jour par année, à la fête des mères.

J'ai, un jour, connu une grande et belle jeune fille, au temps où elle poursuit des études supérieures. J'appris plus tard que, devenue l'épouse d'un ... "homme de sa classe", elle venait de mettre un enfant au monde. Pour contempler ce bonheur: un enfant de quatre semaines, et une maman du même âge, je décidai d'aller faire une visite. J'ai surtout appris que ... "c'est bien d'ouvrage les biberons, les lavages, et tout, et tout! ... et que ça rend bien esclave à la maison."

Grande folle! et qui avait idée de faire une carrière ... "dans la protection de l'enfance". Quand on pense!

Françoise GAUDET-SMET

Congrès à Rome des Jeunesses féminines

ROME (CCC) — La Fédération mondiale des Jeunesses féminines catholiques tiendra à Rome, du 3 au 9 avril, un congrès international dont le thème sera: "Vie spirituelle dans un monde technifié".

Ce problème donnera lieu à un exposé sur le sujet et à des échanges de vue, avec considération spéciale des pays où la chrétienté est contrainte au silence et souffre persécution. Outre les séances techniques, commissions d'études, le programme comportera une audience du Saint-Père, des messes aux Catacombes; à la Basilique Saint-Pierre et à la **Domus Marias;** des excursions facultatives; soirée folklorique et projection de films documentaires.

La F.M.J.F.C. a été fondée en 1926, avec l'approbation du pape Pie XI, dans le but de resserrer les liens de fraternité entre les nations, de développer la conscience internationale catholique dans la prière, la pensée, l'action commune, et pour réaliser l'union des organisations catholiques féminines mondiales en favorisant l'étude de leurs problèmes et en développant le sens de leur responsabilité sur le plan international. Le mandat particulier accordé par le Saint-Siège lui donne droit de représenter la Jeunesse féminine à toutes les assemblées officielles des Nations Unies et de l'Unesco, ou neutre, comme la W.A.Y. (Assemblée mondiale de la Jeunesse).

La F.M.J.F.C. est dirigée par un conseil constitué par les déléguées officielles mandatées par les organisations affiliées et par les membres du comité exécutif et la secrétaire. Sa présidente actuelle, Mlle Christine de Hemptinne, de Belgique est assistée de trois vice-présidentes. Pour l'Europe, Mlle M.H.C. Vendrick, des Pays-Bas; pour l'Amérique du Sud, Mlle Esther Dell-Acqua, de l'Uruguay; pour l'Amérique du Nord, Mlle Blandine Neault, du Canada.

Cette organisation mondiale groupe les organisations féminines catholiques de jeunesse indépendantes de tout parti politique, reconnues par la Hiérarchie ecclésiastique, et s'étandant à une région importante d'un pays ou à une représentation importante de jeunesse. Elle compte actuellement 10,000,000 de membres dans 73 organisations et 50 centres correspondants, répartis dans 94 pays des cinq continents.

La femme peut maintenant donner plus de temps à la vie publique

La tâche de la ménagère étant grandement simplifiée par le perfectionnement des appareils domestiques, la femme est en mesure de contribuer de façon de plus en plus positive au triomphe des idées démocratiques. Telle est l'opinion qu'émettait récemment à Toronto Mme Catharine McLean, secrétaire permanente de l'Institut canadien des affaires publiques.

Les femmes peuvent jouer un rôle important dans la vie publique, particulièrement en matière d'éducation, mais elles hésitent souvent à accepter de telles responsabilités parce qu'elles ne se croient pas aptes à assumer d'autres fonctions que celles de l'administration de la maison ou de la participation aux oeuvres de charité. Une telle attitude ne cadre pas avec les faits, signale Mme MacLean. En réalité, les femmes ont un sens assez vif de la chose publique et, une fois débarrassées de leurs complexes, elles fournissent un concours précieux dans les diverses sphères de la vie collective. Dans bien des cas, les femmes ont prouvé que leur clairvoyance, leur esprit pratique et leur sens de la justice, étaient indispensables au succès d'un mouvement entrepris pour le bien général.

Cependant, trop de femmes continuent à s'intéresser privément aux affaires publiques, déplore Mme MacLean, privant ainsi plusieurs causes d'un appui très souvent nécessaire. Si les femmes consentaient à intégrer leurs expériences personnelles dans le cadre plus général de la vie communautaire, elles aideraient grandement à assurer, en dernière analyse, le triomphe de la démocratie.

En collaborant activement à la vie sociale, une femme ne doit pas mettre de côté, pour autant, toute préoccupation relative à ses occupations habituelles, celles de maîtresse de maison et de mère de famille.

Ainsi, Mme MacLean souligne que les membres féminins de l'Institut canadien des affaires publiques s'intéressent non seulement à des questions politiques et éducatives, mais aussi à des problèmes féminins dont les répercussions se feront naturellement sentir dans tous les domaines de la société. Ménagères, sténographes, infirmières, travailleuses sociales et femmes représentant d'autres professions auront à discuter, ce mois-ci, au cours de la réunion annuelle de l'Institut à Toronto, de sujets comme celui-ci, par exemple:

"L'automatisation dans l'industrie finira-t-elle par priver des milliers de femmes de leurs emplois?" ou encore cet aspect de l'automatisation qui touche de près toutes les mères de famille: "L'emploi éventuel que l'enfant se prépare actuellement à remplir de par sa formation sera-t-il inexistant dans quelques années?"

Les femmes ne devraient jamais oublier que toute question de portée générale, politique, économique ou autre, a naturellement des applications immédiates ou indirectes dans la vie de la famille. Il n'est pas possible de dissocier les divers éléments de la société et c'est dans cet esprit que toutes les maîtresses de maison ou les femmes de carrière doivent prendre part active aux affaires publiques.

Au musée des Beaux-Arts

Sous les auspices du comité féminin, le thé sera servi mercredi, de 3 à 5 heures dans le foyer du Musée. A 4 heures, Mlle Geneviève Dussaigne, direction du Collège Marie de France, fera une courte causerie sur Utrillo.

Le public est cordialement invité.

Si les poignées des casseroles qui contiennent des liquides bouillants ne sont pas tournées vers l'arrière du poêle, de petits enfants peuvent renverser les récipients et s'ébouillanter.

La Couture chez soi

Modèle 9343 - Modèle très seyant de tablier couvre-tout qui sera utile tant qu'il servira. Choisir les pointures de robe en commandant. Pour 12, 14, 16, 18 et 20 ans. 40 cents.

Ce patron est en vente au prix de .40 au Service des patrons "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de .40. Aucun timbre n'est accepté.

Réflexions d'un psychologue

La conception chrétienne de la femme dans le monde d'aujourd'hui

par le Docteur Carl STERN

V — Nous vivons...

Que nous considérions l'homme dans le cadre de l'âge de pierre, alors qu'il aiguisait les angles des rocs pour se fabriquer un outil, ou dans le cadre de 1955 lorsqu'il dirige un sous-marin par l'énergie nucléaire, son monde est celui de la TECHNIQUE et du PROGRES. Au contraire, le monde de la femme est celui de la NATURE et de la CONSERVATION.

En examinant les choses de ce point de vue, nous n'aurons aucune difficulté à constater que nous vivons dans une société dont les caractères sont déterminés par tout ce qui est masculin, dans la plus large acception de ce terme. Il y a en effet dans notre société une extraordinaire prépondérance de ce que nous avons décrit comme étant le principe masculin. Nous vivons dans un univers d'hommes.

Ce fait impose à la famme une obligation extraordinaire, plus précisément l'obligation d'établir l'harmonie là où existe le déséquilibre. Pénétrons l'un des problèmes les plus provocateurs et consternants, celui de l'amour, du mariage et la famille. Vous savez tous comme moi que le mariage et la famille sont dans une grave situation de détérioration en Amérique du Nord. Un mariage sur quatre aboutit par un divorce. Et plusieurs de ceux qui durent sont dans un sérieux état de tension et d'hostilité. Lorsque nous écoutons, dans notre pratique des histoires de mariages brisés nous entendons fréquemment cette constatation: "Très t t après mon mariage j'ai découvert que je ne l'aimais pas vraiment." La plupart de ces gens ne distinguent pas entre "être amoureux" et "aimer". Ce sont deux expressions totalement différentes. C. S. Lewis remarquait déjà qu'il est inutile de dire à quelqu'un d'être amoureux. (Personne ne peut l'être sur commande), mais on *peut* dire à quelqu'un d'aimer. Pour mieux exupliquer ceci nous l'illustrerons par une analogie avec la vie mystique. Les grands contemplatifs, par exemple sainte Thérèse d'Avila, nous confient qu'il existe une grande différence entre l'expérience rayonnante de la dévotion d'une part et le véritable amour de Dieu d'autre part. Cela est devenu un enseignement d'usage dans l'Eglise. Sainte Thérèse d'Avila nous raconte les longues périodes de sa vie où elle n'éprouvait, au lieu de la dévotion, qu'une sécheresse accablante. Son coeur semblait froid et privé de tout sentiment, et Dieu aurait pu tout aussi bien ne pas exister. Elle s'accrochait quand même à Lui. Et en rétrospective, il lui semblait qu'elle était plus près du coeur du Christ durant ces moments d'isolement que durant les périodes de dévotion béatifique. Le parallèle avec la psychologie de la vie maritale est évident. Toute personne peut aimer tant qu'elle ressent de l'amour parce que c'est une expérience agréable. L'épreuve de l'amour véritable commence lorsqu'il n'y a aucun sentiment qui lui soit attaché. Ce que presque tout le monde ressent durant la lune de miel, soit le sentiment heureux "d'être amoureux", ne suffit pas pour construire tout un mariage. Comme la félicité de la dévotion dans la vie religieuse, le véritable amour ne vient qu'après. Le mariage comporte, lui aussi, ses étendues d'aridité, ses nuits obscures. On reconnaît le véritable amour à ce qu'il n'est pas immédiatement récompensé. Dieu ne nous commande pas d'être amoureux de Lui. Je suppose qu'avec tous les ennuis qu'Il nous laisse traverser, cela serait souvent impossible. De même, il ne nous a jamais ordonné d'être amoureux de notre voisin.

Comme je viens de le remarquer, nous, en Amérique du Nord, agissons souvent contrairement à ces vérités. C'est la raison pour laquelle tant de gens découvrent, après un temps relativement court de vie maritale, qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre. Quand ils disent qu'ils n'aiment plus ils signifient qu'ils n'en retirent plus de plaisir. Cette attitude s'apparente au caractère **hédoniste** de notre civilisation, c'est-à-dire avec l'idée de la **primauté du plaisir.** Si j'avais à définir brièvement la différence entre les deux types de matérialisme dans notre monde d'aujourd'hui, celui au delà du rideau de fer et celui en deça, je n'hésiterais pas à dire que le nôtre est hédoniste. Cette philosophie sert de base à d'énormes secteurs de notre industrie — les amusements, les publications, la nourriture; — on ne donne pas à l'homme ce qu'il **doit** avoir mais ce qu'il **aime** avoir. Permettez-moi ici une courte digression. Si le type de matérialisme marxiste a peut-être un pronostic plus sain, ce n'est pas à cause de ses constellations d'armements et ses frontières géographiques, mais précisément parce que le marxisme n'est pas intrinsèquem t hédoniste, — il remplace la religion et par conséquent implique pour ses adhérents un sens du sacrifice et du spartanisme, un renoncement aux satisfactions immédiates en faveur de buts à longue échéance, une sorte d'ascétisme naturel.

(à suivre)

Jusqu'à cette extrémité!

Un professeur d'université nous envoie sa souscription et cette confession:

"J'emprunte $5. et je vous les envoie. Oh! vous tous, qui n'avez pas besoin de recourir à ce moyen, envoyez-en! Souscrire au "Devoir", c'est souscrire à la liberté et à la race."

Rien à ajouter, le message est complet. Sauf peut-être que vous devez sans tarder envoyer le fruit... de votre emprunt aux Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

La campagne de souscription de la Croix-Rouge est ouverte

"Tous les Canadiens devraient se faire un devoir rigoureux d'aider la Croix-Rouge à continuer ses services vitaux, dans son oeuvre humanitaire" a dit le Dr. R. Vivian, président de la Division du Québec de cette Société.

La campagne annuelle de souscription de la Croix-Rouge pour maintenir ses services essentiels dans le Québec durant l'année nouvelle s'est ouverte à Montréal et dans sa banlieue, le samedi 18 février. Son objectif est fixé à $750,000. Dans les autres parties de la Province, la campagne commencera le 1er mars. Pour toute la province, l'objectif a été fixé à $1,159,000.

"Ces montants sont minimes si l'on considère l'étendue des services de la Croix-Rouge", a dit le Dr Vivian en demandant l'appui de chacun pour la campagne de souscription. "C'est seulement parce que 97 pour cent des travailleurs et travailleuses de la Croix-Rouge sont bénévoles, qu'ils offrent leurs services gracieusement, que cette Société peut fonctionner avec un budget aussi restreint".

Les services essentiels de la Croix-Rouge comprennent la Transfusion sanguine, qui fournit gratuitement le sang à 102 hôpitaux de la province, la Sécurité aquatique, le service de Secous aux Sinistrés, les Soins à domicile, le service de Prêts d'accessoires pour chambre de malade, celui du Bien-être aux Anciens Combattants, des cliniques mobiles Médico-Dentaires, des Avant-Postes Infirmiers dans les centres éloignés, le bureau de renseignement qui aide à retracer les personnes disparues et la section de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui comprend 90,000 membres recrutés dans les écoles élémentaires et supérieures.

En assurant la bonne marche de ses services dans le Québec, la Croix-Rouge a recueilli 73,000 chopines de sang en 1955. Elle a secouru 4,000 sinistrés de 425 incendies et autres désastres y compris l'incendie de Nicolet, fournissant nourriture, couvertures de laine, vêtements, abri et autres nécessités.

Les instructeurs en Sécurité aquatique de la Croix-Rouge ont formé 2,000 jeunes gens et jeunes filles à devenir instructeurs sur les plages, dans les piscines et camps d'été. Plus de 600 femmes de tout âge ont suivi des cours de soins à domicile dans les différentes sections de la Croix-Rouge. De plus la Société a prêté à 4,430 malades à domicile 9,840 objets tels que lits d'hôpitaux, chaises roulantes, béquilles et divers autres articles.

Les cliniques mobiles Médico-Dentaires ont examiné et soigné 3,000 enfants et 5,000 adultes dans 50 centres éloignés de la Gaspésie, des Iles de la Madeleine, sur la Côte Nord, dans les comtés de Rimouski, de la Matapédia et du nord-ouest de la province.

Les infirmiers des Avant-Postes en Gaspésie et aux Iles de la Madeleine ont visité 6,800 foyers et prodigué leurs soins à 15,000 malades alités. Grâce à son programme de Bien-être aux Anciens Combattants et leurs familles la Croix-Rouge a distribué des secours d'urgence dans 2,433 cas. Des cours d'artisanat ont été enseignés à des vétérans hospitalisés qui ont exécuté 7,063 articles durant l'année. Les bibliothèques de la Croix-Rouge ont fourni des milliers de volumes et de revues aux hôpitaux des Anciens Compattants et les auxiliaires bénévoles ont rendu 30,000 visites aux malades leur distribuant cigarettes et douceurs.

275 visiteurs, parents des malades patients de l'hôpital de Ste-Anne de Bellevue ont pu passer la nuit au Pavillon d'accueil de la Croix-Rouge à Ste-Anne de Bellevue. Plus de 47,000 repas ont été servis aux Anciens Combattants et à leurs visiteurs.

Dans toutes les parties de la Province, 124 groupes de femmes bénévoles ont préparé 634,000 vêtements, tampons chirurgicaux nécessaires pour secourir les sinistrés où les réfugiés ou qui sont employés dans les cliniques de donneurs de sang.

Un autre groupe de femmes bénévoles faisant partie du "Corps" de la Croix-Rouge, ont offert 30,000 heures de leur temps au service de l'oeuvre humanitaire de cette Société au cours de l'année. Ces femmes en gris sont indispensables dans les cliniques de donneurs de sang, pour la distribution des livres et des douceurs aux Anciens Combattants hospitalisés. Elles se portent au secours des sinistrés, à la rencontre des voyageurs âgés ou désemparés. Elles conduisent les vétérans invalides, les enfants infirmes, les aveugles et ceux qui ont besoin d'aide quand ils doivent se déplacer.

Mlle Germaine Gloutnez

Mlle Henriette Gauthier-Duliani

Défilé de modes — Mme Henriette Gauthier-Duliani, directrice de l'Ecole des Sciences Ménagères de Montréal, et Mlle Germaine Gloutnez, toutes deux commentatrices au défilé de modes qui a lieu chaque jour de cette semaine au Salon de l'Agriculture, au Palais du Commerce. On y présente en tableaux vivants ce que nos établissements de formation savent créer pour parer les femmes.

Femmes universitaires

EDUCATION VIVANTE

L'un des buts officiels de La Société des Femmes universitaires de Montréal est de servir la cause très chère de l'éducation féminine.

Un enseignement de qualité — cette haute discipline intellectuelle et spirituelle liée profondément à la formation intégrale de la persone humaine — prépare une élite de l'âme et de l'intelligence, un humanisme chrétien comme les siècles de culture l'ont admirablement défini.

La Société des Femmes universitaires de Montréal a pris profondément conscience de la réalité de ce privilège qui est essentiellement une responsabilité, la responsabilité de créer des conditions favorables qui permettront aux jeunes filles douées l'accès aux études supérieures. C'est sa part de travail créateur et inspirateur de mettre l'accent sur les valeurs spirituelles et, par cette jointure mystérieuse et volontaire, où l'intelligence rencontre la charité, de communiquer, avec une conviction contagieuse, le feu sacré de l'Esprit. Car qu'opposer aux prisons du matérialisme et à cette asphyxie de la seule technique sinon, précisément, impérieusement, ce **supplément d'âme** qu'appelait, dans une quête lucide, un Bergson.

Le long des jours très quotidiens, pourquoi, pourquoi, rencontrons-nous tant de visages impersonnels, abstraits, anonymes, combien pathétiques dans leur médiocrité de masques en série, visages informes, inconnus, fades et banaux, non révélés dans leur qualité d'être, à qui toujours peut-être hélas manquera ce souffle divin qui a animé la matière au commencement originel comme la lumière éclairant les ténèbres. Quel est donc ce quelque chose qu'ils n'ont pas reçu? une direction, une orientation, un risque, un élan, un choix, un fanal bleu pour le tâtonnement, pas à pas, ou par bonds fulgurants dans le noir mystère intérieur.

N'est-ce pas la naissance de l'Esprit, par le secret d'une éducation de choix, qui aurait permis l'élaboration, l'accumulation, la sculpture vivante de leur être pour le reconnaissement, le grandissement, l'accomplissement de leur native originalité. Cette éducation qu'on appelait, autrefois, avec justesse, une nourriture, s'identifie à une nourriture de qualité parce que l'éducation, à la source même de son histoire étymologique, signifie une élévation créatrice de l'être tout entier et qui ne peut être finie que dans l'infini.

Si de nos jours l'éducation a revêtu l'appellation nouvelle de pédagogie c'est qu'il y a là une urgence, l'instance pressante, poignante, de tendre spontanément les mains au petit enfant pour le conduire vers la connaissance de lui-même, de l'univers et de Dieu dans d'authentiques conditions d'efficience qui permettraient le jaillissement inextinguible des sources vives de la vie intérieure: toute la passionnante découverte des inépuisables humanités chrétiennes interrogées, déchiffrées, habituées dans la substance même du dedans, humanités chrétiennes liées organiquement à la présence des maitres dont l'enseignement est vraiment incarnation et témoignage de l'intégrité de l'Esprit.

Et la venue dans le monde des naissantes roses, le miracle du petit enfant neuf dont le visage recèle un mystère, une promesse, un étonnement inné, qui appelle cette contemplation créatrice qui nous fait nous pencher, sous l'égide de l'ange au coeur patient, pour lui offrir notre hommage sacré. Dans la béatitude et la plénitude de sa *"création naissante et sans mémoire"*, comme le chante Péguy dans son accent inoubliable, le petit enfant, *"reposoir candide"*, est symbole de l'inscription fondamentale de l'Etre, du Christ de la terre des hommes qui a dit éternellement: Je suis celui qui est.

Ce petit enfant, comment le faire devenir ce qu'il est, dans ses dimensions totales de roseau pensant. Comment le faire être et comment aussi accroître l'être, non pas dans les facettes du paraître, mais dans l'irradiation logique des lois du soleil. Comment sauver, préserver, dans son essence et dans son existence, ce visage d'aube, pour y instaurer les étoiles créatrices de la liberté, de la grandeur, de la sainteté. Fabuleuse alchimie, dialogue de choc entre l'être et l'avoir, l'éducation est cette école vivante de haut savoir pour apprendre à penser, pour apprendre à vivre, pour apprendre à mourir.

Quelque part, dans les replis innombrables des *Voix du silence*, André Malraux pose la question pathétique parce que vivante: "Combien de jours faut-il à

(suite à la page 2)

PARENTS! EDUCATEURS!

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

I. — La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. $2.50
II. — La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. $2.50
III. — La Névrose: rempart de la maladie, 280 p. $2.50
IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. $2.50
V. — Névrose et Obsessions, 289 p. $2.50
VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. $1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal,
Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne,
Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51),
Ex-Boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes $12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcil, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

Seul **AIR FRANCE** offre des lits à une ou deux places entre

MONTREAL-PARIS

(SANS ESCALE)

dans l'appareil transatlantique le plus rapide et le plus moderne...

le Super G Constellation

AIR FRANCE *le plus vaste réseau aérien mondial*

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou Air France, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal, UN. 6-8344.

Radio et télévision

par Michel PIERRE

DEUX AGREABLES COMPLEMENTS

Il serait difficile de concevoir une page féminine de journal sans recettes de cuisine, sans référence à la mode. La télévision, dans son domaine, y pourvoit. Notre régularité à voir POUR ELLE est loin d'être hebdomadaire. Néanmoins, d'après les dernières émissions du mercredi, nous avons été très agréablement surpris de la qualité de ce quart d'heure qui n'est pourtant qu'un petit complément d'horaire.

Nous avons gardé un très mauvais souvenir des séries que Radio-Canada nous présentait naguère et qui avaient été tournées à Paris. Nous ignorons à l'intention de quel public POUR ELLE a été conçu. Sur nos écrans, il convient parfaitement. Les recettes qui sont là données ont généralement l'avantage de demeurer des recettes d'une cuisine dite "bourgeoise", donc simple, tout en offrant des curiosités piquantes. La ménagère la moins avertie concevra des variantes qui seront toutes à son honneur. Certes nous restons persuadé que les éditeurs fournissent de si valables recueils culinaires qu'il est difficile de les concurrencer avec la dispersion obligatoire des recettes données à la télévision. Néanmoins, de même qu'à LA CUISINE DE LA BONNE HUMEUR, c'est un avantage considérable que de voir exécuter les directives d'autant qu'on les doit à des experts. Dans POUR ELLE, nous nous promenons ainsi dans des restaurants réputés; avantage supplémentaire.

Par ailleurs POUR ELLE offre des conseils de modes. Là, notre compétence est plus limitée. Néanmoins nous avons remarqué que trop souvent cette partie du programme est fort banale. Par contre, mercredi dernier, heureuse surprise: nous étions chez le couturier Jean Dessès. Est-il utile de présenter la robe et sa confection? Il semblerait que les femmes, même si elles ne peuvent utiliser pratiquement des conseils que l'absence d'un patron dévalorise, trouvent des idées, développent leur sens de la coupe... mais Seigneur, où sommes-nous entraîné! En bref, disons que c'est un bon petit programme.

Un autre complément d'horaire, celui-ci quotidien, c'est le CINÉ-FEUILLETON. La formule est très valable, bien que nous y soyons très mal préparés. Découper un film en tranches, c'est criminel quand il s'agit d'un bon film. La formule idéale consisterait en un film se répartissant sur 26 épisodes et conçu pour être ainsi coupé. C'est impossible. Il fallait donc trouver des films sympathiques, populaires, attachants, mais non de grande classe. Jusqu'à présent BEL AMOUR et CASIMIR remplissent exactement cette exigence. Nous croyons même que ce sont les deux solutions idéales: le film sentimental et le film comique. Dieu nous préserve des films sociaux ou à thèse que le découpage rendrait incompréhensibles. Dieu nous préserve des films sofilms policiers puisqu'ils seraient français et que les films policiers français, généralement mal construits, développent une intrigue compliquée qui se dénoue verbeusement au dernier cinq minutes.

Puisque nous abordons ici des programmes peu importants, remarquons en passant la pauvreté du texte de ICI ET LA qui frise la bêtise. En cinq minutes, sur de belles images de la Corse, nous avons eu une ahurissante parodie des qualités de ses habitants. L'animateur est toujours aussi sympathique; mais il a moins de possibilités d'humour dans la présente série.

CBFT a décidé de meubler sa demi-heure (7h. 30 à 8.00) avec deux quarts d'heure chaque jour. C'est plus difficile peut-être que des programmes de trente minutes. Peut-être des Variétés très courtes et à petits budgets réussiraient-elles et permettraient de ne pas risquer des demi-heures entières. Ce serait une chance pour les réalisateurs qu'on voudrait essayer dans ce domaine.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Bonnes soirées

Au théâtre LA NUIT DES ROIS (Théâtre-Club), SONNEZ LES MATINES (Rideau Vert).
Au cinéma: BOULE DE SUIF (Radio-City), THE ROSE TATTOO (Palace), PICNIC (Loew's) MARTY (Avenue, Snowdon, Outremont).

Sélection de programmes de radio

9.00—CBF—Radio-Journal
9.00—CHLP—Bonjour Madame avec Suzanne Pluze.
CKVL—Programme Roger Baulu.
9.05—CBF—Le courrier de Radio-Parent (le docteur et madame Claude Mailhot donnent leur avis sur des problèmes d'éducation que leur soumettent leurs correspondants).
9.05—CM—Music in the Morning
9.30—CBF—Radio Bigoudi, avec Guy Maufette.
9.30—CJMS—Nouvelles
10.00—CBF—Vieux noms.... Vieilles recettes
CKAC—Chambre à louer
10.00—CJMS—Pierre Valcour
10.15—CBF—Les visages de l'amour réalisation B. Paradis
CKAC—Marie-Rose.
CKVL—Parade de la chansonnette
10.30—CBF—Entre nous, Mesdames.
CKVL—Le fidèle Isidore.
CKAC—A l'ombre du Clocher.
10.45—CBF—Je vous ai tant aimé.
11.00—CBF—Francine Louvain
11.00—CKVL—L'avocat des pauvres.
11.15—CBF—Vies de femmes.
11.30—CBF—Les joyeux troubadours.
CKVL—Docteur de chez nous.
11.45—CKAC—Gare Centrale
12.00—CBF—Jeunesse dorée.
12.00—CJMS—Hommage du jour
12.00—CKVL—Zezette.
12.15—CBF—Rue principale.
12.15—CJMS—Bonjour Saint-Jean
12.30—CBF—Le Réveil Rural,
CKAC—La clinique du coeur, avec le Père Desmarais.
12.30—CKVL—Calvaire d'une veuve
12.45—CKAC—Gare Centrale
1.00—CBF—Métropole.
CKAC—Les nouvelles canadiennes
CJMS—Rubis sur l'ongle.
CHLP—Revue complète des nouvelles
CKVL—Docteur Claudine.
1.05—CKAC—Les nouvelles internationales
1.15—CBF—Radio-Journal
1.30—CBF—Tante Lucie.
1.45—CBF—Le quart d'heure de détente.
2.00—CBF—Face à la vie.
2.05—CKAC—V'la l'bon vent, avec Françoise Gaudet-Smet.
2.15—CBF—Maman Jeanne.
2.45—CBF—Lettre à une canadienne, avec l'interview de Marcelle Barthe.
3.00—CBF—Quelles nouvelles?
3.05—CKAC—Jean et Jeannette.
3.30—CKVL—La Marjolaine
3.33—CBF—Chefs-d'oeuvre de la musique.
4.00—CHLP—Radio-Notre-Dame.
4.05—CKAC—Les événements sociaux
CJMS—Sur la rive sud
4.30—CHLP—Au carrefour de la chansonnette
4.45—CJMS—Cocktail dansant
5.00—CBF—Notre pensée aux malades
5.05—CKAC—Programme Muriel Millard
5.15—CBM—Afternoon concert
5.30—CBF—Pinocchio
5.45—CBF—Sur nos ondes, où Nicole Germain et J.-P. Nolet font leurs commentaires sur l'horaire.
6.00—Radio-Journal
6.15—CBM—Meet the Artist avec Eve Corker.
CJMS—Bowling
6.30—CKAC—Les nouvelles.
6.45—CBF—Un homme et son péché
7.00—CJMS—Emission italienne.
CBF—Le Club des Chansonniers
7.00—CHLP—The Rosary
CKAC—La Croisade du Rosaire
7.15—CBF—Le Petit Théâtre de Radio Canada "Le mot de Cambronne", comédie de Sacha Guitry, réal. Guy Bauline.
CHLP—L'heure grecque
7.30—CKAC—La clinique du coeur, avec le Père Desmarais.
CFCF—Hopalong Cassidy
7.30—CJMS—Emission allemande.
CKAC—Colette et Roland.
CFCF—Hopalong Cassidy
7.45—CBF—Confidentiel avec Lucette Robert.
8.00—CBF—La Vie ouvrière et économique (commentaires sur l'économie d'Henri Mhun, sur la vie ouvrière de Dollard Perrault.
CHLP—Musique pour vous, émission allemande
CKAC—Music-Hall
CBM—The George Little Singers
8.05—CFCF—Theatre of Thrills
8.30—Concert symphonique de Toronto. Dir. Ernest McMillan, Mieczyslaw Horszowski, pianiste. "Ouverture Coriolan de Beethoven et Concerto en do mineur K.491 de Mozart.
CFCF—Symphony
CBM—Let's Mae Music avec Albert Pratz.
CJMS—Emission hébraïque
9.00—CHLP—Musique pour les dilettantes. Concerto No 23 en la majeur de Mozart (Clifford Curson au piano) - Divertissement de Jacques Ibert, direct. Roger Désormière - Symphonie No 103 en mi bémol maj. de Haydn, direct. Georg Solti - Deux caprices de Paganini.
CKAC—Nos collèges au micro
9.30—CBF—La Revue des Arts et des Lettres, réalisée par Eudore Piché.
CKAC—Théâtre français de la Radiodiffusion française.
9.30—CJMS—Chants du monde
9.30—CBM—Songs of yesterday
10.00—CBF—Radio-Journal. Revue de l'actualité et commentaires.
10.00—CKVL—Bureau de placement
10.05—CKAC—Caprice
10.30—CBF—Naissance du Poème, série de Radio-Collège, texte d'Eudore Piché.
CBM—Leicester Square to Broadway, music of the gay nineties
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CKAC—Histoire vécue
10.45—CKAC—La revue des nouvelles
10.50—CHLP—Le sport en revue.
11.00—CBF—Adagio
CHLP—On danse à Montréal
CJMS—Musique de danse
11.05—CKVL—Elevation vers le Seigneur.
11.30—CBF—La fin du jour. Varitations sur le thème 'Le paon" de Kodaly.
CBM—Reniez-vous (Concert de Winnipeg)
12.30—CJMS—Nouvelles sportives

Kim NOVAK, vedette du film "Picnic", apparaît ici photographiée dans la suite qu'elle occupe à l'hôtel Ritz-Carlton. On sait qu'elle est venue en personne sur la scène du cinéma Loew's, où est projeté "Picnic" cette semaine.

LES FUTURES GRANDES ORGUES DE LA RADIODIFFUSION FRANCAISE

Un article inédit

d'Enry BARRAUD

La Radiodiffusion française fait construire actuellement dans Paris, sur le Quai de Passy, un immense et somptueux palais qui fera d'elle, d'ici quatre ou cinq ans, la mieux logée et la mieux équipée des radios du monde. Plusieurs années d'études menées par des commissions compétentes ont mis au point toutes les données théoriques et techniques des problèmes que les architectes ont eu, et ont encore à résoudre dans le concret.

Les plans des trois studios d'orchestre sont désormais à peu près définitivement établis. Mais des tâtonnements nombreux avaient dans ces derniers mois ralenti les travaux de la commission chargée de l'étude des grandes orgues qui occuperont le fond du plus vaste d'entre eux.

Ces travaux sont aujourd'hui arrivés à leur terme et huit facteurs d'orgues vont dans cette fin d'année préparer les projets chiffrés qui seront soumis au choix de l'administration. Quoique aucune décision ne puisse intervenir avant l'expiration des délais qui leur ont été accordés, on peut néanmoins d'ores et déjà se faire une idée de ce que doit être ce monumental instrument que les experts de la commission, en accord avec la Radiodiffusion, ont conçu selon les vues les plus larges et les plus ambitieuses.

Deux tendances divergentes s'étaient d'abord manifestées parmi les artistes qui la composaient, les uns tenant pour un instrument classique, propre à la claire mise en valeur des polyphonies de Jean-Sébastien Bach, les autres attachés à l'orgue romantique, recherchant les couleurs, la puissance de l'orchestre et la variété de ses combinaisons de timbres. En fait la discussion entre ces deux tendances était sans objet, les dimensions de l'instrument envisagé excluant la nécessité de faire un choix entre elles. L'orgue dont la commande est soumise à la compétition des maisons concurrentes doit être un grand instrument moderne, présentant dans la variété de ses ressources tous les moyens requis pour l'exécution de n'importe quel répertoire de n'importe quelle époque.

Il doit comporter quatre claviers manuels de soixante et une notes, un pédalier de trente-deux notes, quatre-vingt-treize jeux, une console électrique mobile, dotée de cinquante combinaisons ajustables. Le caractère des "sommiers" a particulièrement retenu la commission, sans d'ailleurs que cette question importante ait soulevé la moindre controverse. Les organistes éminents qui la composaient ont estimé que le sommier à case, dont la fabrication a eu tendance à se répandre depuis une cinquantaine d'années, ne présentant pas, à l'exception de leur moindre prix de revient, des qualités comparables à celles des casiers à registre, employés depuis des siècles. Il est cause d'un flottement à l'attaque, particulièrement sur les jeux d'anches, et d'une sorte de hoquet à l'expiration du son.

Les sommiers à registre sont donc exigés des facteurs désireux de soumettre un projet. D'autre part, encore que la nature des alliages employés pour la fabrication des tuyaux soit laissée à l'initative de chacun, les membres de la commission se sont accordés pour en proscrire le zinc. Ces deux servitudes étant considérées comme impérieuses, la commission s'est bornée par ailleurs à exiger des projets présentés qu'ils précisent le diapason de tous les uts (c'est-à-dire le diamètre des tuyaux), la pression suivant laquelle les différents claviers seront harmonisés, la composition du plein jeu et des cymbales, la nature des contacts électriques, le nombre de stations de la commande de la boîte expressive.

Elle a d'autre part attiré l'attention des facteurs sur quatre sources de bruits parasites qu'il importe d'éliminer: le tirage des registres, la commande des notes, le ventilateur, les combinaisons.

L'instrument disposera, au dessus de l'estrade de l'orchestre, d'un emplacement de quinze mètres de large, cinq mètres de profondeur et huit mètres de hauteur; plus une hauteur de deux mètres entre le plancher de l'estrade et celui de la salle, ce qui peut permettre de placer la partie mécanique. Mais ces deux mètres supplémentaires ne suffisent pas à donner la solution du problème que posera la mise en place du "Principal" de trente-deux pieds, prévu à la pédale, et dont la hauteur excède de beaucoup l'espace qui lui est offert, du moins dans la verticale.

La salle ayant la forme d'une conque, sa hauteur sera beaucoup moins grande au-dessus de l'orchestre qu'au dessus du public. Il y a donc là une servitude avec laquelle on pourrait peut-être tricher en ménageant une cheminée pour les trente-deux pieds. Mais que donnerait ce subterfuge au point de vue acoustique? Ne vaudrait-il pas mieux coucher ces tuyaux dans leur longueur? C'est là une question à laquelle les fabricants auront à répondre.

Tel est l'instrument que dans quatre ou cinq ans on pourra entendre dans la grande salle de concert du nouveau palais de Radiodiffusion Française. Il sera le plus beau et le plus complet de toutes les salles de concert de Paris et on peut penser que sa réputation lui vaudra de nombreux et illustres visiteurs. (Pages de France, no 11,943).

"The Desperate Hours"

Les amateurs d'émotions fortes sont servis à souhait cette semaine, au Capitol, avec "Desperate Hours". Il s'agit de l'histoire, palpitante d'imprévus de toutes sortes, de trois louches individus, échappés de prison, qui viennent se réfugier, à la pointe du revolver, dans une famille de classe moyenne. Chantage, menaces, toute la gamme des sentiments forts est mise à contribution pour terroriser les paisibles citoyens forcés d'héberger ces repris de justice. La tension nerveuse qui taxe cette famille grandit à tous les instants par les continuelles tractations des fugitifs, de sorte que l'intérêt ne ralentit jamais jusqu'à la fin du film. Pour échapper à la contrainte des bandits, le chef de famille se croit obligé de se sacrifier s'il veut épargner son épouse et sa fillette. Un dénouement logique couronne cette bande populaire. D'ailleurs la distribution est particulièrement brillante pour ce genre de film. Humphrey Bogart, Frederic March et Robert Middleton soutiennent leur belle réputation dans ce film d'intrigue policière.

G. G.

Une pièce de Dubé chez nos carabins

L'AGEUM a fait preuve d'une compréhension magnifique de son rôle en votant quinze cents dollars pour la création à l'Université d'une pièce de Marcel Dubé: "Le Naufragé". Les interprètes en vedette ne seront nuls autres que Guy Godin et Lise Lasalle. La pièce sera jouée à l'auditorium les 15, 16 et 17 mars.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: Le Fleuve de Sang, 12.35—3.58—6.49—10.06.
C'est la vie parisienne, 2.00—5.17—8.34.
CINEMA DE PARIS: La rage au corps 10.40—1.35—4.16—7.09—10.02
BIJOU: La rage au corps, 12.10—3.03—5.46—8.39.
ALOUETTE: Le Fleuve de Sang, 10.16—1.36—4.56—8.16.
C'est la vie parisienne, 11.41—3.01—6.21—9.41.
PALACE: The Rose Tatoo, 10.00—12.20—2.40—5.00—7.20—9.40.
CAPITOL: The Desperate Hours, 10.12—12.20—2.40—5.00—7.20—9.40.
PRINCESS: The Lone Ranger, 10.15—12.35—3.00—5.20—7.40—10.00.
ORPHEUM: The Last Command, 10.00—12.25—3.30—6.30—9.35.
The Green Budha, 11.15—2.20—5.20—8.25.
RADIO-CITY: Boule de Suif, 12.00—3.20—6.35—9.55.
Le Masque bleu, 1.40—5.00—8.20.
LOEW'S: Picnic, 10.00—12.15—2.35—4.55—7.15—9.35.
IMPERIAL: This is Cinerama, sur semaine: 2.00—8.40; sam. et dim.: 2.00—5.00—8.40.

THEATRE

Gesù: "La Nuit des Rois" de Shakespeare, jouée par le Théâtre-Club
Monument National : "Sonnez les Matines" de Félix Leclerc. (Le Rideau Vert)

LES EXPOSITIONS

Musée des Beaux-Arts : Exposition David Milne (huiles, aquarelles et pointes sèches), jusqu'au 26 fév.
Galerie L'Actuelle: Oeuvres de Rita Letendre, du 21 février au 6 mars.
Galerie XII: Peintures de F.-A. Johnson et de F.-B. Taylor.
Y.M.C.A. (1350, Dorchester): Aquarelle de E. W. Halfhide (jusqu'au 15 mars).
GALERIE AGNES LEFORT: Peintures de Rowell Bowles, profondeur.
SALLE HELENE DE CHAMPLAIN (Ile Ste-Hélène): A partir du 27 fév. Artiste non figuratif (exp. collection de l'Association).

Une scène de la superproduction en couleurs "C'est la Vie Parisienne", mettant en vedette Philippe Lemaire, Claudine Dupuis et Alfred Rode et son orchestre, à l'affiche aux cinémas Saint-Denis et Alouette. En programme double: "Le Fleuve de Sang", avec Hugo del Carril.

Raymond Pellegrin et Françoise Arnoul, dans une scène du film "La Rage au Corps", actuellement à l'affiche, en deuxième semaine, au Cinéma de Paris et au Bijou.

Au Cercle Juif

A l'occasion de la Semaine de la Fraternité, le Cercle Juif de Langue Française présente, en coopération avec le Conseil de musique juive et de l'Association de la jeunesse juive, un festival de chants et danses folkloriques. Parmi les groupes qui participeront à ce programme nous pouvons mentionner: Les Folkloristes du Québec (sous la direction de Mlle Simone Voyer) les choeurs Hadassah, Hillel, Temple Emmanuel et Workmen's Circle ainsi que le groupe de danse des étudiants sionistes.

Ce festival aura lieu mercredi le 22 février à 8h.30 à l'auditorium de la YM-YWHA, 5500 Westbury. Pour tous renseignements prière de téléphoner à BElair 2621 (local 295).

Télévision

6.00—[illegible]es du Canada
Texte de Jean Sarrazin.
6.30—Ce soir
Explication sur l'horaire et entrevue en parme des programmes.
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Variétés Salad
7.45—Vous êtes témoin
Avec Mario Verdon et 4 invités.
8.00—Télé-Montréal
Les entrevues de Michelle Tisseyre.
8.30—Cap-aux-sorciers
9.00—Le Survenant
Avec Jean Coutu. Téléroman de Germaine Guèvremont.
9.30—Connaissez-vous la musique?
Quiz. musical. Orch. dir. Louis Bédard. Avec Louise et Micheline Bédard
Invités: André Turp et Yolande Dulude. Ce soir: "Chansons d'Italie".
10.00—Le rendez-vous des sports
Avec Emile Genest.
10.30—La maison des hommes
Claude Beaulieu et André Blouin. Ce soir: "L'amaison orientale".
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Cinéfeuilleton.
"Casimir" avec Fernandel.

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

3.00—Musique
3.25—oday on CBMT
3.00Kiddies' Corner
4.00Open House
4.30—World Passport
5.00—Jungle Jim
5.30—Howdy Doody
6.00—Soldiers of Fortune
CBOT—Guy Lombardo
6.30—Pat'i Page
6.45—News
7.00—Tabloid
7.30—Little Theatre
CBOT—Eddie Cantor
7.45—Big Time in Sport
8.00—G.M. Theatre
"The American" de Henry James. Avec Françoise Faucher, Ginette Letondal, Jean Gascon.
9.00—Dragnet
9.30—Pick the Stars
10.00—Citizen's Forum
10.30—What's My Line?
11.00—CBC News
11.15—Long métrage
CBOT—Long métrage

Heureuse faute que celle-là!

Notre secrétariat n'étant pas aussi parfait que celui... de l'impôt sur le revenu, par exemple, il nous est arrivé, bien malgré nous, d'envoyer deux et même trois lettres à la même personne.

"Je me réjouis de cette confusion, nous écrit un principal d'école, puisqu'elle me permet de vous envoyer une seconde contribution de $5.00..."

Pareille lettre nous donne presque la tentation de généraliser... la confusion! Que tous nos vrais amis fassent comme celui-là et nous n'aurons plus de remords.

Une variété de divertissements exceptionnels

"TÉLÉ-MONTRÉAL"

AVEC

Michelle Tisseyre

CE SOIR

CBFT 8.00 P.M.

AVEC LES HOMMAGES DE O'Keefe's EXTRA OLD STOCK ale

"LA VIE EST BELLE" (de Jean Duceppe)

7.00 hrs à 9.00 hrs (lundi au vendredi inclusivement)

Emission de variétés composées de chansons, nouvelles, sports, commentaires, d'histoires drôles, concours.

CJMS

8.05 hrs: Page d'Histoire (tous les jours)
8.15 hrs: Propos du Libre-Parleur (mardi, jeudi, vendredi)
8.40 hrs: Le Débat (tous les jours)
8.50 hrs: Concours Prosper (tous les jours)

RETOUR A LA SCENE
AUGUSTE **DESCARRIES**
pianiste et compositeur canadien
JEUDI, 8 MARS salle du PLATEAU 8.45 P.M.
BILLETS: $1.00 - $1.50 - $2.00 - $2.50 - $3.00 (taxe incluse)
EN VENTE CHEZ ED. ARCHAMBAULT — MA. 6201
Impresario: Org. Montréalaise de Concert d'Art

Une soirée Chopin
avec le pianiste que l'on considère comme le plus émouvant interprète de Chopin
MALCUZYNSKI
sous le patronage du Congrès Canado-Polonais
JEUDI SOIR — THEATRE ST-DENIS
Billets: $1.50, $2.25, $3, $3.50, $4 (taxe incl.)
En vente au St-Denis et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest

Si vous aimez les belles voix de ténor

NE MANQUEZ PAS le RECITAL de
CESARE
VALLETTI
Ténor de La Scala de Milan et du Metropolitan Opera
• *le maître du Bel Canto*
• *l'émule de Tito Schipa*
VENDREDI SOIR
THEATRE ST-DENIS
Billets: $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50 (taxe incluse). En vente au théâtre St-Denis et à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

Mardi, 21 février, à 8 hrs p.m.
Auditorium de l'Hôtel-Dieu
La Fédération des Centres Diocésains du Cinéma présente
M. GUY BEAUGRAND - CHAMPAGNE
Directeur-adjoint du Service de l'Extension de l'Enseignement à
L'Université de Montréal
dans une conférence intitulée
"TELEVISION ET TELESPECTATEURS"
sous la présidence de Mgr Irénée Lussier
Recteur de l'Université
Un grand film suivra la conférence
Prix d'entrée: $1.00 (pour les non-abonnés)

LOEW'S
NOW SHOWING
"picnic"
WILLIAM HOLDEN
KIM NOVAK
ROSALIND RUSSELL
in CinemaScope
Technicolor

PRINCESS
NOW SHOWING
For the ENTIRE FAMILY
THE LONE RANGER in COLOR
CLAYTON MOORE - JAY SILVERHEELS

PALACE
NOW SHOWING
BURT LANCASTER
ANNA MAGNANI
in THE ROSE TATTOO
VISTAVISION

CAPITOL
NOW SHOWING
HUMPHREY BOGART
FREDRIC MARCH
THE DESPERATE HOURS
VISTAVISION

EN 2e SEMAINE
Radio City
Micheline PRESLE
Louis SALOU dans

BOULE DE SUIF
Celle qui n'a pas voulu accepter le déshonneur même au prix de sa vie.
En double programme
"LE MASQUE BLEU"
avec Marika Rokk
Revue Musicale
Grande féerie de la couleur

DEUXIEME SEMAINE
Cinéma de PARIS et BIJOU

Drame des instincts... tragédie du coeur
Françoise ARNOUL dans
La Rage au corps
PHILIPPE LEMAIRE
RAYMOND PELLEGRIN
JEAN-CLAUDE PASCAL

Deux amoureux charmants
PHILIPPE LEMAIRE
CLAUDINE DUPUIS
C'est... LA VIE PARISIENNE
en Couleurs
avec NOEL ROQUEVERT, RAYMOND BUSSIÈRES, JEAN TISSIER
ALFRED RODE et son grand orchestre tzigane
FILM
SENSUEL... VIOLENT... ÉMOUVANT!
"LE FLEUVE DE SANG"
HUGO DEL CARRIL — ADRIANA BENETTI
AUX 2 SALLES À LA FOIS
A L'AFFICHE ST-DENIS ALOUETTE

Quebec Cobalt & Exploration Ltd signe un contrat avec Jones & Laughlin

Potins financiers

Les spéculateurs paraissaient nerveux, hier, sur la Bourse de Londres, à cause des dernières mesures anti-inflationnistes préconisées par le gouvernement. Sur les Bourses de Montréal, Toronto et N-Y, l'orientation des cours était favorable au début de cette semaine et l'on pouvait en dire autant des prix des blé et grains, à Chicago et Winnipeg.

-O-

La nouvelle hausse des prix du métal rouge, hier, sur le marché anglais, faisant suite à une avance des cours du même métal en fin de semaine à N-Y, explique la vogue des métaux, hier, sur nos marchés.

-O-

M. R. O. Funston,de la firme Wood Gundy & Co vient d'être élu membre de la Bourse de Toronto.

-O-

Le ralliement tardif manifesté, hier, à Wall Street serait de bon augure pour aujourd'hui.

-O-

L'avenir du marché du vêtement semble bon, selon un économiste de Dupont.

-O-

Les ventes de Borden & Co ont atteint les $810,126,624 en 1955, soit 4 p.c. de plus qu'en 1954.

-O-

Dans nos commentaires d'hier sur le Trust Général les chiffres de 1954 s'appliquaient à 1955 et ceux de 1955 à 1954, en ce qui concerne le total des biens administrés, seulement, soit donc $171,-078,453.54 au lieu de $172,765,-249.89.

-O-

C'est vendredi de cette semaine que la Montréal Bond Traders' Association tiendra son assemblée annuelle, alors qu'il sera procédé à l'élection des dirigeants pour un nouveau terme.

-O-

Les membres de The Investment Dealers Association of Canada tiendront probablement leur assemblée annuelle cette année à St-Andrews-by-the-Sea, au Nouveau-Brunswick.

-O-

C'est cette après-midi que Fraser Companies rendra public son rapport annuel.

Canada Flooring Co tiendra son assemblée annuelle aujourd'hui dans notre ville et Supertest Petroleum en fera autant à London.

-O-

La Banque Canadiene de Commerce propose d'ajouter une aile de $50,000,000 à son siège social actuel dans la ville Reine; ce qui en fera le plus haut édifice du Commonwealth.

-O-

Les "droits" de British Columbia Telephone Company se vendront, au comptant, sur la Bourse de Montréal, mercredi le 22 février ainsi que jeudi et vendredi les 23 et 24 du même mois — ces mêmes droits seront rayées de la liste à midi le 24 février.

-O-

Trans Empire Oils Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle a acheté, pour fins d'amortissement, $3,000 de billets de la série "B" à 5½%. Il en reste donc maintenant en circulation un total de $795,000.

-O-

Brunhurst Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires aura lieu le 28 février 1956, à Toronto. Le but de cette réunion, c'est de considérer l'augmentation du capital-actions de l'entreprise de 5,000,000 à 7,500,000 actions d'une valeur au pair de $1.00 chacune, au moyen de la création de 2,500,000 actions additionnelles d'une valeur au pair de $1.00 chacune.

-O-

Minnesota and Ontario Paper Company a avisé la Bourse Canadienne qu'à la fermeture des affaires le 20 février 1956, les actions de la compagnie seront subdivisées sur la base d'échange de 2 pour 1. En conséquence, les nouvelles actions fractionnées se transigeront "conditionnellement à leur émission" à l'ouverture de ce marché aujourd'hui.

Pour être bien renseigné sur la finance, lisez "LE DEVOIR"

L'encours de l'Alliance Nationale, à $160,000,000.00 à la fin de 1955

14% de nouvelles assurances de plus, au regard d'une augmentation moyenne de 10%

Une de nos fortes institutions, financièrement parlant, rend public ce matin son bilan, comme chacun sera à même de le constater ci-contre. L'Alliance Nationale est, comme on sait sans doute, une de nos plus anciennes institutions financières, puisque sa fondation remonte en 1892, comme société fraternelle — en 1948, elle est, toutefois, devenue légalement une compagnie mutuelle d'assurance-vie. Cette compagnie a tenu, hier après-midi, à son imposant siège social sur la rue Sherbrooke, son assemblée annuelle. Comme cette dernière a donné lieu à bien des messages intéressants concernant ses activités, nous nous empressons donc de les faire ressortir. Il ressort en effet du rapport annuel présenté qu'elle a émis pour $30,000,000 de nouvelles polices d'assurance-vie en 1955, contre $27,855,734 en 1954 et au regard de $10,948,358 seulement en 1948. Ses nouvelles affaires ont donc, une augmentation de 14% en 1955 par rapport à 1954, à rapprocher d'une hausse moyenne de 10% pour l'ensemble des cies d'assurance-vie durant la même année.

Son actif record démontre bien que l'institution se maintient dans une situation financière quelque peu exceptionelle

A la suite du record précité au sujet des nouvelles polices émises en 1955 et compte tenu des annulations à cause de mort, etc., l'encours de L'Alliance Nationale atteint, donc, le chiffre sans précédent de ù160,000,000.00, comparativement à $139,776,-516.00 en 1954 et au regard de $62,058,618 seulement en 1945. L'on notera, ici, que, tandis que le total des assurances en vigueur au pays a augmenté de 150% durant la même période, l'encours de l'institution précitée accusa un pourcentage un peu plus élevé. Ces progrès constituent une preuve évidente de la confiance accrue de nos gens envers L'Alliance Nationale, ayant maintenant un actif de $23,753,759.20 contre $21,827,770 à la fin de 1954 et au regard de $13,957,554 en 1948. Un coup d'oeil sur cet actif accru de 9% permet de constater qu'il comprend pour $10,645,-035.37 d'obligations de tout premier ordre, $979,845.59 d'actions, $9,829,144.43 de premières hypothèques, $976,289.13 de prêts sur polices, etc. Une telle composition de son portefeuille démontre bien que l'institution continue d'être dans une situation financière quelque peu exceptionnelle; ce qui lui permet de poursuivre en toute sécurité le programme d'expansion déjà entrepris.

$34,039,289.00, distribués par cette institution à ses assurés depuis ses débuts en 1892

Personne n'ignore, sans doute, que L'Alliance Nationale ne cesse de poursuivre sa marche en avant, au point qu'aujourd'hui, elle possède 22 bureaux d'agence répartis non seulement dans notre province, mais, encore, dans les Maritimes et l'Ontario. Comme la protection de l'assurance-vie ne représenterait encore que $6,400 par famille canadienne, c'est dire que ces agents et employés ont toujours un beau champ d'action, d'autant plus qu'ils sont de plus en plus nombreux les Canadiens qui reconnaissent, de nos jours, les bienfaits de l'assurance-vie, et, particulièrement des mutuelles, vu qu'ils participent aux bénéfices de ces dernières. Incidemment, L'Alliance Nationale a versé à ses détenteurs de polices, en 1955, un total de $1,278,029.00, dont $250,000 représentent des dividendes; ce qui porte le total des bénéfices, versés depuis sa fondation, à $34,039,289.00, chiffre qui fait bien ressortir "le caractère social et économique des activités de cette institution" qui a augmenté de 25% l'échelle de ses dividendes au cours des deux dernières années seulement.

Tous ses anciens administrateurs, reconnus pour leur compétence, ont été réélus hier pour un nouveau terme

Somme toute, L'Alliance Nationale a obtenu des succès remarquables en 1955 et le fait que le revenu des primes de 1ère année de l'assurance ordinaire a dépassé par près de 20% le revenu de 1954 reflète bien l'empressement de plus en plus grand de nombre des nôtres à voir à leur sécurité personnelle et à la protection de leur famille, en confiant une partie de leurs économies à une institution, ayant une solide direction. On peut juger de l'excellence de cette dernière par le fait qu'il a été réalisé en 1955 sur ses placements se rapportant à l'assurance-vie, un taux d'intérêt moyen de 4.69%, au regard d'un taux de 4.02% seulement par une compagnie canadienne, ayant un encours de près de 20 fois plus considérable. Rien donc d'étonnant que les détenteurs de polices de L'Alliance Nationale aient réélu pour un nouveau terme les anciens administrateurs sortant de charge, dont la plupart sont des hommes d'affaires avertis ou des professionnels éminents, soit: MM. Hon. Es. L. Patenaude, C.P., C.R., président; Hon. Wilfrid Gagnon, C.B.E., vice-président; Eugène Poirier, N.P., vice-président; P.-Horace Bolvin, Hon. Jules-A. Brillant, C.B.E., C.L.; Ignace Brouillet, I.C.; Roger Des Groseillers; Charles-J. Dupuis; Francis Fauteux, C.R.; Hon. Gérald Martineau, C.L.; Aimé Parent.

Avant de clore nos commentaires, nous tenons à dire que ces derniers sont fort bien secondés dans les personnes de MM. Hervé Belzile, C.A., Bernard Benoit, Marcel Gay, Marcel Boyer, C.A., et Norman Parry, et que cette institution ne cesse de se distinguer en souscrivant généreusement à toutes nos oeuvres sociales et éducationnelles.

Marcel CLEMENT

Royautés de $50,000 à $100,000

Arnold Hoffman, Président de Quebec Cobalt and Exploration Ltd, avise que sa compagnie vient de signer un contrat avec Jones and Laughlin Steel Corporation de Pittsburgh, Pensylvanie. Les clauses du contrat prévoient que, pendant une période de deux ans et une garantie minimum de déboursés se chiffrant à $250,000, Jones and Laughlin Steel Corporation, le quatrième plus important producteur d'acier aux Etats-Unis, explorera les propriétés de minerai de fer appartenant à Québec Cobalt and Exploration Ltd, dans le district de Mt. Wright, division du Nouveau Québec, 190 milles au nord du Port de Sept Iles, et 40 milles à l'ouest du chemin de fer Hollinger-North Shore, desservant les dépôts de fer de Knob-Hill-Labrador à environ 180 milles au nord de Mt. Wright.

Si d'ici deux ans, les travaux de développement répondent aux espérances de Jones and Laughlin Steel Corporation, ces derniers étudieront alors la construction d'un "beneficiating plant" pour le traitement des mineraux. Des travaux préliminaires entrepris par Quebec Cobalt and Exploration depuis 1952 ont démontré approximativement un billion de tonnes de minerai, 32 p. 100 Fe. La majeure partie de ce minerai contient du hématite brut ainsi qu'une quantité moindre de magnetite. Le programme de Jones and Laughlin Steel Corporation durant les années 1956 et 1957 consistera dans le creusage et aussi dans des essais sur ce large dépôt.

Le contrat opératif prévoit un bail par le quel des royautés d'au moins $50,000 annuellement seront payées à Quebec Cobalt and Exploration Ltd, pendant deux ans, avec augmentation à $100,000 pour les années consécutives.

Quebec Chibougamau Goldfields Limited

Voit les réserves de minerai de la zone "A" s'accroitre

Selon un rapport de M. Philip M. Malouf, président de Quebec Chibougamau Goldfields Ltd, le trou de sonde No 154 a permis de constater que la zone "A" est encore beaucoup plus minéralisée.

Dans le toit, des valeurs minéralisées, trouvées à partir de 5,050 pieds, ont donné, sur 5.0 pieds, une moyenne de 0.15 onces d'or, 1.74 onces d'argent, et 2.15% de cuivre, suivies d'une longueur de 4 pieds, qui a donné, à l'analyse, 0.06 onces d'or, 1,00 onces d'argent, et 1.10% de cuivre. A une profondeur de 552 pieds, un section de 4 pieds a donné 1.05 onces d'or, 2.50 onces d'argent et 2.35% de cuivre. Le mur de la zone "A" a donné d'intéressantes valeurs, de 609.0 à 685.0 pieds, variant entre 0.02 onces et 0.41 onces pour l'or, 0.26 et 1.90 pour l'argent, et 1.20% à 4.45% pour le cuivre. Une section continue de la carotte, provenant de 662 à 690 pieds, soit 28 pieds a donné une moyenne de 1.94% de cuivre. La section entière de 96 pieds dans le mur a donné une valeur de 1.12% de cuivre, y compris l'or et l'argent.

Le trou No 154 se trouve situé à 240 pieds verticalement au-dessous du trou No 149, qui a donné 49.5 pieds, renfermant 0.44 onces d'or, 1.00 onces d'argent et 0.60% de cuivre.

Jusqu'à l'horizon de 700 pieds, il y aurait, à ce jour, 1,000,000 de tonnes environ d'indiquées, renfermant du cuivre et de l'or. Il y aurait, aussi, 3,000 tonnes de basse teneur par pied vertical jusqu'à la dite profondeur.

Les 3 derniers trous de sonde en profondeur ont revelé du bon minerai commercial, ayant du cuivre et de l'or, et les perspectives en profondeur sont bonnes. Il y a 4 perforatrices au diamant sur la propriété du lac Doré, présentement au travail, et l'on demande des soumissions pour le creusage d'un puits à 3 compartiments jusqu'à 1,000 pieds de profondeur, en vue d'un moulin en permanence.

Bourse de Montréal

Début de semaine mouvementé sur la place locale

MONTREAL (PC) — Les prix des valeurs industrielles, à la fin d'une séance passablement mouvementée, tendaient à monter hier à la Bourse de Montréal. Mais la majorité des gains n'étaient que fractionnaires.

Stelco ayant gagné un point et demi, les aciéries et les métaux communs ont réalisé une légère hausse; Igoma, Aluminium, Noranda, International Nickel et Dominion Foundries ont monté. Dans les transports, le Pacifique Canadien a gagné un demi point.

Dans le secteur des papeteries, de légers gains ont été signalés. Dans les pétroles raffinés, B. Imperial, McColl et Canadian Oil ont réalisé une légère avance.

Les entreprises en construction ont gagné un point; General Motors et National Steel Car ont avancé d'un demi point. Aucune transaction importante n'a été signalée dans le secteur des banques.

Plusieurs titres miniers, par suite de transactions étonnantes et rapidement baclées, ont réalisé des gains notables.

Le virement a été de 62,300 dans le secteur industriel, et de 1,805,000 dans celui des mines. Des 269 émissions transigées, 93 étaient à la hausse, 72 à la baisse et 104 stationnaires. On a signlé 22 nouveaux sommets et 16 nouveaux bas pour l'année.

A la fin de la séance, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont baissé de 0.02 à 51.68; les services publics ont monté de 0.2 à 133.9; les industriels ont monté de 2.3 à 294.7; les papeteries ont monté de 6.63 à 1410.00; et les mines d'or ont monté de 0.06 à 77.97.

Cours des changes

Le 20 février 1956

New-York, dollar	.99 15-16
Angleterre, livre	2.80½
France, franc	.002861
Belgique, franc	.0200
Suisse, franc	.2333
Hollande, florin	.2613
Norvège, couronne	.1401
Danemark, couronne	.1449
Suède, couronne	.1933
Allemagne, reichsmark	.2374
Tchécoslovaquie, cour.	.1389

Cavalier Mining a été organisée

Acquisition d'une propriété en Ontario

Toronto, 21. — L'ancienne propriété Eastwebb, en Ontario, partiellement reconnue, vient d'être acquise par Cavalier Mining Corporation, nouvelle société organisée par un groupe du Québec et de l'Ontario au capital social de trois millions d'actions; par financement privé, la société recevra $100,000 pour reprendre incessamment les travaux d'exploration.

Les anciens exploitants avaient creusé un puits et une descenderie jusqu'à une profondeur de 500 pieds et avaient découpé un important dépôt de minerai d'or-argent-plomb-zinc contenant aussi une bonne proportion de cuivre. A la surface, il y a un amas considérable de minerai et, sous terre, une bonne quantité de minerai abattu.

M. W.-W. Beaton, ingénieur conseil de Noranda, P.Q. a été retenu par la compagnie pour préparer un rapport et établir un programme de travaux à commencer sans délai.

Les forages antérieurs à la surface et sous terre ont démontré que le dépôt dans lequel a été foncé le puits s'étend jusqu'à plus de 600 pieds de profondeur. Les recherches métallurgiques faites par Kilbord Engineering Company indiquent un traitement et une récupération satisfaisants.

En plus de la propriété Eastwebb, la société possède une superficie de 600 acres dans la région de Cléricy, où la compagnie Rio Canadian a récemment découvert un important gisement. Aussitôt que la température le permettra, on y fera un levé géologique puis électromagnétique; si la chose est justifiée, des forages au diamant seront entrepris.

Bourse de Toronto

Métaux, fort populaires sur ce marché hier

TORONTO (PC) — L'enthousiasme suscité par les cuivres à bas prix a atteint son comble lundi à la Bourse de Toronto et le volume des échanges fut de 11,425,000 actions, le plus élevé depuis avril dernier, alors que les uraniums etaient en faveur et que le virement atteignit près de 13,000,000 d'actions.

Le ruban transmettant les transactions ne pouvait fournir et il fut parfois en retard de 18 minutes en matinée. Il se rattrapa toutefois vers midi et trente.

Le compartiment industriel a réalisé une avance modérée. Les pétroles de l'ouest étaient mixtes et les uraniums, monotones.

On a enregistré 46 sommets et 36 bas pour l'année.

Selon les indices de fermeture, les industriels ont monté de 1.10 à 444.48; les mines d'or ont baissé de .48 à 37.53; les métaux non ferreux ont monté de 1.21 à 223.95 et les pétroles ne l'ouest ont monté de .11 à 125.30.

Bourse de New-York

Légère avance à Wall Street au début de cette semaine

NEW-YORK (PA) — Le marché a réalisé une légère avance lundi en dépit des prises de profit qui ont parfois menacé de déprimer toute la liste. Les prix étaient bien en bas de leurs meilleurs niveaux de la journée à la fermeture.

Les gains ont atteint jusqu'à 3 :intspotandi s quelesp ertes dé-Lu

Les gains ont atteint jusqu'à 3 points tandis que les pertes dépassaient rarement un point.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de 20 cents à $177.50. Le virement fut de 2,530,000 actions. On a enregistré 29 nouveaux sommets et deux nouveaux bas pour l'année.

A la Bourse américaine, les prix étaient généralement en hausse et le virement fut de 750,000 actions. Les valeurs canadiennes étaient stationnaires ou en hausse.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis pa le sevice de l'hoticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Marché incertain, McIntosh, tombées, $1.00, "C", $1.75-$2.00. Fameuses, tombées, de 55c à 75c le minot.

AIL: Marché incertain, $3.00-$3.25 la doz. de rtesses.

BETTERAVES: Marché incertain, $1.00, lavées, $1.25 pour 50 livres.

CAROTTES: Marché incertain, $1.50-$1.75, quelques-unes, $2.00 pour 50 livres.

CHOUX: Marché incertain, verts, $1.50-$1.75 pour 50 livres. Rouges, savoy et chinois, 90c-$1.00 la doz.

NAVETS: Marché incertain, $1.25-$1.50 pour 50 livres.

OIGNONS: Marché incertain, type espagnol, $2.25-$2.50, petits oignons à mariner, $1.25-$1.75 pour 50 livres.

PANAIS: Marché incertain, $2.00 le minot.

POIREAUX: Marché incertain, gros 50c-60c, petits 35c-40c la doz.

SALSIFIS: Marché incertain, $1.25 la doz. de paquets.

SARRIETTE: Marché incertain, 50c la doz. de paquets.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: petites caisses, extra-gros 45-46; gros 44 1-2-45; moyen 42 1-2-43; poulette 38-39; B 39; C 34. Caisses reçues: 357.

Beure: arrivages courants 57 5-8; beurre de crémerie, enveloppé, de première qualité, 58 1-2-60; frais non admissible 58 1-4-58 12; entreposé 58 1-2.

Fromage: F.A.B. fromagerie, blanc de l'Ontario 30 1-2; coloré 31; livré à Montréal, blanc du Québec 30; coloré 30 1-2; prix du gros pour le blanc de l'Ontario 31 3-4; coloré 32 1-4; pour le blanc du Québec 31; coloré 31 1-2.

Pommes de terre: numéro1, Nouveau-Brunswick, blanches, les 75 livres, 1.50-1.55; les 50 livres, .95-1.05; les 10 livres, .23-.24; Québec, numéro-1, les 75 livres, 1.35-1.40; Ile du Prince-Edouard, numéro-1, les 75 livres, 1.65-1.75; Floride, nouvelles, rouges, les 50 livres, 2.25-2.50; Floride, numéro-1 blanches, les 50 livres, 3.50-3.75.

Dollar à la baisse

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a baissé de 1-32 de cent lundi à un escompte de 1-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 99 15-16 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain. La livre sterling était inchangée à $2.80 5-8.

New Royran Copper complète 3 trous

Qui ont donné d'excellents résultats en profondeur

Selon un rapport de M. R. P. Mills, président de New Royran Copper Mines Ltd., on vient de terminer 3 trous sur la glace et ce forage a prolongé les zones minéralisées de la propriété de la pointe Machin, dans Chibougamau. Le trou de sondage No 43A, localisé à 400 pieds du rivage de la Baie Eaton, a donné 35 pieds contenant 3.9% de cuivre, représentant une valeur brute de $33.54 à la tonne approximativement, en se basant sur le prix de 43 cts la livre pour le métal rouge.

Le trou R45 a donné, dans une section de 15 pieds, 3.89% de cuivre. Le trou R44, le premier d'une série de trous profonds, a donné une section de 24 pieds contenant 1.62% de cuivre.

La zone cuprifère de la Pointe Machin a, présentement, une longueur indiquée de 2,600 pieds et l'intersection la plus profonde a été rencontrée à une profondeur verticale de 680 pieds. Les sondages au diamant y ont donné des sections de 35 à 125 pieds.

Il y a 6 perforatrices au diamant au travail, afin de déterminer le prolongement des deux zones de minerai. Le puits à 3 compartiments sur la pointe Machin va bien et sa profondeur atteint 90 pieds. Son objectif de 600 pieds serait atteint en mai. Les bâtiments nécessaires sont en voie de construction. La compagnie dispose de fonds suffisants pour l'exécution de son programme actuel; elle a, en effet, $2,020,-000.00 en caisse et elle s'attend de recevoir, en outre, $1,115,000.-00 lors de l'exercice d'options et de souscriptions en cours.

Dividendes

Macassa Mines, 3 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 24 février.

Dominion Corset Co., 20 cents par action, payable le 2 avril aux actionnaires inscrits le 16 mars.

A l'Association Professionnelle des Industriels

M. Jacques Melançon, économiste, de la maison Bolton, Tremblay & Cie, de Montréal, donnera la conférence à la prochaine assemblée générale de la Régionale de Montréal de l'association professionnelle des Industriels. Cette assemblée est ouverte à tous les hommes d'affaires de la métropole. Elle commencera par le dîner, à 6h. 30, au Club Canadien, 438, est, rue Sherbrooke, le mardi, 21 février. La conférence aura lieu vers 8h. M. Melançon parlera des diverses notions de profit et de son utilisation. M. Bertrand Langlois, de Terrebonne, présentera le conférencier et M. Marcel Allard, de Montréal, présidera la réunion.

Dollar à la hausse

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a accusé hier une hausse de 1-32 de cent et fesait prime de 1-16 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling, qui a accusé une hausse de 3-32 de cent, s'établissait à $2.80 13-16.

Johns-Manville

Corporation

DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration a déclaré un dividende de $1.00 par action ordinaire, qui sera versé le 9 mars 1956 aux actionnaires dûment inscrits au 27 février 1956.

Le trésorier: Roger Hackney

Macassa Mines Limited

(Sans responsabilité personnelle)
Dividende no 75

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trois (3c) cents l'action a été déclaré sur le capital-actions émis de cette compagnie, et sera payé en monnaie canadiene, le 15 mars 1956, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le 24 février 1956.

D'ordre de l'Administration
H. W. SALTHOUSE,
secrétaire

Toronto, Ontario,
le 17 février 1956

Blé à la hausse

CHICAGO (PA) — Une solide vague d'achats a poussé plusieurs contrats futurs de blé, de seigle et de fèves soya à des sommets saisonniers, lundi, à la bourse des Grains de chicago.

Les fèves soya ont donné le ton au marché.

Renabie Mines Limited

(Sans responsabilité personnelle)
Dividende no 8

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de cinq (5c) cents l'action a été déclaré sur le capital-actions émis de cette compagnie et sera payé en monnaie canadienne, le 15 mars 1956, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 24 février 1956.

D'ordre de l'Administration.
H. W. SALTHOUSE,
Secrétaire

Toronto, Ontario,
le 17 février 1956

Dominion Steel & Coal Corporation Limited

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende régulier trimestriel de vingt-cinq cents (.25) par action sur les actions ordinaires en cours sans valeur nominale ou au pair sur les actions émises de cette corporation a été déclaré pour le trimestre terminé le 31ième jour de mars 1956 payable le 25ième jour d'avril 1956 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 4 avril 1956.

Par ordre du conseil d'Administration.

G. C. BROADBENT
secrétaire-trésorier

Montréal, P. Q.
le 15 février 1956

Ne vous fiez pas aux "autres"

Un souscripteur nous fait l'aveu suivant:

"Je suis un lecteur assidu du "Devoir", mais c'est la première fois que je participe à votre campagne, car comme bien d'autres Canadiens français, j'en remettais le succès sur les épaules des autres."

Etes-vous de ceux qui souscrivent .. par les autres? Ce serait le bon moyen de nous laisser mourir d'inanition. Envoyez votre souscription aux Amis du Devoir, 434 est, Notre-Dame, Montréal.

Valeurs des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours

Exécution des commandes de Bourse

360 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: HArbour 2131

Wood, Gundy & Company Limited

LE SERVICE AUX ASSURES ET A LEURS BENEFICIAIRES ATTEINT UN

NOUVEAU SOMMET

Le rapport des administrateurs pour l'exercice 1955 révèle un nouveau sommet dans la distribution des bienfaits de l'assurance-vie tant par le volume des nouvelles assurances émises au cours de l'année que par le montant des bénéfices payés aux assurés et à leurs bénéficiaires. Ainsi l'Alliance, transformée en compagnie mutuelle d'assurance-vie il y a à peine huit ans, remplit déjà le rôle d'envergure que ses administrateurs avaient alors entrevu pour elle. Et ceux qui s'y associent comme assurés, bénéficiaires, représentants-vendeurs ou employés de bureau, reconnaissent les avantages de son caractère mutuel et l'avenir prometteur que garantissent sa marche ascendante et sa structure financière si solide.

Bénéfices divers payés en 1955	$1,278,029
Les dividendes à eux seuls représentent	$250,000
Bénéfices versés depuis la fondation	34,039,289
1955/1954 AUGMENTATION	
Primes de première année, assurance ordinaire	20%
Nouvelles assurances ordinaires	14%
Total de l'assurance en vigueur	14%
Actif de la compagnie ($23,753,759)	9%

GÉRANTS D'AGENCE Montréal et région

Roger Martel — Lionel Lacroix

Lucien Brisebois — Edward G. Mulcair, C.L.U.

Marcel La Rocque, C.L.U. — Joseph Napier

Jules Allard

Téléphone: MArquette 2491

ALLIANCE NATIONALE

COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

Siège social 680, rue Sherbrooke Montréal

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la Presse Canadienne

		Haut	Bas	Ferm.
1500	Abitca	95	94	..
170	Ang Nfld	12⅛	..	..
1350	Brown	18⅞	18¼	..
225	C Sug	24½	..	..
10	C Malt	55	..	..
200	C Dredge	21½	..	..
1480	C Pan	36	35½	..
50	David A	50	..	..
100	D Wool	1785	..	..
100	E Steel	500	..	..
300	Fleet	160	..	..
212	Ford	125	124	..
4	For Pow Sec	50	..	..
25	Nfld Light	38	..	..
100	Qeu Tel	21	..	..
100	Reitmans	36	..	..
4	S C Pow P	140	..	..
50	Trad Fin A	42¾	42	..
23	Melchers P	12	..	..
353	Minn & Ont	68¾	63½	68¾
5	Mtl Refrig	38	..	..
100	T Can Corp	14	..	..
235	T Mt Ill Pf	48½	48⅛	48½
400	Mainright	300	275	300
25	Watermans	15	..	..
300	Westeel	20½	..	..
24	Windsor Hot	41	..	..
	MINES			
7500	Ameranium	16	14	16
6300	Amacon	315	310	315
3900	Arc Nick	170	165	170
7500	Arno	09	08	09
3000	Atl Suljh	20	..	..
1000	Aumaque	21	..	..
300	Bail Sel	10¼	10	..
100	Band Ore	08	..	..
850	Beatrice	13	..	..
3600	Bellechasse	60	59	60
10500	Belle Chib	24¾	23	24¾
3400	Bonnyville	56	55	..
1300	Boreal	125	120	125
2500	Bouscad	36	35	36
261800	Bouzan	175	153	175
500	Burnt Hil	265	260	265
6300	Calalta	76	75	76
100	C & E Corp	23¼	..	..
600	Cal Uran	17	..	..
250	C hib	22	21⅞	..
8300	Canuba	140	130	135
500	C Atlanthic	595	..	..
12500	C Lith	144	130	140
500	Canso Nat G	225	225	25
33800	Car Mal	13½	13	..
5500	Celta	11	10	11
500	Cent Led	270	..	..
4000	Centremaque	10½	10	..
2500	Chib Kayr	117	115	117
1550	Chib Mining	580	570	575
4300	Chig Explo	135	130	135
6500	Colomac	29	28½	..
1500	Conro	26¾	..	..
17700	C C Cad	21½	19	..
1400	Denis	10¼	10	..
31300	Que Yel	8	77	80
189000	Cortez	09	07	08
1000	Cournor	23½	..	..
64300	Duvan	300	275	280
42900	E Ash	135	125	..
500	E Sull	635	..	..
2500	Emp Oil	29	28½	29
1000	Falconbr	26¼	..	..
400	Fano	34	30	34
135300	Fontana	27	23½	26½
180	Frobisher	440	430	..

		Haut	Bas	Ferm.
54300	Faraday	34	32	33
2500	Gaspe	18¼	17	18¼
1000	Goldora	22	..	..
87200	Grandines	52	49	52
6000	Gui For	16	..	..
7000	Heva	10½	10	10½
700	Hollinger	23¾	23⅝	..
2000	Hud Rand	24	15	24
49500	Ind Lake	70	65	68
6500	Iso	32	30	..
200	Is Cont	155	150	155
8300	Jardun	28	20	..
800	Joi Que	122	120	..
6000	Kenmayo	08½	08	..
1000	Keyboycon	12	..	..
3500	Kontiki	31	30	30¼
200	Labrad	19¾	..	..
42500	Lingside	18	17	..
2920	Lith Corp	175	158	160
4000	Louvicourt	36	35	..
50	McIntyre	92⅜	..	..
9800	Merrill	350	335	..
30	Merril Pete	14½	..	..
2400	Mogador	121	120	..
1600	Molybdenite	140	..	..
9500	Monpas	10	09	10
12600	Motgary	292	286	287
500	Nat Explor	115	..	..
300	Nesbitt Jab	335	..	..
500	New Br Dom	250	..	..
3000	N Form	09	08½	09
125	N Jack Lake	08	..	..
16000	N Jaculet	38	35	35½
9300	N Lafayette	84	81	83
300	N Pacific	165	..	..
33800	N Royran	335	300	325
17300	N Santiago	15	14½	15
8600	N Vinray	31	..	..
1300	Nick Rm	245	..	..
11100	Norpax	100	94	..
11500	Obalski	51	49	50
4700	Okalta	215	210	..
300	Orchan	23	21	..
50	Pac Pete	13⅛	..	..
4600	Panel	180	..	..
20500	Pitt	20	18½	20
13000	Porc Prime	23	22	..
31400	Que Chib	258	249	255
6700	Que Copper	320	310	315
100	Que Lithium	12	..	..
1300	Que Oil	09½	09	09½
57800	Que Smelt	52	50½	51
11500	Red Crest	16	14	16
1000	Soma	12	..	..
500	Standard	40	..	..
700	Steep Rock	16⅛	16	16⅛
700	Sullivan	555	..	..
400	Tache	22	..	..
14000	Tazin	22	20	22
500	Torbrit	90	..	..
500	Trans Emp	205	..	..
66100	Trebor	42	37½	42
1000	Uddlen	26	..	..
100	Utd Asbest	765	..	..
1000	Utd Montaub	31¼	..	..
13500	Valor	38	36	..
300	Ventures	36	..	..
1460	Virginia	260	250	255
153900	Weedon	65	59	64
8500	Wendell	08½	08	08¼
8550	Westburne	74	72	74
5000	Westville	17	15	15¼

Volume combiné:
150 industriels 62,300
129 mines, et pétroles 1,805,500

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

		Haut	Bas	Ferm.
1205	Abti	37⅞	36¾	37⅝
250	Abti P.	26	..	..
125	Acadia	11⅜	..	..
50	Acadia A P	23½	..	..
135	Algoma	94	..	..
1594	Aluminium	104¼	103	103¾
230	Alum P 4PC	25¾	..	..
435	Alum P 4½PC	52¼	..	..
15	Ang C Pulp	22⅝	22½	..
295	Asbestos	41⅛	..	..
150	Atlas	17½	..	..
25	Bailey Sel P	27	..	..
20	Bnk Mtl	49	..	..
100	Bnk N S	61	..	..
320	Banque C Nat	40	..	..
50	Bathurst A	63¾	..	..
75	Bathurst B	42	..	..
1032	Belle	50⅝	50⅛	..
527	Brazil	7	6⅞	7
4121	B A Oil	39⅛	39½	..
50	B C Ele 4½pc	105	104½	..
25	B C Ele 4¼pc	50	..	..
2105	B C Forest	17⅞	16¾	16¾
225	B C Pow	37¼	..	..
220	B C Tel	49½	49¼	..
1465	B C Tel Rts	225	220	225
75	Bldg Prod	37	..	..
685	C Cement	33¼	33	..
100	C Iron	34½	..	..
165	C Bank Com	45⅝	45⅜	..
915	C Brew	31¾	31½	..
25	C Brew P	31½	..	..
10	C Bronze P	105	..	..
25	C Canners	33	..	..
775	C Cel	19⅞	19½	19⅞
100	C Cel $1.75 P	36	..	..
200	C Chem	9¾	..	..
200	C Frbks	26½	26	26¼
805	C Ind	21¾	21½	21¾
236	C Oil	22	..	..
1452	C Petrofina P	24	23½	24
25	C Vickers	32½	..	..
200	Cockshutt	7⅞	..	..
200	Coghlin	17	..	..
300	C Enterprises	10	..	..
1130	Smelters	34¾	34½	34⅞
65	Corby A	17½	17⅜	17½
405	D Seagrams	38½	38	..
1475	D Bridge	20¼	20	20¼
210	D Fdries	30	29⅞	..
100	D Glass	41	..	..
1920	D Steel	19⅜	19¼	19½
2150	D Tar	13¼	..	..
1625	Dow Tex	8¼	8	8¼
675	Donohue	35	..	..
115	Dow	33	..	..
225	Dupont	25⅝	..	..
25	Eddy A	61	..	..
250	F Players	20⅜	..	..
275	Foundation	24⅝	..	..

		Haut	Bas	Ferm.
600	Fraser	32	31¾	31⅝
350	Gatineau	31¼	31	31¾
30	Gatin P 5pc	111	..	..
110	G Dynamics	60½	..	..
40	G Motors	44½	..	..
150	G S Wares	10¾	..	..
325	G Lakes	46¼	46	46¼
70	Gypsum	53	..	..
160	Home B	10½	..	..
400	H Smith	40	..	..
50	H Smith P	50	..	..
425	H B Mining	66	65¾	66
100	Husky	875	..	..
75	I Tob	12¼	12	..
410	I Accep	52¾	52¼	..
190	I Accept $2.25	50½	50⅛	50½
120	I Cement P	16½	16	..
100	I Bronze	10¼	..	..
1082	I Nickel	81⅝	81¼	81½
35	I Nick $100 P	129¼	128½	..
28	I Paper	113¼	113	113¼
167	I Pete	32	..	..
280	I Util	40	39¼	40
50	Int Util P	40	..	..
2420	I Pipe	30½	30¼	30⅝
100	Jamaica	27	26⅞	27
300	Lang	16½	..	..
105	Low St Law Po	26	..	..
885	MacMillan B	44	43¼	43½
25	Mailman Prior	27½	..	..
45	Mailman P	100	..	..
2983	Massey	9½	9¾	9½
455	McColl	46½	46¼	46½
90	Mitchell R B	235	..	..
50	Molsons B	27	..	..
100	Mtl Loco	17½	..	..
285	Nat Stl Car	32½	32	32½
590	Noranda	56	55½	56
65	Ogilvie	47	..	..
100	Ont. Steel	24½	..	..
25	Page Hersey	77¼	..	..
75	Placer New	13½	..	..
275	Pow River	55¾	55¼	55¾
10	Pow Corp	54	..	..
1325	Price	55¾	55	55¾
245	Que Pow	29	..	..
25	Rolland A	19½	..	..
100	Rolland B	16½	..	..
395	Royal	62	61¾	..
315	Royalite	12⅝	..	..
50	Royalite P	40	..	..
325	St Law Corp	83¾	82½	82¾
488	Shwngn	69¾	69½	69¾
425	Sicks	26¾	26	26¾
25	Simpsons	17¼	..	..
350	Steel	63½	63	63½
1250	Traid Oil	650	635	..
635	Walker	70¼	70	70¼
425	Weston A	31	29¾	..
200	Weston B	31	30	..

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. Kidder & Co., 276 ouest St-Jacques

	Haut	Bas	Ferm	F.A.
Abbott Laborat	40½	39⅝	40⅜	39⅝
Admiral Corp	20¼	20	20¼	20¼
Air Reduction	38½	38¼	38½	38⅜
Alco Products	21½	21¼	21¼	21¼
Allied Chem'l	109⅜	109	109⅜	109½
Allis-Chalmers	70¾	69⅝	70⅝	69⅞
Alumin Ltd	104½	102¾	104⅜	103
Amerada Pete	103	102½	102⅝	103
Am Airlines	23⅜	23¼	23⅜	23⅜
Am. Can.	45	44¾	44¾	44⅞
Amer Cyanam	67⅜	66⅝	67⅛	65⅞
Amer Gas	52⅜	52	52⅝	51⅜
Am Radiator	23⅝	23½	23½	22⅝
Am Smelting	51⅜	51	51⅜	51
Am Steel Fdry	44	43½	43⅞	44
Am Tel	184½	183⅜	184	184
Am Tobacco	78	77½	78	77½
Anaconda	73½	71¾	73½	72
Armco	50½	49⅝	50⅜	50⅛
Armour and Co	17⅛	17	17	17
Atchison S. F.	147½	146⅝	147⅜	147½
Atlantic Ref	37⅝	37	37⅜	37½
Aveo Mfg	7½	7⅜	7⅜	7⅜
Baldwin Lima	13¾	13⅝	13⅝	13⅝
Balt and Ohio	45	44¼	44⅝	44⅜
Bendix Aviation	54½	54	54½	54½
Bethlehem St	153⅛	151	151⅝	152
Boeing Air	73¾	73¼	73¼	73
Borden's Co	60	59¾	60	59⅞
Borg. Warner	43½	43⅜	43½	44
Budd Co	20⅛	19⅞	20	20
Canada Dry	16¼	16	16⅛	16⅛
Canadian Pac	32⅝	32½	32⅝	32⅝
Case J. I.	16¼	—	—	16¼
Caterpillar Tr	64	63⅝	64	63
Celanese Corp	19⅛	18¾	19⅛	19
Chance oVught	38	37½	37½	37¾
Ches and Ohio	57⅛	56½	57⅛	56⅞
Chrysler	73⅝	72½	72½	73⅛
Cities Service	58⅜	57¾	58	58¾
Coca-Cola Co	124½	124	124½	124½
Colgate Palm	58⅜	57½	58¾	57
Col Gas System	16⅛	16	16	16⅛
Com Solvents	19¾	19½	19½	19⅝
Commercial Cr	51⅛	50¾	51¾	51
Con Ed's N.Y.	48⅛	47¾	47⅞	47⅝
Cont. Can	40⅛	39⅞	40	40½
Cont. Motors	8⅜	8½	8½	8⅜
Crane Co	36	35⅝	36	35½
Crown Zeller	57¼	57⅛	57¾	56⅞
Curtiss Wright	29¼	28⅞	29	29¼
Deere and Co	34¾	34⅛	34½	33⅞
Del and Hudson	81½	80¾	80⅝	80¾
Dist Seagrams	38	—	—	38
Dome Mines	15⅝	15	15⅛	14⅞
Douglas Air	81	80¼	81	80¼
Du Pont De N	229½	226	227	226
Dow Chem Co	61⅜	60¼	61¼	60⅜
Eastman Kod	79⅛	78⅝	79⅞	78½
Elec Auto Lite	37⅜	37⅛	37⅞	37⅛
Eversharp	16⅝	16⅜	16½	16¼
Firestone Tire	70¼	69½	70¼	70
Gen Dynamics	60¼	60¼	60¼	60⅜
Gen Electric	51⅝	51⅛	57⅞	57⅜
Gen Food	91⅜	90⅝	90⅝	90½
Gen. Motors	44⅝	43⅞	44	44½
Gillette	43½	43	43	42⅝
Gliddeh	38½	38⅛	38¼	38⅝
Goodrich	78⅛	78¼	78⅝	78⅜
Goodyear	63⅜	62¼	63⅝	62¼
Graham Paige	2½	2⅜	2⅜	2½
Greyhound	14½	14¼	14½	14½
Grumman Aire	33⅞	33⅜	33⅝	33⅞
Gulf Oil	88¼	87½	88¼	87⅝
Hiram Walker	70	69¾	70	70
Homestake	39⅞	37⅞	38¾	37⅝
Houston Oil	159½	158¾	158¾	159
Hudson Bay	66	65¼	6	65⅝
Ill. Cent. Ry	63⅜	62¾	63⅝	63⅜
Int Business M	405	401	403	396

	Haut	Bas	Ferm	F.A.
Montg Ward	89	88¾	89	89
Motorola	47¾	46½	47¾	46½
Nat Biscuit	38½	37⅞	38½	37½
Nat Cash Reg	36¾	35	36¾	35⅞
Nat Distillers	22	21⅝	21¾	22
NY Central	43⅜	42⅛	43	42¼
Nor Am Avia	82½	81⅞	81⅞	83⅜
Nor Pacific	75⅛	74½	74⅞	74¾
Ohio Edison	52⅝	51⅝	51⅝	52
Ohio Oil	35⅞	35⅜	35½	35¾
Owens Ill G.	68	67	68	68
Pa nAm Air	18	17¾	18	17¾
Pac Gas & El	50⅛	49¾	49⅞	50⅜
Paramount	34	33¾	34	34
Parke Davis	44⅜	44¼	44⅜	44½
Penn R.R.	23⅝	23⅛	23½	23½
Pepsi Cola	23	22⅞	23	22½
Philips Pete	83⅝	82¼	83½	83½
Procter & Gm	100	99½	100	99¾
Pulman Incm	68	67½	67¾	67
Pure Oil	42⅛	41⅜	42⅛	41⅜
Radio Corp	44⅛	43¾	44¼	44
Republic Steel	46⅞	45⅞	46⅝	46¼
Reynold T B	51⅜	51	51	51½
Reynold Met	51⅞	50⅝	50⅝	51¼
St Regis	19⅝	19½	19⅝	19⅝
Sears Roeb	33	32⅜	33	33½
Sunray M C	23⅞	23⅝	23½	23¾
Shell Oil Co	72⅜	71¼	71¾	71¾
Simmons Co	49¾	49¼	49¾	49
Sinclair Oil	58⅞	58	58¼	58¼
Skelly Oil	57	—	—	58¼
Smith A O	53	—	—	53
Socon yMob	68⅛	67¾	68¼	68
Southern Co	20⅜	20½	20⅜	20½
Sou Pacific	55⅜	54⅞	55⅜	55⅜
Sou Railway	103⅛	104¾	105	104¾
Do Pf	50½	—	—	50⅞
Sperry R Corp	25½	24⅞	25⅛	25¼
Std Brands	41¼	41	41	41½
Std Oil Cal	90	89⅜	89⅞	90
Std Oil Ind	52¼	52	52⅜	52
Std Oil NJ	153	151⅝	152⅝	153
Std Oil of Ohio	56¼	55½	56⅛	56⅛
Stud-Packard	9¼	9⅛	9⅛	9¼
Texas Co	120¾	119¾	120	120¾
Tex Gul Sul xd	36⅛	35¾	35⅞	36¼
Tri-Cont Corp	25⅝	25½	25⅝	25⅝
Twentieth CFF	25½	24⅞	25¼	25
Un Bag & P	97	96¼	96¾	96¾
Union Carbid	109⅛	107⅜	109	107¾
Un Oil Cal	35⅛	34¾	34⅞	35
Un Pacific	174½	173	174	174½
Unit Aircraft	69⅝	68¾	68¾	69¼
Untd Airlines	39	38¼	38⅛	38⅞
Unit Corp	6⅞	6¼	6¼	6¾
Untd Fruit	53	52⅝	52½	52⅝
Un Gas Co	31¼	31	31	31⅜
U.S. Rubber	55¼	54¼	54¾	54⅝
Do Pfd	168½	167	168½	168¼
U.S. Smiters	60⅞	58½	60¾	58
U.S. Steel	55⅝	54⅛	55¼	55½
Utd Pf	165¾	—	—	166¼
Vanadium Corp	41⅞	40¾	41⅜	40⅞
Warner Pic's	22½	22¼	22¼	22¼
W Pnion Tele	20⅜	19¾	20⅛	19⅞
Westinghouse	59½	58⅛	58⅜	59⅛
Woolworth	48	47⅞	47⅞	48
White Motors	41¼	39⅛	41¼	39⅝
Youngst	90⅞	89⅝	90½	90

Volume hier 2,530,000
Volume précédent 2,840,000

DOW JONES

30 industriels	476.46	—0.59
20 chemins de fer	159.28	+0.45
15 utilités	64.93	+0.03
65 stocks	189.48	+0.03
Moy. Bourse de Londres	173.5	—0.5.

Bourse de Toronto

		Haut	Bas	Ferm.
554	Abitibi	37¼	36⅝	37⅛
295	Do P	26	..	..
170	Acad At	11¼	..	..
20	Do A	24	23½	24
11000	Acad Ur	20	18	..
2600	Ajax	67	66	..
12215	Alba	67	66	67
1800	Alberm	63	60	..
4800	Do Wt	15½	13	..
1000	Alta Dis	195	190	195
470	Algom	17½	..	..
1000	Do Deb	97⅝	..	..
100	Do Wt	850	..	..
285	Algoma	94½	94	..
780	Alumin	104	102¾	103⅜
275	Alum 1st	26	25⅜	26
710	Do 2nd P	52½	52⅛	52½
500	Am Lard	18	..	..
15000	Amanda	41	37	41
18803	Am Led	85	82	84
2100	Am Neph	165	160	165
200	Amurex	590	580	590
12633	Anacon	315	305	310
500	Anchor	11½	..	..
130	Ang Am	13⅞	..	..
20	Ang C Pulp P	52⅝	52⅜	..
11900	Ang Rou	169	165	..
50	Anth Im	25	..	..
32150	Apex	18	15½	17½
305	Arcan	65	..	..
1200	Area	48	47½	48
745	Argus	22½	22¼	22½
80	Do 2nd P	54	..	..
589830	Arjon	47	35	46
6200	Ascot	45	43½	44
220	Atlas Stl	17¾	17½	..
6500	Atlin	16	15	15⅛
5500	Aubel	09¼	09	09⅛
8500	Aumach	40	38	..
60000	Aumaq	22½	20¼	22
200	Aunor	235	..	..
2500	Avilla	11	09¾	..
25000	Bagam	13	12	13
1350	Bailey Sel A	1025	975	..
150	Do P	27	26¾	27
800	Banff	170	167	..
3333	Bankeno	39	..	..
30	Bk Mtl	49	48¾	49
6800	Barnat	93	91	92
2250	Barvu	140	136	..
1600	Do Wt	14	13	14
500	Baryin	255	250	..
36500	Base Met	102	98	102
41600	Bask	54	50	52
2100	Bata	14½	..	..
75	Bath Min A W	63½	..	..
32750	B Duq	162	150	160
100	Beatty	7	..	..
1700	Beauca	250	235	240
500	Beav Lod	64	..	..
81719	Belch	140	124	140
1215	Bell	50½	50⅛	50¼
3500	Beta	15	13½	..
6780	Bevcon	46	45	..
4600	Bibis	12	11⅝	..
2366	Bicroft	260	255	260
1450	Do Wt	145	..	..
8100	Bidgood	19	17	18
35	Bilt'm P	12½	..	..
770	Bl Bay	135	130	135
10100	Bl Rock	350	335	350
31950	Bobjo	48	42	45
4000	Bonvil	15	14⅜	..
7000	Bordul	12½	12	..
11500	Bouscad	37	35	..
363765	Boymar	18	14	16
2020	Bralor	535	500	535
989	Braz	7	6¾	7
4200	Brilund	174	170	172
1025	Britalt	300	..	..
5615	BA Oil	39½	39⅛	39⅜
40	BC El 4¼ P	50	..	..
130	Do 4½	51	..	..
55	Do 4¾	104	..	..
48	Do 5	53	..	..
2275	BC For	16⅞	16¾	16⅞
25	BC Pac A	16	..	..
555	BC Pow	37⅝	37¼	37⅝
140	BC Phon	49¼	49	49¼
2725	Do Rt	225	210	225
4800	Broul	179	175	178
23500	Brunhur	14	13¼	14
109800	Brunst	33	30	..
675	Brunswic	12	11¼	..
8000	Buckle	62	56	58
2500	Buffad	12	11½	12
37500	Buff C	20	18	19
3000	Buff Rl	09	..	..
535	Bldg Pro	37½	37	37½
52000	Bulldog	14	12	13
10000	Bunk Hi	21	19	21
25	Burling	29¾	..	..
220	Burns	12	..	..
100	Burrard A	81½	..	..
20300	Calalt	77	75	77
1080	Cal Ed	23	..	..
9100	Callin	25	24	25
215100	Calnor	39	35½	36½
3767	Cam Chi	22	21¾	..
10	C Bread B	56	..	..
255	C Cem	33	..	..
75	C I Pdry	34½	..	..
40	C Malt	55	..	..
725	Do P	62	25¾	26
400	C Oil Land	220	..	..
225	C Pac A	39¾	39¼	..
250	Do B	35¼	35	..
35	C Per Mor	95¼	..	..
15	C Safe P	102¼	..	..
200	Can S Pete	168	..	..
100	Can SS P	13	..	..
60	C Wire B	85	..	..
3300	C Ad Oil	44	42	..
9000	C Ast	34¾	33½	..
733	C Atl Oil	600	590	..
260	C Bk Com	46	45¾	46
834	C Brew	31¾	31½	..
450	Do P	31½	..	..
4500	C Bri Em	59	58	..
140	C Can	33	32⅝	33
210	C Celan	19¾	19½	19¾
100	Do $1 P	20½	..	..
100	Do 1.75 P	35¾	..	..
175	C Chem C	9⅝	..	..
3773	C Coll	13½	13	13⅜
3033	C Decalt	68	65	68
6350	C Dev Pet	345	340	345
145	C Dred	21¾	..	..
100	C G Sec A	24	..	..
200	C Home	206	..	..
1100	C Hy Car	8⅛	8	..
100	C Ice Mach A	12⅛	..	..
25	C Loc	33	..	..
500	C Mal	55	..	..
1063	C Oil	21⅜	21½	..
37500	C O And G Re	50	45	48
2957	CPR	33	32½	32⅝
16	C Petro P	24	..	..
11948	C Pl Pet	305	295	305
3	C Util P	103	..	..
380	C Vick	32	..	..
6000	Canam	135	130	..
25800	Can Met	294	280	285
200	Canso Nat G	112	..	..
2150	Casalar	830	825	..
130	Cen Ex	565	..	..
3600	Cen Led	270	265	270
1100	Cen Pat	125	..	..
1000	Centrema	10⅛	..	..
3000	Chamber	35	33	..
2100	Chart Oil	205	200	..
20	Chat Gal	18½	..	..
12703	Chem

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Avec encore 12 parties à jouer d'ici la fin de la saison régulière dans la Ligue de hockey Nationale, le grand Jean Béliveau, des Canadiens, n'a plus que neuf buts à compter pour égaler le record de 50 buts établi par son coéquipier, Maurice Richard, en 1944-1945. Il faut dire toutefois que le Rocket a accompli le magistral exploit en 50 joutes, tandis que le "Gros Bill" a un total de 70 parties pour le réussir. Au cours de la première moitié de la course au championnat dans le circuit Clarence Campbell, c'est le petit gardien de buts Lorne Worsley, des Rangers de New-York, qui a difficilement supplanté Jean Béliveau pour le trophée Hart qui est accordé annuellement au joueur choisi le plus utile à son équipe. Malgré toute l'admiration que nous avons à l'endroit de Worsley Béliveau devrait être l'heureux élu pour les 35 dernières parties de la saison régulière.

Que Béliveau enregistre 50 buts ou non cette saison, il mérite d'emblée d'être proclamé le joueur ayant rendu le plus de services à son équipe. Il faudrait vraiment que Béliveau soit victime d'une malchance inouïe pour ne pas abaisser l'exploit de l'ancien joueur de centre, Connie Weiland, qui, en 1929-30, avec les Bruins de Boston, réussit un impressionnant total de 43 buts. Au cours de cette saison, Weiland y alla de 30 assistances pour un fort total de 73 points. Si l'on tient compte des joutes qu'il a disputées avec les Habitants, de la Ligue Nationale, alors qu'il fut emprunté des As de Québec, de la défunte Ligue Senior du Québec, Jean Béliveau a maintenant réussi un total de 97 buts dans le circuit Clarence Campbell. Ajoutons à ce total les assistances qu'il a fournies sur d'autres buts et le total de points amassés par Béliveau dans l'uniforme du Tricolore est actuellement de 186.

Béliveau a joué pour la première fois avec les Canadiens en 1950-51. Il s'aligna dans deux joutes du Bleu, Blanc, Rouge, comptant un but et obtenant une assistance. Deux saisons plus tard, les Canadiens, grâce au règlement du prêt-location qui, à cette époque permettait à un joueur amateur de jouer dans trois parties chez les professionnels sans pour cela affecter son statut d'amateurisme, alignèrent de nouveau Jean Béliveau dans trois parties. Le "Gros Bill" fit plus que sa part dans ces trois parties en déjouant à cinq reprises les cerbères ennemis. Et c'est en 1953-54 que la direction des Habitants réussit à convaincre Béliveau à quitter les As de Québec pour devenir professionnel. C'est après mûre réflexion que Béliveau décida de graduer avec les Canadiens. Béliveau était royalement traité dans la Vieille Capitale où il jouissait d'une très grande popularité.

Néanmoins, l'offre alléchante des Canadiens l'incita finalement à devenir professionnel. A sa première saison dans l'uniforme des Canadiens, Jean Béliveau ne put se faire valoir à son juste mérite pour la principale raison que les blessures le vouèrent à l'inactivité dans 26 parties. Toutefois, Béliveau réussit à compter 13 buts et fournir 21 assistances en 44 parties pour un total de 34 points. L'hiver dernier cependant, il eut la chance de s'alities de son club. Jean Béliveau gner dans chacune des 70 parprouva que l'immense publicité qui l'avait entouré à ses débuts dans le circuit Clarence Campbell n'était pas de la "bouillie pour les chats". Sa réputation comme joueur de hockey n'était pas surfaite. Béliveau réussit 37 buts et obtint 36 assistances pour un total de 73 points, s'assurant ainsi la troisième place chez les compteurs, un point derrière Maurice Richard et deux derrière le champion compteur, Bernard "Boum-Boum Geoffrion.

Il fut choisi au centre dans le premier club d'étoiles. Cette saison, contrairement à la majorité des athlètes qui faillissent à la tâche à leur deuxième saison dans un sport professionnel quelconque, Jean Béliveau se fait valoir davantage. Il occupe actuellement la première place chez les compteurs et tout indique qu'il sera le successeur de Geoffrion comme champion compteur dans la Ligue de hockey Nationale. Evidemment, les 186 points amassés par Jean Béliveau avec les Canadiens ne comprennent pas les points qu'il a réussis dans les séries éliminatoires pour la coupe Stanley. Béliveau a participé dans deux séries pour le trophée tant convoité. Dans un total de 22 parties éliminatoires, il a enregistré huit buts et fourni 15 assistances pour un total de 23 points. Donc son grand total de points avec les Habitants est actuellement de 209.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que Jean Béliveau sera, pour une deuxième année consécutive, désigné au centre dans le premier club tant rêvé. Tous les instructeurs dans la Ligue Nationale ainsi que les joueurs sont unanimes à affirmer que Jean Béliveau est par mille coudées, non seulement le meilleur joueur de centre dans le circuit Campbell, mais également le joueur le plus complet. Quoi qu'il en soit, Jean Béliveau a joué un rôle d'une importance capitale dans les multiples succès remportés par les Canadiens depuis le début de la course au championnat. Jean Béliveau s'achemine vers la conquête de plusieurs honneurs individuels cette saison. Il est virtuellement assuré du championnat des compteurs. Il s'affirme de plus en plus le joueur le plus utile à son équipe. Puis, sa nomination au centre dans le premier club d'étoiles ne laisse aucun doute. Chacun de ces trois honneurs signifie un boni de $1,000, accordé par les autorités de la Ligue Nationale.

La saison 1955-56 sera donc pour le grand Jean Béliveau fructueuse à tout point de vue.

A Ste-Thérèse

Les Braves de St-Jean de Roger Gaudette et de Jean-Paul Amyot seront les visiteurs ce soir à l'arèna de Ste-Thérèse contre les Castors de Yves Nadon à 8h. 30 p.m.

Brèves nouvelles sportives

Dans le baseball, Thomas H. Richardson, président de la Ligue Eastern, a révélé que la ville de Syracuse obtiendra une franchise dans son circuit cette saison. Autrefois, le Syracuse faisait partie des cadres de la Ligue Internationale. Syracuse obtiendra la franchise du club Elmira. Récemment, la franchise du Syracuse dans le circuit Frank Shaughnessy fut vendue à un syndicat sportif de Miami, Floride... Le lanceur Lew Burdette, des Braves de Milwaukee, de la Ligue Nationale, a été blessé à un bras il y a quelques jours et il devra probablement subir une intervention chirurgicale... Les Phillies de Philadelphie ont annoncé la mise sous contrat du joueur d'intérieur Ted Kazanski et du voltigeur Glen Gorbous pour 1956. Les Phillies ont actuellement 32 joueurs sous contrat pour la prochaine saison de baseball.

Le lanceur Don Bessent, que les Dodgers avaient rappelé du club Saint-Paul vers la fin de la saison dernière, a finalement accepté les conditions des champions du baseball majeur au cours d'une conversation téléphonique avec Buzzy Bavasi, le vice-président du club. Les seuls joueurs qui n'ont pas encore signé leur contrat avec les Bums sont les Cubains Chico Carrasquel et Sandy Amoros... Le lanceur Joe Presko et le joueur d'intérieur Tom Sarna ont chacun retourné leur contrat signé à la direction des Tigers de Détroit. Presko a gagné si parties et subi dix défaites avec le club Omaha, de la Ligue Western, l'été dernier. C'est un droitier... John Streza, d'Alliance, Ohio, a été nommé joueur-gérant des Lumberjacks de Wausau, de la Ligue Northern, classe "C". Streza, un premier-but, est âgé de 32 ans.

Bob Hartman, un jeune lanceur gaucher âgé de 18 ans, de Kenosha, Wis., s'entraînera avec les Braves de Milwaukee, a annoncé, hier, la direction de l'équipe. Avec le Wichita, de la Ligue Association Américaine, en 1955, il a gagné trois parties et encaissé cinq défaites.

●

Le Canada affrontera l'équipe des Antilles britanniques dans la première ronde des séries éliminatoires pour la coupe Davis en Amérique. Le vainqueur de cette série fera face ensuite à l'équipe des Etats-Unis. A Manille, hier, le duo des Philippines, Felicissimo Ampon et Johnny Jose a eu raison de l'Américain Herbie Flam et du Canadien, Don Fontana, 6-3, 1-6, 6-3, 6-4, dans le match final pour le championnat de tennis en doubles du tournoi omnium national des Philippines... Annus Stukus, ancien instructeur au football, a déclaré que les neuf équipes professionnelles dans le football canadien ont dépensé un total de quatre millions de dollars l'an dernier...

Le boxeur poids moyen de France, Charles Humez, champion européen dans sa catégorie, livrera son premier combat aux Etat-Unis, le 23 mars prochain, contre Ralph "Tiger" Jones, dans une bataille de 10 rounds qui aura lieu au Madison Square Garden de New-York. La nouvelle a été annoncée par l'International Boxing Club... Le combat de boxe pour le championnat mondial mi-lourd que le monarque Archie Moore devait livrer à Yolande Pompey, de Trinidad, le 13 mars prochain à Londres, a été remis au 5 juin prochain, a révélé, hier, le promoteur britannique Jack Salomons...

Aucune sanction ne sera prise contre le club Kitchener-Waterloo

TORONTO, (P.C.) Selon le Star de Toronto, le président de l'Association olympique canadienne a dit qu'aucune mesure ne serait probablement prise contre le club de hockey Dutchmen de Kitchener-Waterloo même s'il est prouvé que ce club a utilisé un joueur inéligible dans les jeux olympiques d'hiver.

Ken Farmer a dit qu'aucune sanction ne serait prise à moins que la Canadian Amateur Hockey Association ne demande à l'Association de le faire.

Un journal de Cleveland, le Plain Dealer, révélait dimanche que Howie Lee, joueur de défense des Dutchmen, fut payé $600 par mois par le club.

La ligue de hockey de l'Ontario devait se réunir en soirée pour étudier une requête des Dutchmen demandant que Lee soit suspendu parce qu'il est passé au Barons de Cleveland, de la ligue Américaine, après son retour des jeux olympiques.

Toujours selon le Star, Farmer a dit qu'il est improbable qu'on demande aux Dutchmen de retourner leurs médailles de bronze olympiques.

Situation délicate

"C'est une situation délicate. Je ne vois pas à quoi il nous servirait de prendre des sanctions. Cela ne pourrait que discréditer le Canada aux yeux du monde."

Par ailleurs, Avery Brundage, président de l'Association olympique internationale, aurait déclaré que s'il est prouvé que Lee fut payé par les Dutchmen, ceux-ci ont violé les règlements olympiques.

"Toute mesure relève de l'Association olympique canadienne," a dit Brundage.

Schmidt accepte

Baltimore (AP) — Les Colts de Baltimore ont annoncé, hier, la mise sous contrat du demi-arrière Don Schmidt, pour la prochaine saison dans la Ligue de football Nationale des Etats-Unis.

Il est natif d'Olney, Texas.

A la recherche d'un adversaire

Les clubs Ste-Brigide, Pee-Wee et Bantam, aimeraient à rencontrer toute équipe de leur catégorie pour joutes hors-concours qui seraient disputées à Montréal ou aux environs.

Pour informations s'adresser à M. Ferland, LA. 4-2476.

André Fortier est président

André Fortier élève de rhétorique au Collège Sainte-Marie, a été élu président de "l'Association aquatique des collèges classiques" des piscines des parcs de Montréal.

Actuellement, l'Association groupe des élèves de huit collèges: André-Grasset, Marie-Médiatrice, Sainte-Marie, Collège de Montréal, External Classique Sainte-Croix, Collège Olier, Saint-Laurent et Jean de Brébœuf.

Nos collèges forment un groupement qui profite adéquatement des piscines des parcs de Montréal.

Grand tournoi de tennis sur table

La Fédération de tennis sur table du Québec dont M. Pierre Venne en est le président, a été désignée pour aller participer au grand tournoi national des Etats-Unis les 14, 15, 16 mars prochain à White Plain New-York. Les joueurs qui représenteront la province seront Y. Barrette, champion de la province, J. Poulin classé 2ième de la province, Maurice Deserres, ancien champion du Canada, et trois jeunes joueurs junior R. Toupin, J. Larose et D. Limoges.

Les joueurs sont en excellente condition physique et ils sont soumis à des pratiques régulièrement trois fois par semaine en vue de cette grande compétition. Les chances de remporter cette dure épreuve sont bonnes, car ils sont tous en excellente condition. Mais ils recevront une dure lutte des amis de l'Oncle Sam, de Dick Miles, champion national des Etats-Unis qui défendra son titre, J. Somael, classé 2ième aux Etats-Unis, I. Gussicoff, P. Bukiet et Sol Schiff ancien champion du monde en doubles et plusieurs autres. Ce tournoi débutera vendredi à midi le 15 mars pour se terminer le 16, samedi soir.

Le St-Edouard est champion

Le club de hockey St-Edouard a été déclaré récemment champion de la Ligue des Ailes du Nord. En vertu de cet exploit, le club St-Edouard gagne le trophée perpétuel "Red Cap".

Le président de ce populaire circuit, M. Adrien Duguay remercie tous ceux qui de près ou de loin ont collaboré avec lui pour que sa ligue connaisse une fructueuse saison.

Nos sports amateurs . . .

(suite de la page 11)

mesure 6'3" et pèse 190 lbs. Il est un fameux "prospect".

Dans la soirée, un club de la catégorie Bantam de N.D.G., était opposé aux Américains à l'ouverture et les 11,532 spectateurs se sont bien amusés au cours de cette joute, et surtout du petit chinois Murphy Matsubuchi, du N.D.G. qui par ses montées à l'emporte pièce a soulevé les applaudissements de l'assistance. Wayne Mosdell, le fils de Kenny Mosdell des Canadiens et Peter Lindsay ont également fait belle figure même si leur club a subi l'échec.

Ronald Glaughlin, Bill Daley, et Richard Hickey ont été les compteurs des visiteurs. Cette intéressante partie fut goûtée des amateurs de hockey de Montréal.

André Biron, entraîneur des Bleus de Verdun et celui du club N.D.G., qu'on surnomme le "Doc" ont été ceux qui se sont le plus dépensés pour fournir l'équipement aux joueurs de l'équipe d'Emile Genest. Ils ont travaillé de 5 hrs p.m., à 11 hrs.30 p.m. et méritent des félicitations pour avoir contribué au succès du Carrousel du hockey dimanche soir dernier.

HOCKEY

CE SOIR

Ligue Nationale
Boston à Détroit
Ligue du Québec
Québec à Trois-Rivières

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadien	58	36	12	10	179	103	82
New-York	57	27	21	9	170	156	63
Détroit	57	24	19	14	153	118	62
Toronto	59	19	30	10	125	159	48
Boston	58	18	28	12	118	158	48
Chicago	59	17	31	11	134	185	45

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Providence	50	33	15	2	194	151	68
Pittsburgh	48	30	15	3	191	140	63
Buffalo	49	23	21	5	161	192	51
Cleveland	47	19	21	7	162	165	45
Hershey	52	17	30	5	176	213	39
Springfield	48	14	34	2	185	225	30

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Shawinigan	55	26	16	3	205	144	75
Royal	53	29	18	7	166	138	65
Chicoutimi	53	26	23	4	171	151	56
Québec	52	18	30	4	154	186	40
Tr-Rivières	50	13	35	2	123	201	28

VISITEUR — Récemment, PAUL MEGER (à gauche), ancien joueur des Canadiens, a rendu visite à Frank Selke senior, le gérant général des Canadiens, de la Ligue de hockey Nationale. On sait que Meger, qui a joué avec le Tricolore jusqu'en 1954, ne pourra plus jouer au hockey à cause d'un accident survenu dans une joute à Boston. (Photo "CP")

Richard, Béliveau et Geoffrion au festival du Mont St-Louis

La gent écolière de Montréal et des environs aura l'occasion de voir leurs idoles de hockey lors du grand festival annuel du Collège Mont-Saint-Louis, le lundi, 27 février prochain au vaste amphithéâtre du Forum. En effet, Maurice "Rocket" Richard, Jean "Gros Bill" Béliveau et Bernard "Boum, Boum" Geoffrion seront les arbitres de la partie de hockey mettant aux prises les étoiles des Ecoles Supérieures de Saint-Henri et de Chomedey-de-Maisonneuve et le Mont-St-Louis senior.

On sait que Bernard Geoffrion est un ancien élève du Mont-Saint-Louis et qu'il évolua pour son collège lors des festivals de 1948 et de 1949. Geoffrion sera donc accompagné de l'as compteur Jean Béliveau et du sensationnel Maurice Richard.

C'est une occasion unique pour les jeunes et les moins jeunes de voir ensemble nos trois idoles canadiennes-françaises dans un nouveau rôle, celui d'arbitre.

Donc, en foule, au Forum, lundi 27 février pour honorer nos trois compatriotes, modèles vivants pour les jeunes, ambassadeurs incontestés de notre sport national et l'orgueil des Canadiens français.

GAGNANTS-des deux premières semaines du

CONCOURS CARLING

"VOTRE MAISON" de $14,500.00

20 PRIX EN ARGENT de $25.00 chacun:

1. M. J. Baillie, Apt. 5, 6058, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec.
2. M. Lucien Caron, 338, Avenue Grant, Longueuil, Québec.
3. Thérèse Charbonneau, 4627, rue Saint-Denis, Montréal, Québec.
4. M. René Cote, 2187, rue Visitation, Montréal, Québec.
5. Mlle Thom. H. Crockett, 851, rue Lasalle, Montréal-Sud, Québec.
6. M. Henri Dufresne, 457, rue Rielle, Verdun, Québec.
7. M. Ralph H. Ellis, 205, Avenue Rockliffe, Dorval, Québec.
8. M. Gérard Hotte, 71, 68e Avenue, Ville LaSalle, Québec.
9. M. Conroy Kelly, 2536, Avenue de la Falaise, Sillery, Québec.
10. M. Bernard Lacroix, 1891, Saint-Joseph, Lachine, Québec.
11. M. Elie Larivière, Saint-Armand, Québec.
12. Alice Larochelle, 2383, rue Notre-Dame ouest, Montréal, Québec.
13. Mme Jean Magnan, 1683, rue Aird, Montréal, Québec.
14. M.A. Milette, 4317, rue De Lanaudière, Montréal, Québec.
15. Léopold Pruneau, 346, De La Verendry, Québec.
16. M. P.J.A. Quinn, Appartement 5, 7825, Avenue Querbes, Montréal, Québec.
17. M. Guy Sauvé, 534, 18e Avenue, Lachine, Québec.
18. Hormisdas Morin, 1816, rue Allard, Montréal 20, Québec.
19. M. Ernest Sidney, 4541, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal, Québec.
20. Marcel Vincent, 694, 5e Avenue, Lachine, Québec.

À TOUS

Procurez-vous dès maintenant vos formules d'inscription pour la SECONDE PARTIE DU CONCOURS - SE TERMINANT À MINUIT LE 2 MARS.

GAGNEZ un des 20 prix de $25.00 en argent . . . et l'occasion de remporter le GRAND PRIX:

une jolie maison de 6 pièces

Tous les gagnants qui auront ajouté à leur inscription quatre grandes étiquettes de Carling (pinte ou chopine) seront éligibles au grand prix.

4700, RUE RADISSON
WOODPINE VILLAGE, PRÈS SHERBROOKE-EST
(meublée, pour inspection seulement, par M. ABER INC.)

CONSERVEZ CES ÉTIQUETTES

Règlements du concours et formules d'inscription officielles chez votre épicier licencié et à votre taverne.

PARTICIPEZ DÈS AUJOURD'HUI
PARTICIPEZ SOUVENT!

LA BRASSERIE CARLING RED CAP LIMITÉE

"Les meilleures bières au monde sont brassées chez Carling."

LES LICENCIES RECOIVENT $20.00 CHACUN — LES EMPLOYES RECOIVENT $10.00 CHACUN

1. Hampton Food Market, 6010, rue Sherbrooke ouest, Mtl., Qué. M. Girard Lebeau (Employé).
2. Taverne Terrapin, Longueuil, Québec. M. André David (Employé).
3. Rocheleau & Fils, 829, Mont-Royal est, Montréal, Qué. M. Gonneville (Employé).
4. P.H. Langlois, 4735, rue Des Erables, Montréal, Qué. Marcel Langlois (Employé).
5. Guy Prévost, 841, rue Mercier, Montréal-Sud, Qué. Guy Prevost (Employé).
6. Mme J.O. Poirier, 494, rue Rielle, Verdun, Qué. Marc Vaillencourt (Employé).
7. Pine Beach Market, Dorval, Québec. M. Aimé Bruneau (Employé).
8. M. William Lapierre, 8750, boul. LaSalle, Ville LaSalle, Qué. M. Lapierre (Employé).
9. C.E. Vachon, 1751, chemin Saint-Louis, Sillery, Que. C.E. Vachon (Employé).
10. Hôtel Edgewater, 223 ch. Lakeshore, Pte-Claire, Qué. M. A. Pelletier (Employé).
11. Hôtel Saint-Armand, Saint-Armand, Québec. M. D. Larivière (Employé).
12. M. Lussier, 2660, rue Notre-Dame ouest, Mtl, Qué. Marcel Lussier (Employé).
13. R. Hamel, 1000, rue Gilford est, Montréal, Qué. René Hamel (Employé).
14. J.M. Ouimet, 4282, rue DeLanaudière, Montréal, Qué. Marie-Claire Ouimet (Employée).
15. A. Robitaille, 2660, De La Canardière, Québec. A. Robitaille (Employé).
16. Querbes Provisions, 7604, Avenue Querbes, Montréal, Qué. M. P. Shewchuk (Employé).
17. M. C. Lalonde, 1000, Saint-Louis, Lachine, Qué. M. C. Lalonde (Employé).
18. Taverne Maurice, Rue Notre-Dame ouest, Montréal, Qué. Marcel Gauthier (Employé).
19. Mme Z. Rochon, 5173, rue Gatineau, Montréal, Qué. M. René Legault (Employé).
20. Marche Turcotte, 705, rue Provost, Lachine, Qué. Julien Turcotte (Employé).

La suspension de Santee

Violente déclaration du sénateur Carlson

Washington (AP) — Le sénateur John Carlson, républicain du Kansas, a dénoncé, hier comme "cruelle et injuste" la suspension à vie de Wes Santee, le principal espoir des Etats-Unis pour courir un mille en quatre minutes.

Carlson, parlant au Sénat, a dit que l'Union athlétique amateur prépare "l'un des coups de propagande soviétique les plus cinglants jamais portés sciemment et inutilement". A son avis, les règlements de l'UAA concernant les dépenses des athlètes sont "décadents".

L'UAA a pris sa décision dimanche, après que son comité exécutif eût entendu un rapport d'un comité d'enquête. Ce comité a établi que Santee a reçu environ $1,500 de plus que les dépenses allouées pour participer à des concours de piste.

L'avocat de Santee, Charles P. Grimes, de New-York, a annoncé qu'il demandera aux tribunaux d'empêcher l'UAA d'appliquer la suspension. S'il échoue, Santee sera banni des concours de piste, y compris les Jeux olympiques qui doivent avoir lieu cette année en Australie.

Santee est l'Américain qui s'est le plus rapproché de la marque de quatre minutes pour la course d'un mille. Il a réussi un temps de 4.00.5 et il était le principal espoir des Etats-Unis dans la course de 1,500 mètres aux Jeux olympiques.

Carlson a déclaré au Sénat que le règlement touchant les dépenses marquera l'athlète du Kansas pour sa vie.

"Il n'existe pas de restrictions pour les athlètes dans les compétitions russes," dit-il. "En fait, on me dit qu'ils sont subventionnés par le gouvernement."

CAVALCADE SPORTIVE

par

Gérard "Gerry" GOSSELIN

Il n'y a plus de lutte au championnat dans la Ligue Nationale de Hockey. Les Canadiens ont pris une avance insurmontable. Pendant que les autres clubs semblent perdre des forces ou se désagréger, les joueurs de Toe Blake atteignent un jeu de cohésion qui les rend invulnérables. Tout fonctionne pour le mieux dans le meilleur des mondes et la plupart du temps, la victoire est gagnée avant la partie. Il ne s'agit que d'établir la marge victorieuse.... Chez les Red Wings de Détroit, on a l'impression toutefois que ce club, assuré d'une place dans les éliminatoires et ayant perdu toute chance au championnat, prend les choses aisément en vue de récupérer toutes ses forces pour les séries de post-saison. Pendant ce temps, Glen Hall, qui était un sérieux rival pour Jacques Plante, est victime de la léthargie de son club et a perdu à peu près toutes ses chances de rejoindre le gardien de buts du Canadien. Les dépêches de Chicago indiquent que Détroit a joué une très mauvaise partie, dimanche, contre les Black Hawks. S'il est vrai que Hall a bloqué 45 lancers, c'est dire que la défensive des Red Wings a particulièrement laissé à désirer.

Par contre, les Rangers paraissent à bout de souffle. Phil Watson, qui avait précédemment menacé son gardien de buts Lorne Worsley de mesures punitives, voudra probablement lui faire porter le poids de deux défaites consécutives, par 9-4 contre le Canadien et 3-0 contre Boston. Mais il ne faut pas oublier que si le gardien de buts des Rangers a laissé passer 12 buts contre lui en deux soirs consécutifs, ce fait n'est pas à la louange de la défensive de ce club. Samedi soir, Worsley a bloqué pas moins de 51 lancers, et à New-York, dans une partie plutôt terne, Worsley a fait 25 arrêts contre seulement 17 pour son adversaire, Terry Sawchuck... Les Rangers ont de la classe; ils sont jeunes. Ils se ressaisiront. Mais pour le moment, la cuisante défaite de samedi semble avoir désemparé ce club qui espérait une première victoire sur la patinoire du Forum, cette saison.

Chez les Bruins de Boston, la situation est beaucoup plus brillante. Sans posséder une équipe de compteurs émérites, Boston affiche présentement une belle combativité. Réal Chèvrefils, perdu dans l'alignement des Red Wings, est revenu à son ancien club et il est vite devenu le pivot offensif des Bruins. Terry Sawchuck, le gagnant de tant de trophées Vézina, est actuellement à son meilleur, et, encore dimanche, il remportait son septième blanchissage de la saison. Si bien que les Bruins sont maintenant installés en quatrième position du classement, sur un pied d'égalité avec Toronto, mais avec une partie de plus à jouer... Quant aux Maple Leafs, ce n'est pas leur année. Une seule brillante consolation: Tod Sloan qui connait sa meilleure saison depuis le début de sa carrière. On s'afflige aussi du tragique cas de Harry Lumley. Ce dernier, considéré comme l'un des meilleurs gardiens de buts de la Ligue Nationale, a été victime d'un accident. Pendant son absence, un jeune, Ed Chadwick, a pris sa place et s'est couvert de mérite en n'accordant que trois buts en cinq parties. A son retour, Lumley a été bombardé copieusement dans une défaite de 8-1 contre le Canadien. C'est suffisant pour précipiter sa retraite.

A Chicago, les belles promesses de Dick Irvin n'ont pu se réaliser et il doit regretter amèrement son déménagement. Son club, après un début de saison assez prometteur s'enlise et revient à sa normale. La sévérité excessive de Dick porterait peut-être moins de fruits là-bas, avec des joueurs moins brillants que ceux qu'il avait à Montréal. Ici, personne ne regrette le changement. Avec l'addition de quatre jeunes sans expérience, les joueurs de Toe Blake balayent tout sur leur passage. Ce sont les mêmes athlètes. Mais on sent moins de tension, plus de confiance et conséquemment un meilleur rendement. L'atmosphère de la chambre des Canadiens n'est plus celle d'une morgue. Il y a de la joie, de l'esprit de famille et une confiance inébranlable. Il y a là toute la différence entre un pessimisme déprimant et la franche camaraderie qui est à la base de tous les succès des sports d'équipe.

Dans la Ligue du Québec, il ne semble pas qu'il y aura des changements. Le classement actuel devrait être celui de la fin de saison. Les Cataractes gagneront le championnat. Mais ils devront se ressaisir s'ils veulent gagner les éliminatoires. Ils ont perdu du terrain dernièrement et ils ont plus de difficulté à maintenir leur allure victorieuse. Ils ont certes subi des pertes sérieuses, mais le retour de Jean-Paul Lamirande, aurait dû les combler. Le Royal, par ailleurs, est devenu plus chanceux et plus opportuniste. Une différence de 10 points le sépare du club de Roger Léger, mais il a deux parties de plus à jouer. Ses chances sont minces de dépasser Shawinigan, mais la tenue actuelle du club qui n'a perdu que cinq fois au cours de ses 24 dernières parties, est de bon augure pour les séries éliminatoires... Les trois autres clubs jouent actuellement du bon hockey et dans une courte série peuvent donner du fil à retordre aux meneurs.

Mais alors que vous faut-il ?

Ami lecteur, lis cette courte lettre:

Messieurs,

"Le 10 août 1955, je vous ai classé sur ma liste des dons de $5.00, mais sans m'abonner, car je suis obligé de m'abstenir de lire autant que possible afin de conserver ma vue qui fait défaut.

"Je me plairais bien à lire "Le Devoir", mais à mon âge, 80 ans, il est mieux pour moi de me priver."

Georges ARCHAND.

Si vous refusez de souscrire, mais alors que vous faut-il? Cette lettre rend votre collaboration impérieuse. Envoyez votre souscription aux Amis du Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Watson expose à ses joueurs les avantages financiers de terminer en deuxième place

Il est mécontent du rendement de certains de ses joueurs

NEW-YORK (CP) — L'instructeur des Rangers de New-York, Phil Watson, a exposé, hier, à ses joueurs les avantages financiers des éliminatoires de la Ligue Nationale de hockey afin de les encourager à finir la saison en deuxième position du classement.

En plus d'insister sur la condition physique de ses joueurs, le fougueux Watson a eu souvent recours à des paroles sévères pour maintenir son club dans la lutte.

Après une désastreuse fin de semaine au cours de laquelle ils ont perdu contre les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston, les Rangers sont encore en 2e place, mais Watson est loin d'être satisfait.

"Le trouble vient de ce que mes joueurs ne sont pas affamés," a-t-il déclaré après la partie de dimanche contre les Bruins. "Peut-être ne se rendent-ils pas compte de l'argent qu'ils perdraient.

Argent à perdre

"Si nous finissons en deuxième place, cela veut dire $500. Cela signifie également que nous avons de bonnes chances de gagner la première ronde des éliminatoires. Ce qui nous donnerait $1,000. Si nous perdions la série finale, nous obtiendrions tout de même $500. Ce qui fait en tout $2,000.

"Mais si nous finissons en troisième place, nous ne retirerons que $350. Et cela voudrait dire que nous rencontrions Montréal dans la première ronde. On n'obtient que $500 si on perd la semi-finale.

"Voilà donc une différence de $1,150. Peut-être mes joueurs ne le réalisent-ils pas. Nous devrions peut-être déchirer un billet de $2,000 en deux et leur en donner la moitié."

Watson a tenu une conférence avec son club lundi matin et a tenté d'expliquer à ses joueurs ce qu'ils auraient à perdre en finissant au troisième rang.

"Je n'ai pas de cran. . ."

Watson était si mécontent après la défaite à Boston qu'il a songé à imposer des amendes à certains de ses joueurs.

"Si j'avais du cran comme instructeur, j'imposerais une amende de $50 pour indifférence au jeu. Mais je n'ai pas de cran. Je ne sévirai pas. Je leur donnerai le bénéfice du doute. Peut - être étaient-ils fatigués?"

Les joueurs à qui il faisait allusion sont Ron Murphy, Dave Creighton, Danny Lewicki et Andy Bathgate.

Lary sous contrat

Tuscaloosa, Ala. (A P) — Le lanceur Frank Lary a retourné son contrat signé pour 1956 aux Tigers de Détroit, de la Ligue de baseball Américaine.

Son record au monticule en 1955 fut de 14 victoires et 15 défaites.

Au sujet de la chasse à l'orignal

Le bureau de direction des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal Inc., préoccupé de la menace d'extinction de l'orignal dans la province, a demandé au gouvernement provincial de reconsidérer sa décision d'ouvrir le 1er octobre, la saison 1955 de chasse à l'orignal, et d'en retarder l'ouverture au 15 octobre.

Une lettre faisant part de la résolution adoptée à cette fin a été envoyée à l'Hon. Camille E. Pouliot, M.D., ministre de la Chasse et des Pêcheries, sous la signature de A.G. Farquharson, président de cette organisation sportive.

Au cours d'une assemblée des directeurs, il a été souligné que le 1er octobre tombe durant la saison du rut de l'orignal alors que les bêtes, répondant à l'appel, s'approchent jusqu'à portée du chasseur. Le 15 octobre, d'autre part, la saison de l'accouplement est terminée et l'orignal n'obéit pas à l'appel; il a donc plus de chances de survie.

Le nombre d'orignaux dans la province de Québec est estimé à 1200, bien qu'aucune statistique précise ne l'établisse.

Nos Sports Amateurs

avec

MARCEL RACINE

Les quelque 11,532 personnes qui ont assisté au carrousel du hockey dimanche soir dernier au Forum ont été unanimes à dire que ce fut une belle soirée. C'est tout à l'honneur de Kenny Reardon l'assistant gérant général du Forum, qui a travaillé sans relâche à la réalisation d'une telle soirée, dont les profits seront versés à différentes oeuvres de charité.

Il était évident que le clou de la soirée fut la partie mettant aux prises l'équipe des journalistes et commentateurs sportifs de la radio et de la TV et celle des Canadiens. Disons que le premier club fut ovationné par le public, tandis que l'équipe de Blake, les Canadiens, fut huée. La mise au jeu eut lieu entre le grand Jean Béliveau et Bert Soulière. Il va sans dire que le club dirigé par Emile Genest n'eut pas la chance de toucher au disque, mais à un certain moment Gérald Renaud de C.B.F.T. eut la chance de sa vie d'aller compter dans les filets de Jacques Plante, mais gêné de se voir seul, il ne put bouger, et par le fait même priva son club d'un but presque certain.

L'instructeur Emile "Napoléon Plouffe" Genest, sur un but douteux de Geoffrion, alla consulter l'arbitre Georges Gravel qui alloua le but injustement compté. Devant cette injustice Emile alla chercher dans sa chambre, son équipe russe qu'il réservait au besoin, et deux arbitres russes. Après quelques offensives de leur part, voyant qu'ils ne pouvaient venir à bout des Canadiens, Emile et les deux arbitres allèrent chercher leur rideau de fer, qu'ils placèrent devant la cage de Jacques Beauchamp. Un tel geste ne découragea pas le club de Blake qui réussit son deuxième but grâce à un boulet de Geoffrion qui perça le rideau de fer, au grand étonnement de l'équipe russe.

Deux minutes plus tard un lancé de punition fut accordé au club de Genest et Bert Soulière fut désigné par notre instructeur pour cet important jeu. C'est alors que Soulière, comme un boulet, s'élança vers la cage de Plante, et sur un beau jeu entre lui et l'arbitre russe, Baba réussit à compter le seul et unique but des siens. Voyant que les Canadiens mettaient eu peu plus de pression, dans le but de déclasser son équipe, Emile arrêta la joute après 13.40 secondes. L'équipe russe était composée d'anciennes vedettes telles, Pit Morin, Buddy O'Connor, Elmer Lach, Gerry Heffernon, Glen Harmon et Kennk Reardon. Ernie et Sibbie Mundey agissaient comme arbitres.

Avant cette joute le club Royal de la Ligue du Québec avait fait face aux Canadiens, et ces derniers l'ont emporté 3 à 1 dans une belle exhibition qui fut fort goûtée du public. Maurice Richard compta deux buts et son frère Henri, enregistrait l'autre. Rolland Rousseau évita le blanchissage à son club. La première période mettait aux prises une équipe d'étoiles de la Ligue Métropolitaine Junior, aux Canadiens. Le derniner club l'a emporté 3 à 2. Maurice Richard, Dickie Moore et Jean-Guy Talbot comptèrent ceux des Canadiens tandis que le jeune "Prospect" Yves Locas, le frère de Jacques Locas, du Chicoutimi compta ceux des étoiles.

Le club Boston "Pee Wee" nous a réellement impressionné lors des deux joutes qu'il a disputées dimanche soir dernier au Forum. Piloté par Ike Borofsky, ses jeunes protégés ont démontré un beau jeu d'ensemble pour disposer de nos porte-couleurs à deux occasions. Dans l'après-midi, ils ont défaient un PETIT club "Pee Wee" de l'est de la ville, trois à zéro. Mais le plus comique c'était de voir ces petits gars de 11 à 14 ans et mesurant à peine 5 pieds, contre une équipe de géants de 15 ans et mesurant entre 5 pieds et 6 pouces à 6 pieds et 3 pouces. D'ailleurs les téléspectateurs ont pu s'en rendre compte dans l'après-midi entre la 2e et 3e période de la joute Trois-Rivières et Royal. Nos jeunes ont bien figuré quand même contre une telle équipe bien que le pointage ait été de trois à zéro en faveur de l'équipe Américaine. Robert Pons,

(suite à la page 10)

Plusieurs joutes hors concours pour les Royaux de Montréal

Les Royaux de Montréal, membres de la Ligue Internationale de Baseball, joueront leur première partie hors-concours de la période d'entraînement, le 22 mars à West Palm Beach, Floride, contre le club "B" de Kansas City.

En tout, les porte-couleurs du Club de Baseball de Montréal joueront 20 parties hors-concours avant le début de la saison régulière, soit le 18 avril. Les Maple Leafs de Toronto seront leurs adversaires dans quatre de ces joutes et les Saints de St. Paul de l'Association Américaine dans six autres.

Les partisans du Montréal qui passent leurs vacances en Floride sont toujours les bienvenus à Vero Beach où ils peuvent voir nos Royaux à l'entraînement.

Calendrier des parties hors-concours

Mars 22, Kansas City "B" équipe: West Palm Beach.
Mars 23: St. Paul: Vero Beach.
Mars 25, Toronto: Fort Pierce.
Mars 28, St. Paul: Vero Beach.
Mars 29, Toronto: Vero Beach.
Mars 31, St. Paul: Vero Beach.
Avril 2, Pueblo: Vero Beach.
Avril 3, Memphis: Vero Beach.
Avril 4, Toronto: Fort Pierce.
Avril 5, Fort Worth: Vero Beach.
Avril 6, Macon: Vero Beach.
Avril 7, Pueblo: Vero Beach.
Avril 8, Toronto: Vero Beach.
Avril 9, Macon: Vero Beach.
Avril 10, St. Paul: Vero Beach.
Avril 11, Macon: Vero Beach.
Avril 13, Pueblo: Vero Beach.
Avril 14, St. Paul: Vero Beach.
Avril 15, St. Paul: Vero Beach.
Avril 16, Macon: Vero Beach.

En marge du congrès des raquetteurs

Des quartiers généraux de l'Union Canadienne des Raquetteurs à Montréal, nous apprenons que onze marcheurs se sont inscrits officiellement pour se rendre de Montréal à St-Jérôme afin d'assister au congrès national des raquetteurs qui se déroulera à St-Jérôme et St-Antoine-des-Laurentides, les 24, 25 et 26 février prochains. Parmi ces inscriptions, se trouvent les noms de deux raquetteurs de la métropole. Les clubs qui auront des athlètes qui feront le trajet sont: "Les Francs Amis", "Le Canadien St-Henri", et "Le Laurier" Inc. A.S.A., tous des clubs de Montréal.

M. Robert Desjardins, publiciste du club "Le Champêtre" de St-Jérôme, qui a transmis les renseignements aux quartiers généraux de la métropole, a annoncé que les marcheurs sont: Henri Hogues, Léo Hogues, Marcel Desnoyers et Roland Bouffard du club "Les Francs Amis"; Mme Bouvier et Mlle G. Thibault ainsi que Eugène Clouette du club "Le Canadien St-Henri". Les porte-couleurs du club "Le Laurier" Inc. A.S.A. qui feront le trajet à pied sont: Jacques Beauregard, Armand "Nature Boy" Dupuis, Lionel Brun et Roger Dozois.

Selon les informations obtenues, les raquetteurs entreprendront leur randonnée à partir du samedi matin, de bonne heure, d'autres partiront durant l'après-midi. Les derniers départs se feront le samedi soir et ceux-ci feront leur arrivée à St-Jérôme le dimanche matin vers 7 heures.

Parmi les inscrits l'on remarque entre autres: Eugène Clouette, vétéran raquetteur, âgé de 73 ans. Son expérience devrait lui permettre de compléter cette longue marche.

En dernière heure, nous apprenons, qu'un léger changement a été apporté au programme du vendredi soir. En effet, le couronnement de la reine des raquetteurs jéromiens aura lieu à l'Hôtel Lapointe et la cérémonie commencera à 9.00 p.m., le 24 février.

Un autre événement qui suscite beaucoup d'intérêt chez les gais lurons, est sans contredit, le concours de danses carrées, pour le trophée "Overnite Express Limitée". Le club "Les Amis Choisis" de Hull, Qué., dont le président est M. René Robitaille, devra défendre le trophée qu'il s'est mérité lors du congrès international des raquetteurs, tenu à Ottawa, à la fin de janvier 1955.

Le président du club "Les Amis Choisis" fera l'impossible pour que les membres du club qu'il dirige l'emportent encore cette année, même si l'on prévoit une chaude lutte dans ce domaine de la part des autres clubs. Ce concours est ouvert à tous les raquetteurs et il se déroulera le samedi soir à l'Hôtel Maurice, de St-Jérôme. Des listes de règlements ont été adressées à chacun des clubs concernant ce concours.

C'est durant le banquet des présidents et présidentes de clubs, que l'on procédera à la distribution des bourses Molson pour le recrutement. M. Richmond Pelletier, patron-honoraire de l'Union Canadienne des Raquetteurs, fera fort probablement la présentation au nom de la compagnie mentionnée.

Voici maintenant, les grandes lignes du programme de cette fin de semaine du 24, 25 et 26 février prochains.

Vendredi, le 24 — 9.00 p.m. — Couronnement de la Reine, Hôtel Lapointe. 10.00 p.m. — Danse du couronnement.

Samedi, le 25: Après-midi et soir — Enregistrement des clubs au quartier-général du congrès national, 264 rue St-Georges. 9.00 p.m. — Concours de danses carrées - Hôtel Maurice.

Dimanche le 26: Arrivée des trains spéciaux le matin. 10.00 a.m. — Parade dans les rues de la ville. Midi — Messe à la Cathédrale. Il y aura bénédiction du drapeau du club "Le Champêtre" de St-Jérôme. 12.30 p.m. — Réception des présidents et présidentes de clubs, banquet, remise des bourses Molson's pour le recrutement. Le tout se déroulera à l'Hôtel Lapointe. 2.00 p.m. — Courses et marches-forcées, pour les championnats canadiens. Les trophées de M. et Mme Raoul Charbonneau, pour équipes d'hommes et de dames respectivement seront en jeux. Ces événements auront lieu à la piste Bouvrette de St-Antoine des Laurentides. 5.00— Réception pour tous les raquetteurs à l'Hôtel Lapointe. 7.00 p.m. — Distribution des prix aux vainqueurs, aux équipes et aux clubs. Départs.

HABILE COMPTEUR — Le petit WALLY HERGESHEIMER que l'on remarque ci-dessus, connaît une fructueuse saison à l'offensive pour les Rangers de New-York, de la Ligue de hockey Nationale. Au cours de ses trois premières saisons dans le circuit Campbell, il a compté en moyenne 27 buts par saison. (Photo "CP")

Gilles Dubé seul en 1ère position

MONTREAL (PC)—Gilles Dubé, des Cataractes de Shawinigan-Falls, a récolté trois buts et trois assists la semaine dernière dans la ligue professionnelle du Québec et s'est ainsi emparé de la possession exclusive de la première position chez les compteurs du circuit.

Dubé, qui était sur un pied d'égalité avec Jimmy Moore, des Saguenéens de Chicoutimi, il y a une semaine, a porté son total de point à 74, comprenant 31 buts et 43 assists, tandis que Moore ne pouvait obtenir un seul point. André Corriveau, du Royal de Montréal, a rejoint Moore en deuième place en obtenant trois buts et les deux joueurs ont maintenant 68 points, six de moins que Dubé.

Corriveau vient en tête pour les francs buts avec 33 et Dubé et Moore partagent la première place pour les assists avec 43.

Erwin Grosse, du Shawinigan, a amélioré sa position au quatrième rang en récoltant deux buts et quatre assists. Il a maintenant 62 points. Il est suivi de Eddie Kachur, également des Cataractes, avec 56 points. Kachur a obtenu deux buts la semaine dernière et il est sur un pied d'égalité avec Kelly Burnett, du Royal, et Lou Smrke, du Chicoutimi.

Les meneurs

Voici une liste des meneurs, avec leurs buts et assists et leur total de points:

Dubé, Shawinigan-Falls, 31-43—74; Corriveau, Montréal, 33-35—68; Moore, Chicoutimi, 25-43—68; Grosse, Shawinigan-Falls, 21-41—62; Kachur, Shawinigan-Falls, 25-31—56; Burnett, Montréal, 21-35—56; L. Smrke, Chicoutimi, 20-36—56; S. Smrke, Chicoutimi, 29-30—53; Denis, Shawinigan-Falls, 18-35—53; Broden, Shawinigan - Falls, 153-7—52; Achtymichuk, Québec, 1926—45; Tremblay, Québec, 17-28—45; Kapusta, Trois-Rivières, 16-29—45.

Joe Louis entend bien faire respecter les règlements

C'est vraiment une séance de lutte de grand gala que le promoteur Eddie Quinn offrira à ses fidèles amateurs au Forum demain soir. Il y aura en effet cinq combats au programme dont un de championnat mondial et en plus de la présence du populaire Joe Louis comme troisième homme pour la finale de la soirée il convient de mentionner que tous les lutteurs en lice — ils seront au nombre de 12 — sont tous des gladiateurs de forte taille.

Le match final opposera deux grands rivaux, Buddy Rogers et Wladek Kowalski. Ces deux solides gaillards viennent de se livrer deux rencontres plus qu'enlevantes et on devine qu'ils voudront tous deux faire preuve de tous leurs atouts dans le but de l'emporter demain.

A cet effet et pour donner pleine et entière justice aux deux colosses, le promoteur Quinn a réussi à s'assurer les services de Joe Louis qui arbitrera ce combat qui sera sûrement excitant au possible puisque les deux rivaux ont promis de l'emporter.

Le match semi-finale sera tout aussi enlevant puisqu'il mettra aux prises les terribles frères Dusek, Ernie et Emil contre les sympathiques athlètes que sont Yvon Robert et Pat O'Connor. Yvon et Pat ont laissé entendre pour leur part qu'ils verraient bien à mettre fin à la longue série de victoires des Américains.

Quinn a de plus bâclé trois autres rencontres qui intéresseront hautement et qui verront "Big" Bill Miller livrer bataille à Larry Moquin; Larry Montana faire face à Karl Von Albers et Ovila Asselin rencontrer Maurice Vachon dans les trois premiers combats de la soirée. Il semble donc qu'il devrait y avoir foule une fois de plus au Forum et il ne serait pas surprenant à ce qu'on fasse salle comble, à nouveau, pour une séance de lutte.

National vs le Lakeshore

La Ligue de hockey Métropolitaine junior présentera un autre programme double ce soir à compter de sept heures et trente au Forum. Dans la première joute, le National de Denys Casavant rencontrera le Lakeshore.

Le National a causé une certaine surprise dimanche soir en allant battre les puissants Braves de St-Jean 6 à 4. Denys Casavant, instructeur du National est donc confiant de voir ses jeunes joueurs remporter une autre victoire ce soir. Casavant compte beaucoup sur Terry Gray, son meilleur compteur qui a obtenu trois buts à St-Jean. Le National est maintenant assuré de prendre part aux prochaines séries éliminatoires.

Dans l'autre joute de ce soir au Forum, le N.D.G. disputera la victoire au Hochelaga. Le N.D.G. bataille toujours pour se mériter une place dans les prochaines séries éliminatoires.

FORUM

Ce soir, à 7 h. 30

LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE

LAKESHORE vs NATIONAL

à 9.00 p.m.

HOCHELAGA vs N. D. G.

Prix : admission générale : 50c. ; enfants : 25c. — Billets en vente ce soir à 7 heures

POUR UN SOULIER GANT...

"LANOUE" est l'endroit

"CHIC", "ELEGANCE", "CONFORT", telles sont les caractéristiques des souliers correctifs du "Studio Lanoue". Scientifiquement ajustées et d'un fini ultra-chic, les chaussures "Lanoue" sont reconnues pour leur DISTINCTION. Elles conviennent parfaitement à tous les membres de la famille bien mise.

Une visite au "Studio Lanoue" vous en convaincra

● Ajustage aux Rayons X ● Empreintes ● Exécution d'ordonnances médicales ● ● Moulage de plâtre ● Chaussures sur mesures.

Assortiment complet des fameux souliers "LANOUE"

Service unique d'ajustement scientifique

STUDIO DE CHAUSSURES Lanoue LIMITEE

Ouvert de 9 h. a.m. à 5.30 p.m. tous les jours

Spécialistes pour hommes, femmes et enfants

1444 ouest, Sherbrooke (près Bishop) MA. 5023

À LA TV

CE SOIR de 10h.00 à 10h.30 à CBFT

RENDEZ-VOUS DES SPORTS

avec

ÉMILE GENEST

animateur

Tous les exploits et événements sportifs les plus controversés font le sujet de discussions animées.

LE JURY CE SOIR:

JACQUES BEAUCHAMP
JACKIE LECLAIR
NILS TREMBLAY

et un "invité mystère"

Présenté par la BIÈRE GOLDEN MOLSON'S

MOLSON'S GOLDEN ALE

Concours d'histoire du Canada qui suscitent beaucoup d'enthousiasme

St-Hyacinthe (Spéciale). — Les Concours d'Histoire du Canada, organisés sous les auspices de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, connaîtront cette année un succès sans précédent. A ce jour les S.S.J.B de treize régions ont donné leur adhésion, qui fourniront à quelque 25,000 écoliers, l'occasion d'y participer. Il ne serait pas impossible d'autre part que deux ou trois autres régions se joignent au groupe dans un avenir prochain.

D'ores et déjà, l'on est en mesure d'annoncer qu'au-delà de $4,500 seront distribués en prix aux vainqueurs de ce concours. Sur le plan paroissial, il se tiendra plus de 400 éliminatoires dont les vainqueurs participeront à des concours régionaux. Les gagnants de ces derniers participeront ensuite aux concours diocésains dont les gagnants seront amenés à la joute provinciale.

Bien que les détails de l'organisation ne soient pas encore arrêtés de façon définitive, l'on est déjà en mesure d'annoncer que l'éliminatoire provinciale se tiendra à Montréal, le 10 mai, jour de l'Ascension. Des personnages d'importance du monde de l'enseignement seront invités à assumer les fonctions de meneurs de jeux et de juges. La soirée sera sous la présidence de M. J.-Emile Boucher, gérant général de la maison Dupuis Frères, de Montréal, président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec.

Les S.S.J.B. diocésaines qui ont donné leur adhésion au concours sont celles de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Ottawa (partie québécoise), Mont-Laurier, St-Jérôme.

Le trophée Villeneuve à l'U. d'Ottawa

Les étudiants de l'Université d'Ottawa ont emporté chez eux en fin de semaine, le trophée Villeneuve décerné aux meilleurs orateurs. MM. Guy Tremblay d'Ottawa, et Gilles Pépin de Drummondville, l'ont emporté sur les universitaires de Montréal et de Laval. Les vainqueurs défendaient la thèse: "Le mariage étudiant n'est pas une folie."

Depuis 25 ans, Ottawa a remporté les honneurs 9 fois, Montréal, 9 fois, et Québec 7 fois. Cette dernière université s'était méritée le trophée Villeneuve l'an dernier.

En quelques lignes...

THEOLOGIEN DECEDE

LILLE (PA) — Le révérend père Charles Thellier de Poncheville est décédé hier en France à l'âge de 81 ans. Bien connu par ses ouvrages théologiques, le père de Poncheville s'était aussi signalé comme prédicateur, non seulement en France, mais aussi au Canada, la Hollande, l'Italie et l'Ecosse.

ACCIDENT EVITE

LONDRES (Reuters) — Un Cons tellation d'Air Canada a rebroussé chemin hier alors qu'il se dirigeait vers Montréal avec 61 personnes à bord. L'appareil s'est posé sans incident à l'aérodrome de Londres après avoir survolé cette ville durant un certain temps, afin de brûler son trop plein d'essence. On a révélé que l'un de ses moteurs s'était avéré défectueux en plein vol.

25e ANNIVERSAIRE

CHICOUTIMI (PA) — Le directeur de l'hebdomadaire "Le Lac St-Jean, publié à St-Joseph d'Alma, M. Paul Tremblay, a célébré vendredi le 25e anniversaire de sa carrière de journaliste. M. Tremblay qui est le correspondant du "Progrès du Saguenay", à St-Joseph d'Alma, est aussi secrétaire du comité d'habitation de cette ville et ancien correspondant régional de la Presse Canadienne.

CONGRES ANNONCE

QUEBEC (PC) — Le président de la Corporation des Instituteurs de la province de Québec, M. Léopold Garant, a annoncé hier que l'on tiendra une semaine de l'éducation à Québec et dans les environs du 4 au 10 mars.. Le thème de cette manifestation sera: "L'éducation est l'affaire de tout le monde".

ACCIDENT FATAL

ST-AUGUSTIN (PC) — Un jeune homme de 27 ans, René Lévesque, de St-Augustin, au Lac St-Jean, a été trouvé mort samedi dans le bois où il s'était rendu pour chasser. La police croit qu'il est mort accidentellement. Son fusil gisait à ses côtés et il avait une balle dans la poitrine. Une enquête a été ordonnée.

BAMBIN TUE

KEDGWICK (PC) — Un enfant de quatre ans, Jacques Clavette a été tué samedi lorsque son traineau a glissé à l'avant d'une voiture. L'accident s'est produit à St-Jean-Baptiste, près de Kedgwick ,au Nouveau-Brunswick. Une enquête du coroner doit avoir lieu .

LA BRASSERIE BRADING VOUS OFFRE PLUS ...ET DE 2 FAÇONS

1 UNE BIÈRE SUPÉRIEURE

Un procédé unique, le b.... au r...., fait de Brading une bière légère, pétillante et rafraîchissante. Dégustez-la et, comme des milliers d'amateurs de bonne bière, vous direz: "Une bière, c'est bon . . . Une Brading, c'est mieux!" Exigez Brading, la bière à

*COLLET PLUS RICHE *ARÔME SUPÉRIEUR
*SAVEUR PLUS VELOUTÉE

2 UN CONCOURS MERVEILLEUX

Toutes les deux semaines, vous pouvez GAGNER UNE FORD SEDAN 1956

UNE BOURSE D'ETUDES ET PLUSIEURS AUTRES PRIX EN ARGENT

Participez au concours Brading aussi souvent que vous le désirez. Rien à acheter pour gagner, mais VOUS AUREZ DROIT AUX SURPRIMES EN INCLUANT 6 CAPSULES DE PRODUITS BRADING DANS VOTRE ENVOI.

Voici tout ce qu'il vous suffit de faire . . .
Complétez simplement les deux mots du slogan Brading . . . "B_____au R_____"
POUR UNE SAVEUR PLUS VELOUTEE!

DÉTAILS COMPLETS SUR LES FORMULES D'INSCRIPTION DISPONIBLES À VOTRE ÉPICERIE LICENCIÉE OU TAVERNE!

CONSERVEZ LES CAPSULES BRADING AFIN D'ÊTRE ÉLIGIBLES POUR LES SURPRIMES!

LE SEPTIEME CONCOURS SE TERMINE LE 25 FEVRIER

HEURES D'AFFAIRES : 9h.30 à 5h.30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h. — LE SAMEDI 5h.30

Chez dupuis Frères le magasin de la famille canadienne

VEDETTES AU MÊME BAS PRIX chacun

1.88 au choix

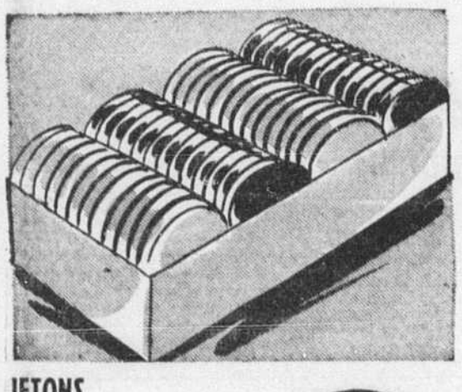

JETONS

En plastique incassable. La boite contient 50/ blancs, 25/ bleus et 25/ rouges. Encoche pour empêcher de glisser. La boite de 100.

1.88

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE

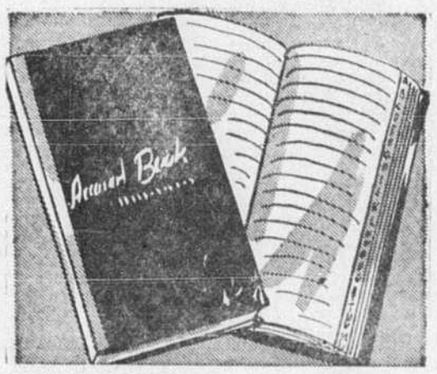

"COMPTABILITE"

Livres "Account Book" de 2 colonnes avec couverture rigide. 200 pages - format environ 13 x 8 pouces. Prix ord. $2.75. SPECIAL 1.88

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE

SERVICES JOUET

Pour fillettes qui aiment jouer à la dinette, polythène incassable, 3 ass. 6" - 3 soucoupes, 3 tasses, 1 théière, 1 sucrier, 1 pot à crème, 1 salière, 1 poivrière, 3 serviettes, le tout dans carton de 18 x 15 x 4 pouces. Ord. $2.39. 1.88

DUPUIS — QUATRIEME

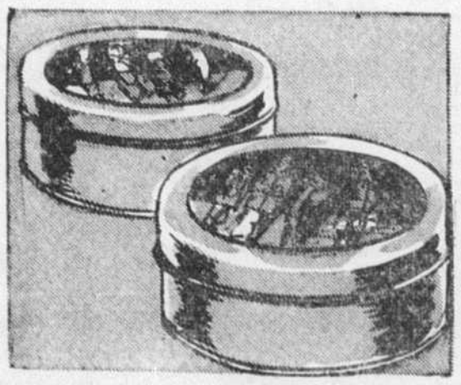

BISCUITS

"MEREDITH DREW" importés d'Angleterre. Biscuits variés, boite ronde en métal "Children of the Chapel Royal", valeur $3.78 la boite de 2 livres. SPECIAL 2 boites 1.88

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE

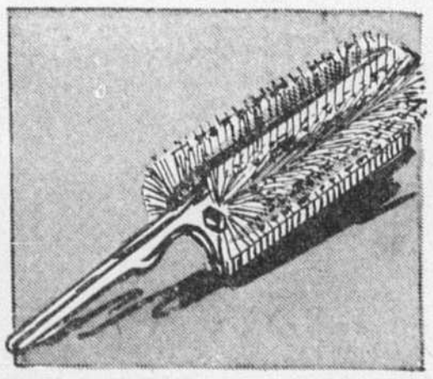

PEIGNE-BROSSE

Pour dames et jeunes filles. Peigne en NYLON avec 2 brosses, soit 1 chaque côté du peigne, le tout combiné sur un manche de plastique. Soies nylon. SPECIAL 1.88

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE

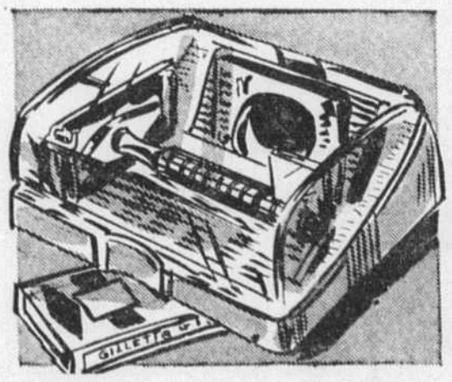

"GILLETTE"

Rasoirs ord. 1.29, avec paquet de 20 lames (ord. $1.00). Rasoir Gillette de haute qualité, pour barbe forte, barbe médium ou barbe légère au choix. le tout 1.88

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE

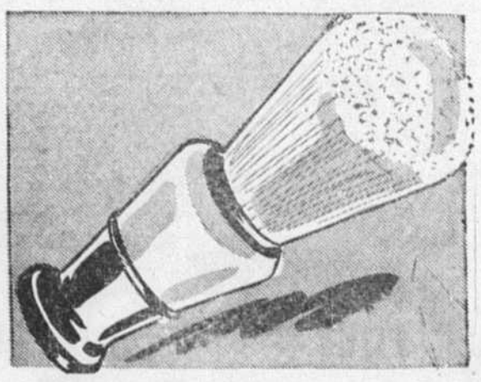

BLAIREAUX

"Rubberset". Les soies sont incrustées dans une base caoutchouc. Soies nylon de très bonne qualité et des plus durables. Ord. $3.50 et $5.00 chacun. 1.88

DUPUIS REZ-DE-CHAUSSEE

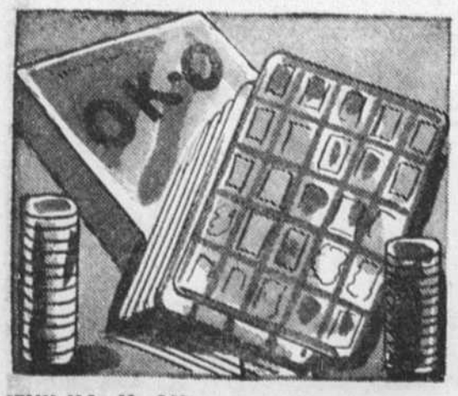

JEUX "O. K. O"

Un genre Bingo qui fera la joie de tous durant le carême. On emploie un jeu de cartes ordinaire pour remplacer les numéros : 12 grandes cartes aux impressions des cartes d'un jeu avec jetons pour couvrir les cartes. Ord. $2.00. 1.88

DUPUIS - QUATRIEME.

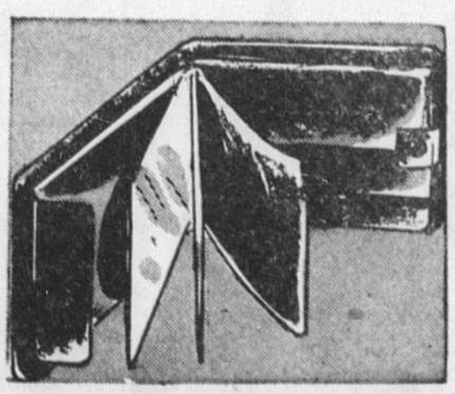

PORTE-BILLETS

Cuir maroquin authentique en noir ou brun. Fermeture à pression prolongeant la durée. Fenêtres de mica pour cartes d'identité. Division pour les billets de banque. Ord. $3.49. Chacun. 1.88

REZ-DE-CHAUSSEE TABAC DUPUIS

PLateau 5151 local 300

visitez le kiosque dupuis
SALON DE L'AGRICULTURE
PALAIS DU COMMERCE
jusqu'au 26 février

Dupuis Frères

ENSEMBLES

PINTE DE "Para Super Lac" avec boite nettoyeur "YES" pour meubles, boiseries, planchers. Prix ord. $2.25. Les deux produits. 2 boites 1.88

DUPUIS - QUATRIEME

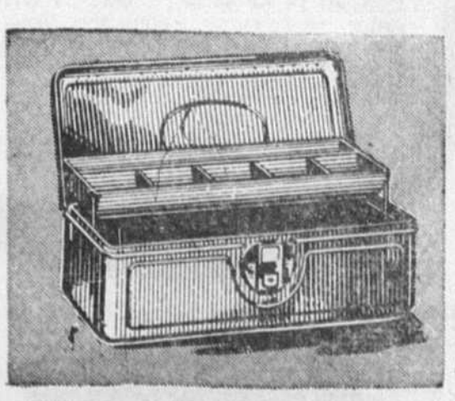

COFFRES ord. 2.50

Tout métal solide pour la maison, pour la voiture, le garage ou l'atelier, 13 x 5¼" x 6-¼" x 4-½". Acier solide émaillé vert. Clé et serrure. 1.88

DUPUIS — QUATRIEME